

ATEP



Association Tunisienne
d'Etudes Politiques



LE PROFESSIONNALISME EN POLITIQUE

Quelle signification, quelle dynamique ?

Sous la direction de :

Hatem M'rad

ATEP / KAS



(Le contenu du livre ne reflète pas forcément les avis de la KAS sur le sujet)

TABLE DES MATIÈRES

1	Partie :		
	Considérations théoriques sur le professionnalisme politique	9	
	Chapitre 1 : Les types de «professionnel politique» dans la pensée politique ..	11	
	<i>Hatem M'rad</i>		
	Chapitre 2 : Les professionnels de la politique dans la dénégation de la professionnalisation	41	
	<i>Daniel Gaxie</i>		
	Chapitre 3 : Le langage politique ou quand dire c'est ne rien dire	71	
	<i>Melika Ouelbani</i>		
2	Partie :		
	Recherches spécifiques et empiriques sur le professionnalisme politique	87	
	Chapitre 4 : Les orientalistes allemands : acteurs politiques au début du XX ^e siècle	89	
	<i>Iman Hajji</i>		
	Chapitre 5 : La fabrique de l'islamo-démocratie : la nouvelle Académie d'Ennahdha	115	
	<i>Badr Karkbi</i>		
	Chapitre 6 : “Modernization” by “Professionalization”? The counter-examples of the PAM and Nidaa Tounes in Morocco and Tunisia	133	
	<i>Giulia Cimini</i>		
	Chapitre 7 : Les intergroupes du Parlement européen : un moyen de professionnalisation politique des eurodéputés	153	
	<i>Balázs Brucker</i>		

PRÉSENTATION

La question du professionnalisme politique soulève d'innombrables questions qui dépassent la sphère d'une seule discipline. Cette question, assez complexe, se rapportant à un acteur politique de premier plan, le «professionnel de la politique», dans les démocraties comme dans les régimes autoritaires, doit être abordée à partir d'une approche multidisciplinaire faisant intervenir à la fois la science politique, l'histoire, l'anthropologie politique, la sociologie, les sciences de la communication, la religion, la culture.

Cet ouvrage co-organisé par l'Association Tunisienne d'Etudes Politiques (ATEP) et la Konrad Adenauer Stiftung (KAS), qui, au départ devait être le produit des contributions d'un colloque, annulé pour des raisons sanitaires (covid), tente d'apporter une contribution utile à la recherche et à la connaissance du phénomène du «professionnalisme politique» de manière générale, à partir d'une démarche comparatiste, en se posant la question : «comment une approche multidisciplinaire autour de toutes ces disciplines pourra contribuer à la compréhension ou à la nouvelle compréhension de ces acteurs spécifiques de la politique, qui se professionnalisent de plus en plus dans leur sphère ?».

Cet ouvrage conçu dans une perspective internationale, aussi modeste soit-il, portera sur quelques problématiques actuelles qui se posent aux différentes démocraties du Nord ou du Sud. Les auteurs, pour la plupart des politistes, se sont interrogés sur la détermination scientifique du «professionnel de la politique».

On sait que les premières tentatives proprement scientifiques de délimitation du professionnel de la politique ont été l'œuvre de Max Weber. Elles étaient liées à l'apparition et à l'évolution des partis politiques. Pour lui, le «professionnel» de la politique est apparu en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. On l'appelait ainsi pour décrire la nouvelle fonction d'un homme, en charge de mobiliser les électeurs, qui se consacre à la politique et qui est devenu indispensable pour le parti. Ce professionnel avait ainsi à la base pour mission de recueillir des fonds et de l'argent à des fins électorales, dans le but de mobiliser les électeurs et de gagner le plus de voix possibles aux élections. Il va contribuer à l'émergence d'une bureaucratisation de

l'activité politique, d'une oligarchie politique spécialisée, travaillant à plein temps et rémunérée.

Du coup apparaît la distinction célèbre de Max Weber entre les *professionnels de la politique* et les *amateurs éclairés*. Ces derniers deviennent au sein du parti des «profanes» par rapport aux premiers. Pour lui, l'homme politique professionnel est celui dont la politique est un véritable métier, de laquelle il reçoit une rémunération régulière. «La politique devient inévitablement une carrière» (Joseph Schumpeter), permettant l'émergence de chefs de partis et la formation d'«une classe de politiciens professionnels, de techniciens de la politique, éprouvés et patentés» (Roberto Michels), qui conquièrent progressivement le monopole de l'activité et de la représentation politique (Daniel Gaxie). Ce processus de différenciation de la professionnalisation politique a surtout lieu au XX^e siècle, même si le phénomène a des origines antérieures.

Dans les démocraties occidentales, la professionnalisation politique est de plus en plus croissante. A l'aristocrate succède le notable, puis au notable succède le professionnel. Le suffrage universel élargit le marché politique démocratique, tout en diversifiant le rôle des professionnels de la politique. Les partis ont été les agents principaux du professionnalisme politique à travers les législations sur la rémunération des fonctions électives, la structuration de la compétition électorale, le développement des appareils organisationnels. Ces professionnels sont, en outre, généralement issus d'une formation identique ou proche (science politique, droit, économie, ENA).

Toutefois, à l'époque contemporaine, la question du professionnalisme politique est devenue problématique, comme le montre le phénomène de rejet des classes politiques par les peuples ou la contestation des élites politiques et les soulèvements populaires. Les contestations populaires en Grèce, Turquie, Espagne, France, conduisent les populations à s'interroger non seulement sur la représentativité de leurs dirigeants, mais aussi sur leur capacité politique à résoudre des problèmes de plus en plus complexes des sociétés modernes. Les révoltes populaires dans les pays arabes des années 2011, en Tunisie, Egypte, Libye, puis la vague des révoltes du printemps 2019 en Algérie, Liban et au Soudan, ont pris également pour cible la classe politique au pouvoir, et notamment en rejetant la qualité militaire de ces dirigeants, qui ne peuvent pas être considérés *stricto sensu*, de par leur

formation ou leur fonction, comme de véritables professionnels de la politique, capables de faire évoluer leurs peuples vers la démocratie et le bien-être. Il faut ajouter que le discours populiste qui se propage aujourd'hui dans le monde (Amérique du nord, Amérique Latine, Europe, Monde arabe), et qui se polarise exclusivement sur le peuple, comme entité souveraine, s'en prend particulièrement aux élites et aux «professionnels de la politique», considérées comme étant des élites néfastes ou corrompues, ou en tout cas, peu aptes à résoudre les véritables problèmes de leurs sociétés, en dépit de leurs «compétences» supposées ou de leur «expertise», ou même des institutions étatiques qui les protègent.

Globalement, les professionnels de la politique se diversifient davantage aujourd'hui en rapport avec les mutations sociologiques, politiques, et économiques. On fait la distinction entre les professionnels «pur» de la politiques (députés, militants des partis, ministres), les professionnels «moins purs» (les fonctionnaires et technocrates engagés en politique ou acteurs issus des professions libérales, ou encore les hommes en provenance du secteur privé comme dans les pays anglo-saxons), et les profanes (militaires, *self made men*).

A l'âge digital et à l'ère de la participation citoyenne, on voit surgir dans différents pays, non seulement un nouveau type d'acteurs politiques en provenance des mouvements associatifs, des profanes, sans expérience politique, souvent jeunes, désireux d'accéder rapidement au pouvoir politique, mais aussi une diversification de compétences, nécessitée par l'élargissement et la diversification du marché politique lui-même, de plus en plus tourné vers des compétences transversales. Mieux encore, les partis recourent de plus en plus à la sous-traitance et à des compétences spécifiques pour l'exercice de quelques tâches politiques qu'ils confient à des organismes ou sociétés privées (affichage, web, internet, réseaux sociaux, organisation des congrès, meetings, communication...).

Ce livre tentera d'éclaircir certains aspects historiques, politiques et philosophiques du professionnalisme politique, tant sur le plan conceptuel que sur le plan pratique, à la lumière des expériences nationales.

Hatem M'rad

1^e Partie :

**Considérations théoriques sur
le professionnalisme politique**

CHAPITRE 1

LES TYPES DE «PROFESSIONNEL POLITIQUE» DANS LA PENSÉE POLITIQUE

Hatem M'rad

Professeur à l'Université de Carthage

hat.mrad@gmail.com

1. Introduction

«Mieux gouverner» ou le «bon gouvernement», comme on disait dans l'Antiquité grecque est, à l'évidence, le premier souci des philosophes politiques, depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne. Une évolution qui a vu se substituer la «bonne gouvernance» des modernes au «bon gouvernement» des Anciens. En temps de paix, comme en temps de crise, en période de prospérité, comme à la sortie d'une guerre ou d'une révolution, se pose irrémédiablement la question du pouvoir, de l'ordre politique et du commandement. Tous les gouvernements, ainsi que tous les gouvernants désirent eux-mêmes, non pas seulement gouverner, mais bien-gouverner, et surtout pas mal-gouverner. Certains réussissent à le faire, en imposant leurs qualités ou en profitant des circonstances, d'autres ont du mal à le faire parce qu'il s'avère qu'ils n'ont pas les qualités requises ou parce qu'ils n'arrivent pas à se faire obéir par leurs sujets ou citoyens, en raison justement de la déficience de leurs qualités.

La politique est un art difficile pour ceux qui sont appelés à la servir. Outre les conditions générales ou les fondements de base que suppose une bonne société, les philosophes ont souvent réfléchi sur les qualités nécessaires, la vertu (Machiavel) ou le profil approprié de l'homme au pouvoir, de la classe dirigeante, des représentants ou des élus. Des profils variables d'un philosophe à un autre, selon les circonstances politiques ou la conjoncture historique, et le degré de civilisation. Du philosophe-roi, sage, vertueux et prudent de Platon jusqu'au technocrate de l'Etat savant, en passant par l'homme d'action réaliste, le professionnel rémunéré par la politique ou le révolutionnaire partisan, les opinions divergent ou évoluent d'une époque à

une autre, selon le vécu social et politique des philosophes, et selon la nature des institutions.

Si la politique est action, et pas seulement pensée, la qualité ou les caractéristiques des gouvernants et des élites politiques deviennent primordiales, non seulement parce que le rôle des personnalités politiques est important dans l'histoire¹ (Lénine, Napoléon, Churchill, de Gaulle, Bourguiba, Nasser), mais parce que, comme le dirait Pareto, ce sont les élites qui font l'histoire - «L'histoire est un cimetière d'aristocrates», disait Pareto (aristocrates pris dans le sens d'élites).² L'élite politique est non seulement nécessaire et primordiale au gouvernement des sociétés, mais elle doit assurer les grands équilibres politiques et sociaux. Dans sa théorie de la circulation des élites, Pareto estime que l'équilibre politique d'une société suppose une circulation des élites gouvernementales (politiques) entre classes supérieures et classes inférieures. «La classe gouvernante est entretenue, non seulement en nombre, mais, ce qui importe davantage, en qualité, par les familles qui viennent des classes inférieures, qui lui apportent l'énergie et les proportions des résidus³ nécessaires à son maintien au pouvoir». ⁴ Les bonnes élites du jour chassent les mauvaises élites du passé ou se confondent ou coexistent avec elles. Ce n'est pas un hasard si, les révolutions se produisent dès qu'on observe un ralentissement ou un dysfonctionnement dans la dynamique de la circulation des élites politiques entre classes supérieures et classes inférieures. La classe gouvernante n'a plus alors les éléments («résidus») nécessaires pour gouverner. Elle est condamnée à recourir à la force ou à subir la violence des élites montantes restées sans perspectives face aux obstructions mises devant elles par les classes supérieures. D'ailleurs, d'autres types d'acteurs émergent souvent dans ce cas, comme les révolutionnaires professionnels, souvent occultés par les conceptions sur le professionnalisme politique, dont

.....
¹ Aron (R.), *Le spectateur engagé*, entretiens avec Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, Paris, Julliard, 1981, p.221.

² Pareto (V.), *Traité de sociologie générale*, Œuvres complètes, t.XII,, Genève, Librairie Droz, 1968, p.1304, parag.2053.

³ Les *résidus* dans la théorie de Pareto sont les sentiments ou l'expression des sentiments inscrits dans la nature humaine, qu'il distingue des *dérivations*, qui sont les systèmes intellectuels de justification (idéologie, système..).

⁴ *Ibid*, p.1304, parag.2054.

Clausewitz, Carl Schmitt, et Raymond Aron, ont contribué à faire la théorie⁵. Un professionnalisme révolutionnaire et partisan qui, en donnant lieu à un apprentissage particulier sur le terrain, a joué le rôle d'une véritable école politique pour des futurs gouvernants, comme c'est le cas de Lénine, de Tito, de Castro, des dirigeants algériens, vietnamiens, ou d'autres, qui ont combattu l'occupation de leurs pays par la technique révolutionnaire.

Plus fondamentalement, et conceptuellement, si depuis deux siècles environ, on parle davantage de «la politique comme profession» ou de «professionnel de la politique», c'est que le développement de la civilisation, du savoir, des arts, du commerce et des métiers, à l'ère de la démocratie représentative, des foules et des masses, et des partis politiques, est allé de pair avec une division du travail de plus en plus perfectionnée dans la société. Chacun devant assumer une tâche spécifique, représente et se substitue aux autres dans la mise en œuvre d'un but commun. Le gouvernement des sociétés est devenu une profession particulière. Il en découle, comme le dit Sieyès au XVIII^e siècle, soucieux déjà de l'idée du professionnel de la politique dans sa théorie de la représentation politique, qu'il «vaudra bien mieux détacher le métier du gouvernement et le laisser exercer par une classe d'hommes qui s'en occupent exclusivement»⁶, c'est-à-dire qui en font, comme le dirait plus tard Max Weber, qui en a admirablement ressorti la problématique et les contraintes de l'homme politique, «un métier», en vivant *de* la politique et non plus seulement *pour* la politique. Les philosophes réalistes, absolus ou raisonnables, se sont, eux-aussi, emparés tôt de cet homme politique professionnel. Mais professionnel, tantôt par l'amalgame de la ruse et de la force (comme Machiavel, Hobbes et Pareto), tantôt par la modération, la prudence et la prise en compte des contraintes (comme Max Weber, Eric Weil et Raymond Aron).

En somme, les professionnels de la politique sont d'autant plus utiles qu'ils excluent non seulement les profanes ou amateurs, qui n'ont pas les

⁵ Schmitt (C.), *Théorie du partisan* ; Aron (R.), *Penser la guerre, Clausewitz*, t.II, L'âge planétaire.

⁶ Sieyès (E.), *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1982, ch.V, p. 64 et ss. ; voir également Pasquino (P.), «Emmanuel Sieyès, Benjamin Constant et le «gouvernement des modernes»,», RFSF, vol. 37, n° 2, avril 1987, pp. 214-228, p. 222-225. ; ainsi que Clavreul (C.), *L'influence de la théorie de E. Sieyès sur les origines de la représentation en droit public*, Thèse, Paris, Université de Paris I, 1982.

qualités ou le savoir requis pour gouverner les sociétés, mais aussi les masses, irrationnelles ou passionnées, incapables, dans le passé, comme dans la vie moderne et démocratique, de se gouverner par elles-mêmes. Ce faisant, ces professionnels assumeront le rôle d'un gouvernement par procuration s'ils sont au pouvoir, ou d'une opposition institutionnelle ou même révolutionnaire s'ils sont dans l'opposition ou dans la résistance.

Les théoriciens de l'Etat savant, de F.W. Taylor à Jürgen Habermas, vont encore plus loin, en considérant, à des degrés divers, que la société industrielle, la complexité du marché du travail, le développement technologique et la mise de la science au service de la politique exigent que les managers ou les techniciens, ou les fonctionnaires, détenteurs du savoir scientifique et pratique moderne soient associés au gouvernement des sociétés. Ce sont eux, qui, d'après ces auteurs, détiennent le pouvoir réel dans les sociétés modernes. Ce sont des professionnels politiques de type technocratique aptes à faire avancer la bonne gouvernance des sociétés et à relever les défis de la complexité sociale moderne.

Nous considérons dans notre propos, que globalement, la pensée politique gravite autour de ces cinq profils précédemment décrits, avec plusieurs variantes, parfois non négligeables. Il s'agit d'abord du «professionnel» sage, vertueux et «prudent», conçu d'abord dans l'Antiquité grecque avec Platon et Aristote, dont l'héritage est repris par d'autres auteurs comme Saint-Thomas d'Aquin au XIII^e siècle ou Rousseau, Condorcet au XVII^e et XVIII^e siècles, mais un savoir qui suppose aussi une expérience confirmée sur laquelle se sont attardés d'autres auteurs, comme Locke, Burke, Sieyès, Constant ; il s'agit ensuite de l'homme d'action réaliste, tel qu'observé par la lignée qui va de Machiavel, Hobbes, Pareto à Eric Weil, Raymond Aron ; il s'agit encore et surtout du professionnel de la politique tel qu'il a été conçu par Max Weber, qui l'a surtout distingué du savant et de l'intellectuel ; puis du révolutionnaire professionnel et partisan, théorisé par Clausewitz, Carl Schmitt, Aron ou encore Sorel ; enfin du technocrate de l'Etat savant, qui a fait l'objet des réflexions d'une série d'auteurs, comme F.W. Taylor, James Burnham, Kenneth Galbraith, Karl Deutsch, David Easton, Herbert Marcuse ou Jürgen Habermas.

2. Le «professionnel» sage et vertueux

La philosophie politique antique et classique s'est surtout interrogée sur la question du «bon gouvernement», sur les qualités à la fois des gouvernants

et de leur gouvernance - les gouvernants déterminant la gouvernance -, notamment à une époque où la science politique se préoccupait moins des réalités que des conditions morales et des vertus qui lui sont rattachées. Les idées du bon gouvernement tendent surtout à reproduire les idées métaphysiques relatives à l'image du cosmos, illustrant un ordre hiérarchique inspiré de la volonté divine et inscrit dans l'ordre de la nature.

- *Le philosophe-roi de Platon*

Dans son livre *La République*, Platon a conçu une cité idéale, utopique, dans laquelle l'ordre politique devrait reposer sur la morale, c'est-à-dire sur un ensemble de valeurs favorables à la réalisation du Bien et du Juste. Il défend une conception élitiste de la cité, puisque le gouvernement politique doit être fondé sur l'excellence ou sur les meilleurs, et sur un ordre social harmonieux très hiérarchisé. Il est vrai que dans son esprit, un bon gouvernement ne dépend pas seulement du corps gouvernemental, mais aussi du civisme et de la vertu des citoyens eux-mêmes. Mais, c'est à l'homme sage, qui a les connaissances requises pour pouvoir distinguer le vrai du faux et le bien du mal, qu'il appartient de veiller au pouvoir à ce que les citoyens soient capables d'agir conformément au Bien, de manière vertueuse. Partant de sa distinction des trois classes d'hommes au gouvernement - le philosophe, l'ambitieux, l'intéressé - il considère que c'est le philosophe qui, par son intelligence, son expérience et son raisonnement, a les meilleurs moyens de juger.⁷ «Dès lors à qui imposeras-tu la tâche de garder l'Etat, sinon à ceux qui, mieux instruits que les autres des moyens d'établir le meilleur gouvernement, ont d'autres honneurs et une vie préférable à celle d'homme d'Etat», c'est-à-dire les philosophes, qu'il faudrait d'autant plus couronner que «l'Etat où le commandement est réservé à ceux qui sont les moins empressés à l'obtenir est forcément le mieux et le plus paisiblement gouverné, et que c'est le contraire dans l'Etat où les maîtres sont le contraire».⁸

Toutefois, il serait naïf aujourd'hui de croire, comme le considère Platon, que le philosophe ou l'intellectuel serait non intéressé par la gloire, moins ambitieux et forcément plus sage et plus juste au pouvoir face aux

⁷ Platon, *La République*, Paris, Denoël, Gonthier, 1983 ; Châtelet (F.), *Platon*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1965, livre IX, p. 290 et 291.

⁸ *Ibid*, Livre VII, p. 222.

contraintes et à l'adversité. Les valeurs de sagesse, de morale, de vertu ne lui seront pas toujours d'un grand secours quand il s'agira de prendre parti, de s'allier avec d'autres, de vouloir gagner une élection, de combattre ses ennemis intérieurs, de mettre fin à un grave conflit ou d'être acculé d'engager une guerre contre d'autres nations. Même si Platon reconnaît plusieurs vertus nécessaires au roi en général, au «roi-sage» ou non sage, comme la tempérance, le courage et la sagesse.⁹

Dans *Le Politique*, Platon va plus loin que *La République*. Le politique est ici considéré comme un homme de science. La science politique n'est pas d'après lui une science pratique (semblable à l'architecture), mais une science théorique. Car le roi agit moins avec ses mains qu'avec son intelligence. Les sciences théoriques se fondent sur la pure connaissance et sur le commandement. Or, le commandement est une *science royale*, qui s'occupe des sujets, comme le pasteur qui s'occupe des troupeaux. Il considère ici que le détenteur de la science peut non seulement légiférer, mais aussi changer les lois sans l'approbation du peuple et lui imposer ses volontés par la force s'il le faut. Dans l'esprit de Platon, le philosophe-roi, qui sait distinguer les choses sur la base de son savoir, s'appuyant sur sa science et sa vertu, et détenant un certain art, est censé imposer ce qui est juste et bon, même en forçant les choses, comme le médecin qui impose ses remèdes au malade en le faisant souffrir. La loi est ici subsumée par la «science» du roi. Comme il l'écrit, «...l'idéal n'est pas que la force soit aux lois, mais à un roi sage».¹⁰ Pourquoi ? Parce que « la loi ne pourra jamais embrasser exactement ce qui est le meilleur et le plus juste pour tout le monde à la fois ».¹¹ Une règle ne peut tout embrasser, partout et tous les temps. Elle ne peut voir toutes les différences, que seul le philosophe sage pourrait voir.

C'est ici qu'intervient la critique de Rousseau, qui répondant à Platon dans son *Contrat social* considère que la sagesse ou même la science du roi n'est en rien une garantie de bon gouvernement pour leurs sujets. «Si selon Platon, écrit-il, le roi par nature est un personnage si rare (la multitude ne

⁹ Platon, *Ibid*, livre IV, p. 124-125.

¹⁰ Platon, *Le politique*, in *Sophiste, Politique, Philèbe, Timée, Critias*, Paris, Flammarion GF, 1969, p. 6223-232, p. 226.

¹¹ *Ibid*, p. 227.

dispose pas de la science), combien de fois la nature et la fortune concourront-elles à le couronner, et si l'éducation royale corrompt nécessairement ceux qui la reçoivent, que doit-on espérer d'une suite d'hommes élevés pour régner ? C'est donc bien vouloir s'abuser que de confondre le Gouvernement royal avec celui d'un bon roi». Est-on sûr que les rois seront toujours dignes ? C'est l'idée de «la constance des hommes inconstants», ici des rois capricieux, évoquée par R. Aron.¹² Comment confier le pouvoir aux monarques philosophes, supposés meilleurs, sans être certain qu'ils n'en abuseraient pas ? C'est un vrai problème que doivent résoudre les sociétés, et même l'humanité¹³. On imagine sans peine que, pour Rousseau, là où il n'y a pas de loi générale, objective et impartiale, le monarque reste sous l'empire de la tyrannie et de la volonté personnelle.

Pour Eric Weil, la critique du «roi-philosophe» de Platon ou du «philosophe-éducateur», comme il l'appelle, se situe sur un autre plan, celui de la spécialisation, voire de la véritable «professionnalisation». Chacun devrait se contenter de son métier, comme on le dit dans le langage commun. Le rôle du philosophe-éducateur est de développer dans l'individu la faculté de comprendre en tant que membre d'une communauté humaine, et de lui transmettre ce qui est exigé de lui dans la société, selon les valeurs de cette dernière. A ce titre, l'éducation est une vocation, une profession, un métier. On est éducateur, comme on est menuisier, mécanicien, médecin ou député. L'individu s'est spécialisé dans cette tâche et s'est fait reconnaître comme tel dans la communauté. Le philosophe-éducateur «pourra se dire qu'il est le véritable roi de sa communauté : c'est lui qui sait qu'il pense, qu'il peut donc enseigner à penser, et que, pour parler avec Platon, étant philosophe, il est capable de diriger la communauté inconsciente. Mais c'est la société qui lui confie ce rôle royal,- sans savoir et sans admettre qu'il s'agit d'une royauté : aux yeux de la communauté, le *roi*, ce n'est pas lui mais celui qui le confirme dans son rôle, le souverain, l'administration, les électeurs. Roi, il l'est en droit, il ne l'est pas en fait- et il l'est selon le droit naturel de la raison qu'il a été seul à instaurer».¹⁴

.....
¹² Aron (R.), «Machiavel et Marx », in du même auteur, *Etudes politiques*, Paris, Editions Gallimard, 1972, pp. 56-74, p. 63.

¹³ Steiner (Ph.), «Vilfredo Pareto et la révision du libéralisme économique classique», in Nemo (Ph.) et Petitot (J.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2006, p. 609, en notes.

¹⁴ Weil (E.), *Philosophie politique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1984, p. 54-55.

Plusieurs philosophes reconnaissent encore, contrairement à Platon, que le savoir à lui seul est inopérant dans la conduite des sociétés, et notamment dans l'exercice de la politique, s'il n'est pas étoffé par l'expérience. La politique est au carrefour de la rationalité, du savoir et de l'expérience, comme le croit Locke. Il lui paraît en effet que dans la vie humaine, il n'y a pas de rupture entre la raison et l'expérience¹⁵. Pour Benjamin Constant, à la suite de Condorcet¹⁶, si la fonction du pouvoir et du législateur requièrent, pour être exercée, tant de capacité, et doit être confiée aux plus capables, «la nature a donné à l'homme, deux guides, l'intérêt et l'expérience». Le pouvoir s'éclaire aussi par l'action, comme par ses propres échecs¹⁷. Plus radical dans l'exigence de l'expérience, au-delà du savoir, le contre-révolutionnaire Edmund Burke, ironise sur la qualité des représentants du Tiers-Etat français lors de la Révolution. Dans ses *Réflexions sur la Révolution de France*, il estime qu'«On y chercherait en vain un seul qui eût quelque expérience pratique. Les meilleurs d'entre eux n'étaient que des hommes de théorie»¹⁸ (51). Il ajoute plus loin, et plus fondamentalement : «Il en va de la science de composer un Etat, de le renouveler, de le réformer, comme de toutes les autres sciences expérimentales : elle ne s'apprend pas *a priori*. Et l'expérience nécessaire pour nous initier à cette science pratique (et non plus théorique comme le dirait Platon) ne s'acquiert pas en peu de temps ; parce que les véritables effets des causes morales ne se font pas toujours sentir de façon immédiate ; parce que ce qui paraît préjudiciable en un premier temps peut produire d'excellents résultats à long terme»¹⁹. Un point de vue confirmé par Tocqueville qui, dans *L'Ancien régime et la Révolution* a relevé comment au XVIII^e siècle, les hommes de lettres français sont devenus les principaux hommes politiques du pays et des effets désastreux qui en sont résultés, contrairement de l'Angleterre

¹⁵ Locke (J.), *Traité du gouvernement civil*, Paris, Flammarion GF, 1984, Chronologie, Introduction, Bibliographie, Notes par Simone Goyard-Fabre, p. 85 et ss.

¹⁶ Condorcet, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, 1791, présentation, notes, bibliographie et chronologie par Charles Coutel et Catherine Kintzler, Paris, Garnier-Flammarion, 1994, Premier Mémoire, p. 14 et ss. Dans le cadre de la collection : «Les classiques des sciences sociales», site web : [https://www.uqac.ca/Classiques des sciences sociales](https://www.uqac.ca/Classiques%20des%20sciences%20sociales).

¹⁷ Constant (B.), *Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri*, Paris, Les Belles Lettres, Bibliothèque classique de la liberté, 2004, p. 65-71.

¹⁸ Burke (E.), *Réflexions sur la révolution de France*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1989, p. 51.

¹⁹ *Ibid*, p. 77.

où hommes de lettres et gouvernants se sont souvent mêlés. Pour lui, «La France était depuis longtemps, parmi toutes les nations de l'Europe, la plus littéraire ; néanmoins les gens de lettres n'y avaient jamais montré l'esprit qu'ils y firent voir vers le milieu du XVIII^e siècle, ni occupé la place qu'ils y prirent alors».²⁰ Ceci est d'autant plus fatal, que ce qui est qualité chez l'écrivain est vice pour l'homme d'Etat.

- *La prudence des gouvernants chez Aristote*

Moins utopique que Platon et plus réaliste et relativiste que lui, Aristote ne s'en tient pas aux formules applicables universellement. La politique n'est pas la recherche du meilleur gouvernement, mais de «celui qui convient à chaque peuple, car tous ne sont pas susceptibles du meilleur»²¹. C'est pourquoi, même s'il reconnaît que l'aptitude politique et civile suppose l'intelligence et le courage, il ne se départ pas de la prudence des gouvernants dont il fait l'éloge. Il voyait le bon gouvernement plutôt dans la modération politique, en ce qu'il défendait une philosophie du «juste milieu» et d'équilibre entre les extrêmes²². Prudence, modération font appel indirectement à l'expérience, inhérente à la sagesse. Il y a pour lui, trois sortes d'hommes : les riches (arrogants, corrompus et ne savent pas obéir et écouter) les pauvres (flétris par la misère, serviles et incapables de gouverner), et ceux du milieu entre ces deux extrêmes (ni riches, ni pauvres). Le critère de la moyenne est valable partout. La société elle-même veut être gouvernée par des membres égaux et semblables. Favorable à la sagesse et à la prudence des gouvernants, Aristote rejette encore toute forme de machiavélisme (avant l'heure). Il n'accepte pas les caractères des gouvernants («les gardes») évoqués par certains, qui veulent qu'ils soient malléables, c'est-à-dire, tantôt «doux avec les gens de connaissance», tantôt «rudes envers les inconnus»²³. Aristote paraît ici plutôt optimiste sur la nature de la fonction politique. Il faudrait suivre une même attitude envers tous, qui exprime avec force la bonté d'âme, la prudence et la modération du chef. «Le cœur est la faculté de l'âme d'où

.....
²⁰ Tocqueville (A. de), *L'Ancien régime et la Révolution*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1967, p. 230.

²¹ Aristote, *La politique*, ch. XI, p. 130.

²² *Ibid*, ch. XIV, p. 169.

²³ Il est probable que cette distinction ait été une source d'inspiration de Machiavel, celle des lions et des renards.

procède la bienveillance... ; mais, quand il (le gouvernant) se croit méprisé, il s'irrite plus contre les personnes que l'on connaît et avec qui l'on vit, que contre les inconnus (ennemis)...Il n'est donc pas vrai qu'il faille être rude avec les inconnus ; il ne faut l'être envers personne».²⁴ La modération politique du chef doit être ainsi le prolongement de la raison. C'est en cela qu'elle est vertueuse.²⁵

Favorable à la pensée aristotélicienne de la modération politique et du juste milieu, Saint Thomas d'Aquin ajoute au XIII^e siècle, la référence à la vertu chrétienne pour les monarques. Il considérait même la science politique comme «la science du bon gouvernement de la société», en ce qu'elle n'est pas la connaissance de ce qui est, mais de ce qui devrait être. C'est-à-dire le contraire de ce qu'elle est aujourd'hui. Ainsi, la prudence politique étant la qualité souhaitée des gouvernants, elle devrait alors s'appliquer au gouvernement. «La prudence du gouvernement» qu'il distingue de la «prudence politique» (qui règle les actes des citoyens) suppose la vertu humaine. Ce gouvernement devrait avoir les qualités de douceur et de fermeté, d'humilité, de magnanimité, de miséricorde et appliquer une justice rigoureuse.²⁶ La prudence aristotélicienne s'oppose à ce qu'on appelle aujourd'hui réalisme politique, notamment celui de Machiavel, qui, lui, n'exclut pas le recours à certaines pratiques peu morales. La pensée classique mettait plutôt cette attitude non morale dans le modèle du «mauvais gouvernement» des sociétés et dans le cadre de la malveillance des gouvernants.

3. L'homme d'action réaliste

On peut distinguer globalement deux conceptions de réalisme dans l'action politique : il y a le réalisme absolu, celui de Machiavel ; et le réalisme raisonnable, défendu par Vilfredo Pareto, Raymond Aron, et Eric Weil.

²⁴ *Ibid*, ch.XI, p.131.

²⁵ Aristote, *La Politique*, Paris, Denoël, Gonthier, coll. Méditations, 1980 ; Châtelet (F.), Duhamel (O.), Pisier (E.) (dir.), *Dictionnaire des œuvres politiques*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1986, pp. 24-34.

²⁶ Saint-Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, 1266-1273, 16 vol., Paris, Le Cerf, Desclée et Cie, 1963 et 1964 ; Chevallier (J-J.), *Histoire de la pensée politique*, Paris, Grande Bibliothèque Payot, 1979, livre II, chap.IV, pp. 175-192.

- *Le réalisme brut*

Par rapport à la pensée classique de l'Antiquité, la rupture viendra certainement du côté de Machiavel, qui, à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, a incarné le réalisme moderne, voire la modernité tout court pour certains, en rabaisant la politique de la métaphysique du ciel à la pratique terrienne. Il rejette dans son livre *Le Prince*, autant la pensée humaniste que le moralisme politique²⁷. D'après lui, l'histoire montre que les réflexions abstraites ou morales sur le pouvoir n'ont jamais conduit à l'établissement de gouvernements vertueux. Il prône une politique efficace qui tient compte des réalités politiques et de l'expérience humaine. Les hommes sont naturellement égoïstes, vicieux, envieux, cruels, mécontents, assoiffés d'honneurs, ingrats, violents, corrompus, cupides, faibles. Aussi, la politique ne peut-elle être pour lui que l'image des hommes. Le bon gouvernant est en quelque sorte celui qui sait tenir compte et exploiter les contraintes de la réalité en sa faveur, pour réussir ses actions et défendre la cité en mettant fin à l'anarchie et à la violence.

Machiavel a nettement souligné les «qualités» nécessaires, qu'il appelle la *virtù*, sur la base desquelles le Prince doit exercer son pouvoir ou le préserver, en prenant pour modèle le prince italien César Borgia, et ses exploits. Il importe pour lui d'allier la force et la souplesse, selon les circonstances, sans s'en tenir strictement à une seule attitude (celle prônée par Aristote). «Il existe deux manières de combattre : l'une par les lois, l'autre par la force. L'une est propre aux hommes, l'autre appartient aux bêtes ; mais comme très souvent la première ne suffit point, il faut recourir à la seconde»²⁸. C'est pourquoi le Prince devrait avoir et les qualités de l'homme et celles de la bête. Il doit être à la fois un «renard» rusé et un «lion» rugissant. Renard pour éviter pièges et complots, lion pour «effrayer les loups».²⁹ Il ne faut surtout pas que le Prince soit exclusivement lion ou exclusivement renard. Seules les circonstances doivent commander un tel choix. Car l'essentiel est de réussir à réaliser son action et ses objectifs, et à survivre dans une scène politique entourée d'ennemis, de conflits et de menaces, tout en

.....
²⁷ Machiavel, *Le Prince*, Paris, Le livre de poche, 1983.

²⁸ *Ibid*, ch. XVIII, p. 91.

²⁹ *Ibid*, p. 92 et ss.

évitant la haine et la passion, en exploitant l'amour de son peuple et en utilisant la religion à son profit.

Peu importe que le Prince possède toutes les vertus, il faudrait surtout qu'il fasse semblant de les avoir. S'il désire garder son pouvoir, il ne doit pas chercher à heurter de front la religion, la charité, l'humanité. En cela, Machiavel est, non pas immoral, comme le croient beaucoup, mais amoral, préoccupé moins par la morale que par l'efficacité, c'est-à-dire par la morale de l'efficacité. Quand il s'agit de juger l'action des Princes, les hommes jugent d'après les apparences, pas d'après ce qui se produit réellement.³⁰ C'est la fin qui justifie les moyens. C'est l'efficacité qui importe, pas la justice ou la morale. Ainsi, comme l'écrit R. Aron, «on ne se lasse pas d'interroger Machiavel parce qu'il a été jusqu'au bout d'une contradiction insoluble : interdire au politique les moyens de succès ne va pas sans une sorte, non d'hypocrisie, mais d'intrinsèque absurdité ; lui permettre l'emploi de moyens en eux-mêmes exécrables ne satisfait pas davantage».³¹ Le «professionnel», voire l'artiste de la politique, tel que conçu par le réalisme de Machiavel, doit accepter la tragédie de sa mission. Réussir par tous les moyens ou renoncer à son action. Si le «professionnel» de la politique doit privilégier à titre exclusif l'efficacité de son action, il doit alors faire preuve d'une efficacité absolue. L'efficacité devenant le seul critère qui doit justifier alors son action, avec toutes les dérives possibles et les violences devant conduire à la réalisation de ses objectifs.

- *Le réalisme raisonnable*

La distinction allégorique de Machiavel du *renard* et du *lion* (et peut-être d'Aristote) sera reprise par Vilfredo Pareto dans sa théorie de la circulation des élites, mais pour la réinterpréter autrement, dans le sens de la ruse, et non de la force, et en atténuant ses effets radicaux. Pour Pareto, la classe gouvernante recourt au machiavélisme de la ruse, à la fraude et à la corruption, pour éviter de recourir à la violence brute, improductive dans les démocraties. La classe gouvernante s'incline certes devant la menace de violence, mais ne cède qu'en apparence. Dans la classe dirigeante, en pratique, «...seuls les renards sont appelés à (en) faire partie, tandis que les lions sont repoussés». Pour Pareto,

.....
³⁰ *Ibid*, p. 94.

³¹ Aron (R.), «Machiavel et Marx», op.cit., p. 72.

c'est clair qu'à l'époque moderne et démocratique, réfractaire à la violence, où les dirigeants sont précaires, «Celui qui connaît le mieux l'art d'affaiblir ses adversaires par la corruption, de reprendre par la fraude et la tromperie ce qu'il paraissait avoir cédé à la force, celui-là est le meilleur parmi les gouvernants. Celui qui a des velléités de résistance et ne sait pas plier l'échine en temps et lieu est très mauvais parmi les gouvernants, et ne peut y demeurer que s'il compense ce défaut par d'autres qualités éminentes»³². Le réalisme de Pareto est déjà raisonnable, plus «civilisé», plus adapté à l'époque moderne, même si l'ère des brutes n'est pas encore achevée en politique. La circulation des élites souhaitée par Pareto est censée être pacifique, à moins qu'il y ait un blocage ou un déséquilibre affectant cette circulation, pouvant conduire à la violence. Kant aussi constatait que la pratique des hommes politiques réalistes est un art de gouverner les hommes par leurs passions (décorations, honneurs, récompenses, menaces et violences, leurs outils), même s'il ne nie pas que ces mobiles déterminent souvent la conduite des hommes. Ce système fondé sur les récompenses et la crainte est en tout cas le propre du despotisme. Il fait en sorte, comme le résume Jean-Michel Muglioni dans l'introduction de *Théorie et pratique* de Kant, «que les hommes ne se déterminent pas en fonction de l'Idée qu'ils ont de leurs devoirs, de leurs droits, de leur dignité, mais seulement par les appétits les plus bas, comme s'ils n'étaient que des bêtes»³³. Une attitude exploitée par les professionnels réalistes de la politique.

L'homme politique doit avoir pour rôle, et pour devoir, d'être réaliste. Un réalisme issu de l'entendement, comme le croit le kantien Raymond Aron. L'homme politique ne connaît pas l'avenir, ne peut prédire par la Raison les faits, à la manière des idéologues. En revanche, il connaît la réalité dans laquelle il essaye de naviguer au mieux.³⁴ Ce qui intéresse Aron, c'est la théorie de l'action politique, dont l'action militaire n'est qu'un exemple éminent. Mais sans idéaliser les exigences de cette action. Le machiavélisme n'est lui-même pas conforme à la réalité. Car, «celui qui ne voit pas l'aspect «lutte pour le pouvoir» est un naïf. Celui qui ne voit que l'aspect lutte pour

.....
³² Pareto (V.), *Traité de sociologie générale*, op.cit., parag. 2178, p. 1386.

³³ Kant (E.), *Théorie et pratique*, (opuscule, 1793), Paris, Hatier, coll. Profil, Philosophie, Introduction, commentaires et traduction par Jean-Michel Muglioni, 2014 (1^e édition, 1990), p. 17.

³⁴ Aron (R.), *Le spectateur engagé*, op.cit. p. 311.

le pouvoir (comme les machiavéliens) est un faux réaliste»³⁵. La question de la légitimité de l'autorité n'est jamais absente dans la réalité humaine et dans l'exercice politique, même si les hommes politiques sont souvent amenés à jouer des passions des autres ou à recourir à la ruse. C'est ce qui fait que souvent le choix politique qui s'impose à l'acteur politique n'est pas le choix entre la bonne et la mauvaise décision, ni entre une bonne et une moyenne solution, mais souvent entre une mauvaise et moins mauvaise solution. C'est le choix «réaliste» entre le préférable et le détestable. Revenir en quelque sorte à Aristote. L'acteur politique évolue dans une sorte de juste-milieu, entre les contraintes et la liberté de l'action. La vertu principale de l'homme politique (professionnel) est la prudence, inséparable elle-même de la modération. Il doit être ouvert, accepter le dialogue, puisqu'il ne détient pas la vérité. Mais, prudent, il doit aussi accepter l'irrationalité même de l'action politique.³⁶ Eric Weil posait, dans sa *Philosophie politique*, le problème fondamental et de l'Etat moderne et de l'action politique, qui consiste à savoir «concilier le juste avec l'efficace»³⁷. Pour être réaliste, le «professionnel» de la politique n'est pas supposé faire abstraction de l'exigence morale. Ce réalisme-là est «le mauvais réalisme, celui du fait accompli»³⁸, qui n'est pas raisonnable, même s'il peut traduire une rationalité calculatrice, qui ne sait pas déceler de la masse des faits, ce qui doit être reconnu comme essentiel.

4. Le révolutionnaire professionnel

Le juriste-philosophe Carl Schmitt a développé une *Théorie du partisan* dans un opuscule du même nom en 1963, et une conceptualisation du révolutionnaire professionnel (partisan, fellagha ou guérillero) qu'on voit dans les guérillas, guerres révolutionnaires ou de libération nationale. Il a pris pour point de départ de ses réflexions la guerre de guérilla menée par le peuple espagnol de 1808 à 18013 contre les forces armées d'un envahisseur étranger. Le partisan de la guérilla espagnole de 1808 a été en effet le premier

³⁵ Aron (R.), *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1965, p. 52 ; ainsi que Draus (F.), «Raymond Aron et la politique», *RFSP*, 1984, 34-6, pp. 1198-1210.

³⁶ Aron (R.), *Le spectateur engagé*, op.cit., p. 301.

³⁷ Weil (E.), *Philosophie politique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1984, p. 179 et ss.

³⁸ Châtelet (F.), Pisier-Kouchner (E.), *Les conceptions politiques du XX^e siècle*, Paris, PUF, coll.Thémis, 1981, p. 650.

à se battre contre les forces régulières de Napoléon. Mais, Schmitt n'a pas manqué aussi d'insister sur les spécificités du partisan révolutionnaire dans plusieurs guerres, à travers Lénine, Mao Tsé-Toung, Che Guevara, Castro, Tito, Hô Chi Minh ou les membres du FLN algérien.

- *Caractéristiques générales*

Nous croyons, pour notre part, que, contrairement à l'habitude en la matière, le révolutionnaire professionnel devrait d'autant plus faire l'objet des études sur les professionnels de la politique, un professionnalisme, il est vrai, d'un type particulier, qu'il s'agit très souvent d'une phase préparatoire à l'accès au pouvoir des révolutionnaires et d'un apprentissage fondamental à l'exercice politique dans le cadre de la résistance³⁹ ou de l'opposition. D'autres font leur apprentissage dans un parti politique institutionnel ; ici c'est plutôt dans un contexte de militance révolutionnaire clandestine. Ainsi, fait occulté par Carl Schmitt lui-même, après la victoire de leur action révolutionnaire, les partisans forment tantôt les cadres de la nouvelle équipe au pouvoir, tantôt les cadres d'une nouvelle armée régulière. Mieux encore, les leaders révolutionnaires deviennent les chefs d'un nouvel Etat légitime.⁴⁰

Le révolutionnaire professionnel se caractérise d'après Carl Schmitt par un certain nombre d'éléments. Le *premier caractère* est d'être un combattant irrégulier, ayant pour ennemi le soldat en uniforme et l'armée régulière. Le *deuxième caractère* est l'engagement politique intensif. Un caractère qui le distingue du criminel ou bandit dont les motivations ne sont pas politiques, mais orientées vers l'enrichissement illicite. Quand Che Guevara disait que «Le partisan est le jésuite de la guerre»⁴¹, il pensait à la détermination et à l'intensité de son engagement politique, comme le jésuite en religion. Le révolutionnaire partisan s'aligne sur une ligne politique. Le terme «partisan» souligne que son action relève d'un parti ou d'un groupe de combattants politiquement actif. Le jour où, à l'action politique du révolutionnaire se

³⁹ Rolf Schroers, dans son livre *Der Partisan ; ein Beitrag zur anthropologie (Le partisan ; contribution à l'anthropologie politique*, Kiepenheuer & Witsch, Cologne, 1961) fait du résistant et de l'activiste clandestin, combattant dans l'illégalité, le type même du partisan.

⁴⁰ Schmitt (C.), *Théorie du partisan*, in du même auteur, *La notion de politique. Théorie du partisan* (deux opuscules réunis par l'éditeur), Paris, Flammarion, Champs, 1992 (1^{er} éd. en 1963). Voir Préface de Julien Freund, p. 33.

⁴¹ Cité par Carl Schmitt, *Ibid*, p. 300.

substituent d'autres formes de violence, comme les attentats, le terrorisme indiscriminé, les bombes aux cinémas, trains, gares, théâtres, les prises d'otage ou les détournements d'avion, et le jour où son action ne relève plus des ordres de son parti, apparaît avec évidence les disjonctions entre les procédés de guérilla et ceux de la criminalité.⁴² Le *troisième caractère* est la mobilité, la rapidité et l'alternance de l'attaque et de la retraite. En effet la souplesse extrême distingue le révolutionnaire du soldat de l'armée régulière. Cette souplesse est encore renforcée par la technicisation du combat, l'industrialisation et les nouveaux moyens de communication et de motorisation. Fidel Castro est devenu le chef d'une révolution victorieuse parce que sa rhétorique oratoire a eu un effet multiple au moyen de la radio. Le *quatrième caractère* distinctif du révolutionnaire professionnel est son caractère *tellurique* (comme l'a appelé Jover Zamora), en lien avec le sol, orienté vers la défense du territoire contre un ennemi étranger ou national qui l'occupe illégitimement. Le révolutionnaire a fondamentalement un caractère défensif et territorial, à quelques exceptions. La guérilla des Djebels des Algériens et la guérilla urbaine, tout comme la résistance de Tito ou la révolution plus ou moins rapide de Fidel Castro à Cuba (en deux ans), avaient un caractère fondamentalement tellurique. Un caractère défensif qui va changer avec le marxisme révolutionnaire qui confère à la révolution une puissance historique et une vocation mondiale contre l'ennemi capitaliste⁴³. Lénine fut le premier à donner un élan international à une guerre civile nationale, sous la direction d'un parti communiste. Il écrira un article intitulé «Le Combat des partisans», paru le 30 septembre-13 octobre 1906 dans la revue russe *Le Prolétaire*. Ce sont là «très logiquement, les débuts du révolutionnaire professionnel», disait Peter Schreibert.⁴⁴ Mao va réhabiliter le partisan tellurique, à caractère national (son ennemi était Le Kuo-min-tang et le général nationaliste Tchang Kai-chek, soutenu par les Américains) et non mondial. En une vingtaine d'années de combats et de résistance illustrées par des pertes spectaculaires,

.....
⁴² Aron (R.), *Penser la guerre. Clausewitz*, t.II (L'âge planétaire), Paris, Editions Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, nrf, 1976, op.cit., p. 208.

⁴³ Schmitt (C.), *Théorie du partisan*, op.cit., p. 256.

⁴⁴ Schreibert (P.), «Under Lenins Anfänge» («A propos des débuts de Lénine», *Historische Zeitschrift*, n° 182 (1956), p. 564.

d'exploits et d'expériences de partisans, la «longue marche»⁴⁵ aboutit à l'unification du parti communiste chinois en un parti de paysans et de soldats, dans lequel le partisan était la figure clé.

- Les révolutionnaires et le métier politique

Les révolutionnaires professionnels apprennent le métier politique, non pas dans les institutions, mais dans la clandestinité, sur le terrain, dans les forêts et montagnes. Ils font de la politique à la manière révolutionnaire. Ils ont des méthodes de combat spécifiques et des stratégies de terrain (ils évitent les batailles en raison de l'infériorité du nombre, ils abandonnent l'espace pour gagner du terrain, attaquent par surprise, la mobilité leur assure l'avantage du nombre et du terrain).⁴⁶ Ces règles de base, ils les ont apprises, non pas dans les livres, mais les connaissent d'instinct, par l'expérience sur le terrain et la connaissance de l'ennemi. Ils ont aussi des stratégies et des objectifs politiques. Ils défendent la cause d'un parti, ils sont disciplinés, obéissent à des tactiques politiques mouvantes. Ils se soucient moins de frapper l'ennemi que de recruter de nouveaux combattants et partisans, de gagner la sympathie de l'opinion et le soutien de l'ensemble de la population. Tant d'éléments qui permettent d'identifier le partisan ou le révolutionnaire à un type particulier de professionnel politique, celui du combat de terrain et de la résistance clandestine. La politique ne s'apprend pas seulement dans l'activité parlementaire⁴⁷ ou au sein d'un parti institutionnel, même si dans la vie moderne, et comme l'expliquait pertinemment Max Weber, c'est là qu'elle a pris véritablement son essor pleinement professionnel.

5. Le professionnel rémunéré par la politique

Le professionnel politique est pour Weber celui qui «vit» de la politique. C'est surtout des permanents du parti que dépend le destin du parti et du pouvoir.

.....
⁴⁵ Il faut rappeler que la «longue marche» a débuté en novembre 1934, elle partait de la Chine du Sud jusqu'à la frontière mongole, c'est-à-dire plus de 12.000 kilomètres.

⁴⁶ Aron (R.), *Penser la guerre. Clausewitz*, t. II, op.cit., p. 191.

⁴⁷ Activité détestée par Proudhon, Bakounine, Georges Sorel, parce qu'elle décourage le «grand enthousiasme» et le «grand mythe» sorélien du syndicalisme et de la grève générale, et aussi par Donoso Cortès et Carl Schmitt parce qu'elle s'oppose à «la décision immédiate». Schmitt (C.), *Parlementarisme et démocratie*, Paris, Seuil, 1988 (1^e édition, 1923), ch.4 (Théories irrationnelles de l'emploi immédiat de la violence, p. 81-95.

- *La politique, un véritable métier*

Max Weber a perçu l'authentique professionnel de la politique dans l'apparition des partis, supplantant les parlements de notables, et dans la transformation de la politique en une entreprise, exigeant une formation spéciale de ceux qui voudraient participer au combat politique et à la lutte pour le pouvoir à l'intérieur des partis modernes⁴⁸. Pour lui, ni les patriciens de l'Antiquité, ni les clercs d'autrefois (qui savaient écrire) sur lesquels s'appuyait le prince, ni les lettrés (qui ont reçu une formation humaniste), ni la noblesse de cour (dépossédée du pouvoir politique) ou la *gentry* anglaise, ni les fonctionnaires (qualifiés et honnêtes, mais de mauvais hommes politiques et administrant de manière non partisane et neutre), qui ont collaboré avec le pouvoir politique ou en étaient proches, ne pouvaient véritablement être considérés comme des professionnels politiques. Ils ne vivaient pas *de* politique, et n'en faisaient pas leur métier principal. En effet, distinction de Weber désormais bien connue, «Il y a deux façons de faire de la politique. Ou bien on vit «pour» la politique, ou bien «de» la politique». On peut dans l'idéal faire les deux en même temps, mais, «celui qui vit «pour» la politique fait d'elle, dans le sens le plus profond du terme, le «but de sa vie». Plus précisément, celui qui considère la politique comme une source permanente de revenus «vit de la politique» ; dans le cas contraire, il vit «pour» la politique,⁴⁹ c'est-à-dire se passionne pour elle, mais n'en est pas rémunéré. C'est une des raisons pour lesquelles, et par extension, Weber étend le caractère du professionnel de la politique, à titre peut-être auxiliaire, aux professeurs de science politique, politologues et journalistes politiques qui peuvent vivre à la fois «de» et «pour» la politique. Weber était lui-même à la fois un professeur d'Université, un homme d'action et un journaliste. Mais, il faut reconnaître que le nombre des personnes qui font de l'activité politique leur profession principale, et non occasionnelle, ne sont pas nombreux et ne l'ont jamais été⁵⁰.

.....
⁴⁸ Weber (M.), *Le savant et le politique*, Paris, coll. Le Monde en 10/18, 1963 (1^e éd., Plon, 1959), p. 121.

⁴⁹ Weber (M.), *Ibid*, p. 111-112.

⁵⁰ Weber (M.), *Ibid*, p. 130 et 140.

- *Les permanents des partis*

Au règne des notables et des parlementaires a succédé, selon Max Weber, la domination des partis modernes, avec leurs structures et leur organisation rationnelle et hiérarchique. Issus de la démocratie, du suffrage universel, de la nécessité de recruter des militants et d'organiser les masses, les partis tendent vers l'unification organisationnelle rigide à l'échelle nationale et la discipline dans les divers échelons⁵¹. Ils ont besoin d'individus qui font de l'activité politique leur profession principale, tout en restant en dehors du parlement. Ce sont ces «entrepreneurs» partisans, comme le *boss* américain ou l'*election agent* anglais, ou les fonctionnaires permanents des partis, qui vont avoir la maîtrise sur «l'entreprise politique». Ce n'est plus le groupe parlementaire ou les notables locaux qui établissent les programmes, la ligne et la stratégie du parti, qui décident des candidatures aux élections ou des réunions et congrès, mais les militants permanents du parti. Ainsi, «le pouvoir est maintenant entre les mains des permanents qui sont responsables de la continuité du travail à l'intérieur de leur organisation ou encore entre celles des personnalités qui dominent personnellement ou financièrement l'entreprise».⁵² C'est leur volonté qui prime. La «machine», c'est eux ; les finalités du parti, c'est encore eux. Ce sont encore eux, qui ont les meilleures chances d'aspirer aux hautes sphères du parti de par leur proximité des chefs. Ainsi, les militants, fonctionnaires du parti et permanents attendent des compensations du chef du parti et non des députés du parti. C'est le chef qui déterminera leur carrière partisane et politique et qui leur ouvrira les portes du pouvoir. Même les partis uniques des régimes autoritaires, du Nord ou du Sud ont connu leurs permanents et fonctionnaires du parti, comme le PSD, puis RCD en Tunisie sous Bourguiba, puis Ben Ali.⁵³

⁵¹ Daniel Gaxie a bien analysé les dynamiques politiques introduites par les partis dans les démocraties modernes. Selon lui, quatre évolutions ont eu lieu grâce à l'essor des partis : la nationalisation des arènes électorales ; l'intensification de la compétition électorale ; la personnalisation des activités politiques ; et la collectivisation de la vie politique. Gaxie (D.), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, coll. Clefs politique, 4^e éd., 2003 ; Voir également Manin (B.), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris,, Flammarion, coll.Champs, 1995.

⁵² Weber (M.), *Ibid*, p. 140-141.

⁵³ M'rad (H.), «La problématique du professionnalisme politique du gouvernement tunisien. De l'autoritarisme à la transition démocratique», in Biard (B.) (dir.), *L'Etat face à ses transformations*, ABSP, L'Harmattan, Academia, Science politique, 22, ch.9, 2018, pp.181-208 ; ainsi que *Revue Tunisienne de Science Politique*, n°1, sem.1, 2019, pp. 47-73.

Le chef du parti lui-même, premier des professionnels de la politique, doit être judicieusement sélectionné. Au-delà de son volontarisme et détermination, les qualités oratoires sont décisives. Gladstone, conservateur, puis libéral, et quatre fois premier ministre en Angleterre au XIX^e siècle, était un adepte de la bonne formule. Il exploitait beaucoup l'émotivité de la foule. On sait que, autant Max Weber n'appréciait pas beaucoup le leadership rationnel-légal, trop ennuyeux à son goût, autant il préférait le leader charismatique, qui rompt avec «le désenchantement» bureaucratique des Etats modernes. Il disait, «ou bien une démocratie admet à sa tête un vrai chef et accepte l'existence d'une «machine», ou bien elle renie les chefs et elle tombe alors sous la domination des «politiciens de métier» sans vocation, qui ne possèdent pas les qualités charismatiques profondes qui font les chefs»⁵⁴. Ces chefs doivent avoir trois qualités essentielles dans son esprit : «la passion», au sens de finalité à atteindre ou de cause à défendre ; «le sentiment de responsabilité», car la passion seule ne suffit pas sans responsabilité, qui oriente l'exercice politique vers des considérations élevées ; enfin «le coup d'œil», qualité psychologique qui doit l'incliner à garder la distance avec les événements, les choses et les hommes.⁵⁵ Car, la vanité, l'absence de détachement sont des vices notoires pour le professionnel politique, au pouvoir ou à l'opposition.

Ce sont ces exigences-là dans les qualités du professionnel politique qui ont conduit Max Weber à distinguer l'homme d'action du savant académicien. Contrairement au philosophe-roi de Platon, qui les confond entre les mêmes mains. La science que conçoit le savant doit servir et non décider à la place de l'homme politique. «Une théorie de l'action est une théorie du *risque* en même temps qu'une théorie de la *causalité*»⁵⁶, comme l'écrit Raymond Aron dans l'Introduction du livre de Weber, *Le savant et le politique*. L'homme d'action agit dans une conjoncture unique, spécifique, en fonction de ses propres valeurs, en introduisant lui-même de nouveaux faits et de nouvelles conséquences par le fait son action propre. Les conséquences de son action ne sont pas généralement prévisibles, car chaque circonstance est par elle-même

.....
⁵⁴ Weber, *Ibid*, p. 159.

⁵⁵ Weber, *Ibid*, p. 162 et ss.

⁵⁶ *Ibid*, p. 8. Les italiques sont mis par Raymond Aron.

singulière. Même si le professionnel politique ne doit pas se départir d'un décisionnisme raisonnable, puisé entre autres dans son savoir théorique.

6. Le technocrate de l'Etat savant

- Révolution scientifique et technocrate

L'Etat savant est un Etat qui se considère fondamentalement rationnel dans la direction de la politique, bien que la rationalité n'ait jamais été absente dans la pensée politique proprement dite depuis la lutte de Platon et Aristote contre les sophistes et les rhéteurs jusqu'à Hegel et Marx en passant par Bodin, Hobbes et Locke et dont Descartes en a été le témoin. Le capital scientifique accumulé par les sciences de la nature et les sciences sociales et les techniques d'appropriation et de transformation qui en résultent constituent le conducteur par excellence du bon gouvernement, permettant de construire une société ordonnée, prospère, sécurisée et heureuse. Le savoir expérimental devient essentiel. Durkheim ne recommande-t-il pas de «considérer les faits sociaux comme des choses»⁵⁷ ? La science politique elle-même, comme le relèvent François Châtelet et Evelyne Pisier-Kouchner, est issue de cet apport scientifique et des nouveaux outils, méthodes, paradigmes et objectifs dont ces sciences en ont été le vecteur.⁵⁸

On voit alors se multiplier au XX^e siècle, après les sociétés savantes, salons, imprimeries diffusant les lumières du XVIII^e siècle, des bureaux d'études et de consulting, de surveillance du travail, des laboratoires, engageant chercheurs, ingénieurs, techniciens, gestionnaires et managers tendant à découvrir les meilleurs outils de production. Dès 1941, James Burnham prévoyait que le pouvoir économique passerait des mains des propriétaires des moyens de production à celles des «*managers*» qui, possédant le savoir technique et la compétence, dirigeront les entreprises. Il pensait que «la révolution managériale» s'introduirait dans le domaine politique⁵⁹. De même, John Kenneth Galbraith relie lui aussi l'avènement des nouvelles

⁵⁷ Durkheim (E.), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, Champs, précédées par « Les règles de la méthode sociologique ou l'instauration du raisonnement expérimental en sociologie », 1988, ch.II, p. 109 et ss.

⁵⁸ Châtelet (F.), Pisier-Kouchner (E.), *Les conceptions politiques du XX^e siècle*, op.cit., p. 608.

⁵⁹ Burnham (J.), *The Managerial Revolution*, New York, John Day, 1941 ; ainsi que Ysmal (C.) «Elites et leaders», in Grawitz (M.) et Leca (J.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, t.3 pp. 603-642, p. 627.

élites, les techniciens, aux nouveaux caractères et modalités de production : la technologie et l'organisation. Il considère notamment que le besoin des techniciens dérive des exigences techniques de l'industrie moderne, et de la technologie avancée, avec ses exigences financières, et plus directement du besoin de planification qui en résulte, qui lui-même nécessite une grande variété d'informations spécialisées et implique un contrôle strict. Il appelle cette forme de technocratie «*la technostructure*».⁶⁰ Karl Deutsch et David Easton conçoivent le système politique comme un système autorégulé, réduisant la politique à une ingénierie technique comme une autre, et l'homme politique comme une personne désincarnée remplissant une simple tâche fonctionnelle⁶¹. Le système (outputs et inputs) procédera lui-même à ses propres adaptations et transformations à travers une autorégulation ininterrompue. La classe politique est aussitôt «désidéologisée et désindividualisée», presque inutile. Le technocrate supprime le politique ou se transfigure lui-même en politique-technocrate.

- *Compétence technocratique et problématique politique*

Dès lors, la compétence technique ou la technocratie devient dans les sociétés industrielles, et même moins industrielles et émergentes, la base du pouvoir, à travers les formes d'éducation permettant l'accès à celui-ci. La technocratie privilégie la compétence, les méthodes techniques et scientifiques, identifiées à la notion de rigueur et de rationalité mises au service de l'intérêt général. Elle dénie toute valeur aux hommes politiques ou aux hommes d'affaires, considérés comme incompetents, vénaux, soumis aux intérêts privés, et œuvrant dans un sens contraire aux intérêts de la société. Les compétences sont sélectionnées par la méritocratie sur la base de la performance, et non des procédures démocratiques ou égalitaires (grandes écoles accessibles sur concours, universités prestigieuses).

La technocratie se généralise alors et s'étend à toutes les sphères de l'Etat et même de la société, en rapport avec l'accélération du progrès technique et du savoir scientifique. Les pouvoirs politiques, en démocratie ou dans les

.....
⁶⁰ Galbraith (J.K.), *Le nouvel Etat industriel*, Paris, Gallimard, tel Quel, 3^e éd. revue et corrigée, 1989, chap. 6, p. 100 et ss. (1^e édition en 1967, *The New Industrial State*).

⁶¹ Easton (D.), *Varieties of political Theory*, Englewoods, Prentice-Hall, 1966 ; Birnbaum (P.), Chazel (F.), *Analyse du système politique*, Paris, A. Colin, 1974 (1^e éd. 1965).

régimes autoritaires, appellent souvent à leur secours des technocrates au gouvernement, à l'administration ou dans leurs cabinets, notamment des hauts fonctionnaires ou des managers d'entreprises ou des ingénieurs. Les technocrates confèrent aux gouvernements la légitimité de la compétence dont ils ont besoin.

Le recours aux technocrates rassure l'opinion, surtout à la suite des crises économiques et sociales. Les pouvoirs politiques veulent démontrer par là qu'ils prennent au sérieux la crise politique ou économique en appelant des technocrates au gouvernement, et notamment comme chefs du gouvernement. C'est vrai que, comme le disait le philosophe Michel Serres dans un petit livre, *Petite Poucette*, la véritable autorité est celle de la compétence.⁶² «Celui qui a autorité sur les hommes doit, dit-il, augmenter leurs connaissances, leur bonheur, leur travail, leur sécurité.»⁶³ Il a en quelque sorte une fonction de croissance, de développement, dans le sens générique du terme. «La véritable autorité est celle qui grandit l'autre. Un bon auteur d'un livre augmente son lecteur». Tout comme un bon technocrate, est-on tenté d'ajouter, est censé améliorer la performance de l'Etat et l'état de la population. Mais, la question lancinante qui se pose est celle qui consiste à se demander si le technocrate a bien des compétences appropriées en matière politique.

Après tout, le technocrate n'est pas formé pour résoudre les crises politiques, économiques et sociales dans différentes circonstances. Il n'est pas formé pour commander une guerre, traiter avec des révolutionnaires, manifestants anarchistes et ennemis politiques de toutes sortes. Beaucoup d'éléments ne dépendent pas de ces technocrates. Ils savent calculer, faire des bilans comptables avec coûts, pertes et profits, mettre en perspective de manière rationnelle et scientifique les risques et les chances dans leur balance, mais les finalités politiques leur échappent très souvent. Ils sont plus proches des administrateurs et des techniciens que des hommes politiques, même s'ils

.....
⁶² Dans la langue française, le mot «autorité» vient du latin *auctoritas*, dont la racine se rattache au même groupe que *augere*, qui signifie «augmenter».

⁶³ Serres (M.), *Petite Poucette*, Paris, Manifestes Le Pommier, 2012, 84p. L'expression «Petite Poucette» est une allusion faite par l'auteur à ces jeunes de la nouvelle génération, qui manipulent les appareils informatiques, internet et envoient des SMS par leurs «pouces» ; voir également Serres (M.), «La seule autorité possible est fondée sur la compétence». Propos recueillis par Labbé (Ch.) et Recasens (O.), *Le Point*, 21/9/2012.

sont souvent appelés à exercer la politique dans les hautes sphères de l'Etat. Leur décisionnisme politique risque d'être erroné ou mal compris. C'est pourquoi Jürgen Habermas réfute la prise en compte exclusive tant du modèle *décisionniste* (politique), que du modèle *technocratique* dans la gestion de l'Etat. Dans le premier, «le politique ne conserve plus (...) dans l'Etat technique qu'une activité de décision tout à fait fictive». ⁶⁴ Dans le second, la méthode scientifique et technique en est venue elle-même, comme le pensait Herbert Marcuse, «à fournir les concepts et les instruments pour une domination toujours plus efficace de l'homme sur l'homme au moyen de la maîtrise de la nature» ⁶⁵, remettant en cause la liberté des individus. A ces deux modèles insuffisants, Habermas propose le modèle *pragmatique*, qui élargit le débat et tente de pacifier les rapports entre technocrates et politiques. Une collaboration doit s'instaurer entre eux. Dans ce cas, une certaine forme de communication serait à la fois possible et nécessaire, «de sorte que d'un côté les experts scientifiques «conseillent» les instances qui prennent les décisions et qu'inversement les politiques «passent commande» aux savants en fonction des besoins de la pratique» ⁶⁶. Cela se passe d'ailleurs souvent ainsi dans la politique des Etats démocratiques modernes, et mêmes moins modernes.

7. Conclusion

Telles sont les variétés, types, ou plutôt les conceptions des philosophes sur les «professionnels de la politique» et sur le métier politique. Chacun à sa manière a relevé certaines caractéristiques, exigences, qualités et vertus intrinsèques attachées à ce métier. A l'évidence, si on prend en considération le métier du professionnel de la politique sur un plan scientifique, à la manière du politiste, le modèle qui ressortira avec force sera celui de Max Weber, qui considère le professionnel politique comme un véritable professionnel, dans le sens moderne et plein du terme, à savoir celui qui exerce une fonction politique rémunérée par son employeur, l'Etat ou le parti, qu'elle soit de type gouvernemental (ministre, secrétaire d'Etat), parlementaire (député, élu), ou local et municipal (maires, adjoints, conseillers). Il s'agit

.....
⁶⁴ Habermas (J.), *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard, 1973 (1^e éd. 1964), p. 99 ; voir également Marcuse (H.), *Culture et société*, Paris, Minuit, 1970 (1^e éd. 1965).

⁶⁵ Marcuse (H.), *L'homme unidimensionnel*, Paris, Minuit, 1968 (1^e éd. 1968), p. 181.

⁶⁶ Habermas (J.), *Ibid*, p. 157.

alors dans ce cas-ci d'une occupation déterminée dont on peut tirer ses moyens de subsistance, et d'existence.

Ce constat est redevable à la professionnalisation générale de la vie politique à partir de la parlementarisation du système politique. On le sait, pour Weber, l'autonomie du champ politique résulte d'une différenciation interne à l'autorité politique qui a été catalysée par le développement du parlementarisme libéral et l'apparition d'une lutte légale et réglementée pour la conquête et l'exercice du pouvoir. La transformation du pouvoir étatique en enjeu visible et légitime conduit à la consécration et la diffusion de nouveaux rôles directement politiques, distincts des rôles assumés traditionnellement par l'Etat, rôle permanents accomplis par des institutions de lutte⁶⁷ pour la conquête du pouvoir (partis politiques) ou de pression (lobbys, syndicats). Cette autonomie du politique se caractérise surtout par une professionnalisation fugitive de la sphère politique, le jour où le «gouvernement des amateurs» cède la place au «gouvernement des professionnels», notamment lorsque la politique devient un métier rétribué et que les hommes politiques deviennent une entité homogène formant un groupe social.⁶⁸ L'évolution conceptuelle confirme d'ailleurs la spécialisation de la fonction. Si on considère que *métier* et *profession* étaient deux termes séparés dans le passé, en ce que le premier renvoyait à une fonction manuelle et le second à une fonction intellectuelle (avocat, médecin par exemple), aujourd'hui le terme *profession* a toutefois pris un sens beaucoup plus étendu englobant la notion même de *métier*. La politique est perçue incontestablement aujourd'hui à la fois comme un métier et comme une profession, c'est-à-dire comme une fonction pleine, permanente, rémunérée et dont le savoir-faire relève d'une technique spécifique et d'une spécialité.

Mais, ce constat historique, sociologique, et pratique n'exclut pas le fait que l'idée de «professionnel de la politique» dans le sens le plus large du terme, son sens philosophique, est d'un côté, passée par plusieurs étapes intellectuelles importantes, comme on l'a vu (du philosophe-roi de Platon

.....
⁶⁷ Sur «le concept de lutte», voir Weber (M.), *Economie et société*, Paris, Librairie Plon, 1971, coll. Agora, t.1, p. 74 et ss.

⁶⁸ Weber (M.), «Le métier et la vocation d'homme politique», in du même auteur, *Le savant et le politique*, op.cit., pp. 99-184 ;

jusqu'aux gouvernants technocrates) ; d'un autre côté, elle a donné lieu à des applications diverses impliquant aussi bien le révolutionnaire partisan et engagé, qu'on peut considérer comme un pré-professionnel de la politique, accédant au pouvoir après le succès de la révolution, que le technocrate, qui, engagé dans la politique en vertu de ses compétences techniques particulières ou propulsé par son parti ou par les gouvernants au pouvoir, parvient à se fondre dans le moule de la professionnalisation politique de type wébérien.

L'idée de «professionnel politique», dans le sens de métier et fonction spécifiques exercés par des hommes, varie, comme on l'a vu, d'un philosophe politique à un autre en rapport avec l'idée du «bon gouvernement» prévalant à une époque. L'idée du bon gouvernement, moral, juste et vertueux, des philosophes de l'Antiquité diffère de celle des Machiavéliens qui voient le bon gouvernement dans la morale de l'efficacité et l'obligation de résultat ; qui diffère à son tour de celle des philosophes des Lumières, comme Montesquieu qui le voit dans la modération du pouvoir et l'éclatement des institutions ; ou comme le démocrate Rousseau qui le perçoit tout entier dans la volonté générale, celle du peuple ;⁶⁹ qui diffère encore de celle des libéraux comme Weber, Pareto, Weil ou Aron, qui le voient dans une sorte de réalisme raisonnable ; de celle de Carl Schmitt qui le perçoit aussi chez le révolutionnaire partisan engagé pleinement en politique, motivé et discipliné ; ou de celle des concepteurs de l'Etat savant, comme Burnham, Galbraith ou Habermas, qui le voient dans une bonne organisation rationnelle et technique de la société. A l'évidence, le «professionnel de la politique» ou les gouvernants étatiques, républicains ou monarques, ne peuvent alors, à la suite de ces conceptions établies à différentes époques, relever d'un même type, même si une conception déterminée, celle du professionnel rémunéré à plein temps et de manière permanente par l'Etat en raison de sa mission politique, conçue par Weber, paraît aujourd'hui comme la conception dominante, autour de laquelle tournent les considérations et les problématiques sur le professionnalisme en politique.

.....
⁶⁹ M'rad (H.), «Mieux gouverner par un gouvernement de technocrates», in du même auteur, *La gouvernance : entre le citoyen et le politique*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 2015, pp.143-158, p. 147.

Bibliographie

- Aristote, *La Politique*, Paris, Denoël, Gonthier, coll. Méditations, 1980.
- Aron (R.), *Le spectateur engagé*, entretiens avec Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, Paris, Julliard, 1981.
- Aron (R.), *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1965.
- Aron (R.), *Penser la guerre. Clausewitz*, t. II (L'âge planétaire), Paris, Editions Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, nrf, 1976.
- Aron (R.), «Machiavel et Marx», in *Etudes politiques*, Paris, Editions Gallimard, 1972, pp. 56-74.
- Birnbaum (P.), Chazel (F.), *Analyse du système politique*, Paris, A. Colin, 1974 (1^e éd. 1965).
- Burnham (J.), *The Managerial Revolution*, New York, John Day, 1941.
- Burke (E.), *Réflexions sur la révolution de France*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1989.
- Clavreul (C.), *L'influence de la théorie de E. Sieyès sur les origines de la représentation en droit public*, Thèse, Paris, Université de Paris I, 1982.
- Châtelet (F.), Duhamel (O.), Pisier (E.) (dir.), *Dictionnaire des œuvres politiques*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1986.
- Châtelet (F.), Pisier-Kouchner (E.), *Les conceptions politiques du XX^e siècle*, Paris, PUF, coll. Thémis, 1981.
- Châtelet (F.), *Platon*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1965, livre IX.
- Chevallier (J.-J.), *Histoire de la pensée politique*, Paris, Grande Bibliothèque Payot, 1979, livre II, chap. IV, pp. 175-192.
- Condorcet, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, 1791, présentation, notes, bibliographie et chronologie par Charles Coutel et Catherine Kintzler, Paris, Garnier-Flammarion, 1994, Premier Mémoire, p.14 et ss. Dans le cadre de la collection : «Les classiques des sciences sociales», site web : [https://www.uqac.ca/Classiques des sciences sociales](https://www.uqac.ca/Classiques%20des%20sciences%20sociales).
- Constant (B.), *Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri*, Paris, Les Belles Lettres, Bibliothèque classique de la liberté, 2004, p. 65-71.
- Durkheim (E.), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, Champs, précédées par «Les règles de la méthode sociologique ou

- l'instauration du raisonnement expérimental en sociologie», 1988, ch.II.
- Draus (F.), «Raymond Aron et la politique», *RFSP*, 1984, 34-6, pp. 1198-1210.
 - Easton (D.), *Varieties of political Theory*, Englewoods, Prentice-Hall, 1966.
 - Galbraith (J.K.), *Le nouvel Etat industriel*, Paris, Gallimard, tel Quel, 3^e éd. revue et corrigée, 1989, chap.6, p100 et ss. (1^e édition en 1967, *The New Industrial State*).
 - Gaxie (D.), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, coll. Clefs (Politique), 4^e éd., 2003.
 - Habermas (J.), *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard, 1973 (1^e éd. 1964).
 - Kant (E.), *Théorie et pratique*, (opuscule, 1793), Paris, Hatier, coll. Profil, Philosophie, Introduction, commentaires et traduction par Jean-Michel Muglioni, 2014 (1^e édition, 1990).
 - Locke (J.), *Traité du gouvernement civil*, Paris, Flammarion GF, 1984, Chronologie, Introduction, Bibliographie, Notes par Simone Goyard-Fabre.
 - Machiavel, *Le Prince*, Paris, Le livre de poche, 1983.
 - Manin (B.), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, coll.Champs,1995.
 - Marcuse (H.), *L'homme unidimensionnel*, Paris, Minuit, 1968 (1^e éd.1968).
 - Marcuse (H.), *Culture et société*, Paris, Minuit, 1970 (1^e éd.1965).
 - M'rad (H.), «La problématique du professionnalisme politique du gouvernement tunisien. De l'autoritarisme à la transition démocratique », in Biard (B.) (dir.), *L'Etat face à ses transformations*, ABSP, L'Harmattan, Academia, Science politique, 22, ch.9, 2018, pp. 181-208 ; ainsi que *Revue Tunisienne de Science Politique*, n°1, sem.1, 2019, pp. 47-73.
 - M'rad (H.), «Mieux gouverner par un gouvernement de technocrates», in du même auteur, *La gouvernance : entre le citoyen et le politique*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 2015, pp. 143-158.
 - Pareto (V.), *Traité de sociologie générale*, Œuvres complètes, t.XII., Genève, Librairie Droz, 1968.

- Pasquino (P.), «Emmanuel Sieyès, Benjamin Constant et le «gouvernement des modernes», RFSP, vol. 37, n° 2, avril 1987, pp. 214-228.
- Platon, *La République*, Paris, Denoël, Gonthier, 1983 ;
- Platon, *Le politique*, in *Sophiste, Politique, Philèbe, Timée, Critias*, Paris, Flammarion GF, 1969.
- Saint-Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, 1266-1273, 16 vol., Paris, Le Cerf, Desclée et Cie, 1963 et 1964.
- Schmitt (C.), *Théorie du partisan*, in du même auteur, *La notion de politique. Théorie du partisan* (deux opuscules réunis par l'éditeur), Paris, Flammarion, Champs, 1992 (1^e éd. en 1963), Préface de Julien Freund.
- Schmitt (C.), *Parlementarisme et démocratie*, Paris, Seuil, 1988 (1^e édition, 1923).
- Schreibert (P.), «Under Lenins Anfänge» («A propos des débuts de Lénine», *Historische Zeitschrift*, n° 182 (1956).
- Schroers (R.), *Der Partisan ; ein Beitrag zur anthropologie* (*Le partisan ; contribution à l'anthropologie politique*, Kiepenheuer & Witsch, Cologne, 1961.
- Serres (M.), *Petite Poucette*, Paris, Manifestes Le Pommier, 2012.
- Serres (M.), «La seule autorité possible est fondée sur la compétence ». Propos recueillis par Labbé (Ch.) et Recasens (O.), *Le Point*, 21/9/2012.
- Sieyès (E.), *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1982, ch.V.
- Steiner (Ph.), «Vilfredo Pareto et la révision du libéralisme économique classique», in Nemo (Ph.) et Petitot (J.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2006.
- Tocqueville (A. de), *L'Ancien régime et la Révolution*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1967.
- Weber (M.), *Economie et société*, Paris, Librairie Plon, 1971, coll. Agora, t.1.
- Weber (M.), *Le savant et le politique*, Paris, coll. Le Monde en 10/18, 1963 (1^e éd., Plon, 1959).
- Weil (E.), *Philosophie politique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1984.
- Ysmal (C.) «Elites et leaders», in Grawitz (M.) et Leca (J.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, t.3.

Hatem M'rad est professeur de science politique à la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Université de Carthage, Président-fondateur de l'Association Tunisienne d'Etudes Politiques, ancien membre élu de l'Executif Committee of the International Political Science Association (IPSA), et directeur-fondateur de la Revue Tunisienne de Science Politique. Il est l'auteur, entre autres de *L'opinion publique mondiale* (CPU, 2006), de *Libéralisme et liberté dans le monde arabo-musulman* (Les Cygnes, Paris, 2011), *La gouvernance : entre le citoyen et le politique* (L'Harmattan, 2015), *Libéralisme et antilibéralisme dans la pensée politique* (Editions du Cygne, 2016), *Le dialogue national en Tunisie* (Nirvana, 2015), *Révolutions arabes et jihadisme* (Nirvana, 2017), *Janus ou la démocratie à deux têtes* (Nirvana, 2020).

CHAPITRE 2

LES PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE DANS LA DÉNÉGATION DE LA PROFESSIONNALISATION

Daniel Gaxie

Professeur émérite à l'Université Paris1 (Panthéon-Sorbonne)

daniel.gaxie@univ-paris1.fr

1. Introduction

La question de la professionnalisation politique a été longtemps confinée aux cercles académiques. Elle est toutefois récemment devenue un sujet du débat politique général en France. L'existence de professionnels de la politique est l'un des points de fixation des perceptions critiques de la politique dans le grand public. On reproche aux politiques de faire carrière et de ne penser qu'à leur carrière et aux privilèges qui y sont attachés. On pense qu'ils cherchent et que beaucoup parviennent à se maintenir dans des positions de pouvoir. Des citoyens ordinaires déplorent «qu'on puisse entrer en politique à 25 ans et en sortir à 75 ans». Les politiques feraient des promesses pour se faire élire sans pouvoir ou sans songer à les honorer. De même, ils seraient portés à parler plutôt qu'à agir.

Ces opinions prennent de la force au fur et à mesure qu'elles se répandent et certains politiques s'en emparent pour essayer de capter des soutiens. Ainsi, avant l'élection présidentielle de 2017, le candidat Emmanuel Macron s'est présenté comme étant en rupture avec les dérives de la professionnalisation. Le parti fondé pour le soutenir – *En Marche !*, devenu *La République en Marche* – a fait valoir que ses candidats pour les élections législatives de 2017 étaient des «représentants de la société civile», qui entendaient dépasser le «vieux monde», dont la politique serait monopolisée par «les indéboulonnables caciques des partis».

Dans ce contexte, l'étiquette de «professionnel de la politique» est devenue péjorative. Certains chercheurs en déduisent que les sciences sociales devraient renoncer à son usage pour se conformer aux normes de la neutralité

scientifique¹. Mais les sciences sociales ont de longue date mobilisé des catégories de la langue courante, y compris certaines comportant une charge négative – par exemple *élites* ou *clientélisme* –, en s’efforçant de désactiver leurs éventuelles connotations afin de les insérer dans leur langue technique.

Une manière de procéder à une telle désactivation consiste à renforcer les exigences relatives à la précision conceptuelle. Cette exigence est d’autant plus nécessaire que les mots profession, «professionnalisation» et l’expression «professionnel de la politique» sont polysémiques. Alors, qu’est-ce qu’un professionnel de la politique ? Y-a-t-il une profession ou un métier politique ?

2. Vivre pour et de la politique

Pour la sociologie politique, la signification de l’expression «professionnel de la politique» est généralement empruntée à Max Weber. Ce sociologue a souligné que ceux qui se consacrent aux activités «politiques» doivent être «économiquement disponibles» et qu’il y a deux moyens d’être économiquement disponible : il faut, soit disposer de temps libre et de revenus personnels, soit bénéficier d’une forme de rémunération associée aux activités politiques. Dans le premier cas, les acteurs «vivent pour la politique» sans «vivre de la politique». Dans le second cas, ils vivent pour et de la politique. Ce sont des «professionnels de la politique» au sens de Max Weber².

Weber est le témoin d’une transformation politique majeure : le remplacement progressif des *notables* par des *hommes politiques professionnels* pour l’exercice des fonctions de représentation³.

Les notables sont des membres des classes possédantes. Ils sont rentiers, propriétaires fonciers ou capitaines d’industrie. Ils disposent de moyens financiers relativement importants. Ils ont fait des études et appartiennent aussi aux classes éduquées. Ils bénéficient de réseaux de relations au sein des

.....
¹ En ce sens, Etienne Ollion soutient que «le terme de professionnel de la politique est de caractère moral, il est connoté négativement» et que «c’est une insulte qui laisse entendre que les parlementaires seraient intéressés, hâbleurs et rusés». Cf. Étienne Ollion, *Dans la file d’attente. Novices et professionnels en politique*, Dossier d’habilitation à diriger des recherches, Mémoire original, Paris, Université de Paris 1, 2021, p. 11 et 23.

² Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris Plon, 1963, (1959), p. 124 s..

³ Pour une analyse sociologique de cette transformation voir Alain Garrigou, *Histoire sociale du suffrage universel en France, 1848-2000*, Paris, Points-Seuil, 2002.

cercles dirigeants locaux et nationaux. Ils sont honorablement connus. La plupart vivent de leur rente ou peuvent librement organiser leur emploi du temps, ce qui leur laisse des loisirs pour s'occuper de la vie de leur cité, par exemple comme maire ou comme député. Leur aisance matérielle leur permet, et ils en tirent fierté, d'exercer leurs fonctions représentatives à titre «bénévole». Ils peuvent ainsi se consacrer aux activités politiques – c'est-à-dire vivre *pour* la politique – sans vivre *de* la politique.

Ils accèdent aux fonctions politiques par la nomination ou par l'élection. Dans ce cas, grâce à leurs moyens financiers, ils entretiennent des relations à dominante clientéliste avec leurs électeurs. Ils s'assurent de leurs votes en échange d'emplois, d'argent, de terres, de recommandations, de services personnels multiples et de la considération dont bénéficient les personnes de leur rang.

Les professionnels de la politique qui apparaissent dans le dernier tiers du XIX^e siècle appartiennent aux catégories sociales éduquées des régions supérieures ou moyennes supérieures de l'espace social. Ce sont des journalistes, des avocats, des médecins. Ils ne sont pas dans le besoin, mais ils ne disposent pas de moyens financiers équivalents à ceux des notables. Comme cela a été bien établi par Alain Garrigou, ils vont dénoncer les pratiques électorales notabiliaires comme relevant de la *corruption* et chercher progressivement, mais avec succès, à les discréditer et à les interdire. Pour cela, ils vont réussir à imposer un mode de mobilisation des électeurs qui privilégie - au moins officiellement - les programmes, les engagements électoraux et les visions du monde. En ce sens, l'avènement des professionnels de la politique contribue à orienter les pratiques électorales dans des directions davantage conformes aux attendus de la façade normative des démocraties représentatives. Les électeurs ne sont plus censés voter pour des avantages matériels, mais pour des projets politiques. En votant pour un candidat ou un parti, ils sont censés endosser son programme. Du même coup, leur suffrage est supposé contribuer à l'orientation des politiques publiques. C'est en ce sens que le «gouvernement du peuple» peut être qualifié de «gouvernement par le peuple».

Ce sont des mécanismes de rémunération associés à l'exercice de fonctions politiques, par exemple les indemnités versées aux élus, qui vont permettre à ce personnel émergent de se consacrer à la politique à temps

complet. Après cette première vague issue de la petite ou moyenne bourgeoisie et avec la création de partis ouvriers, on observe l'apparition d'élus d'origine populaire, souvent anciens permanents salariés des partis et des syndicats.

Weber n'analyse pas les conditions de l'avènement des professionnels de la politique. Il note qu'ils apparaissent dans le «cours du développement de l'État moderne»⁴ sans développer davantage cette hypothèse. Il se borne à les caractériser par opposition à leurs devanciers et adversaires, les notables, en privilégiant les conditions de ce qu'il appelle leur «disponibilité économique».

Selon les conceptions de l'époque, les professionnels de la politique ne sauraient être que des hommes. Il faudra attendre le dernier tiers du XX^e siècle pour que l'expression *femme politique* commence à s'imposer. C'est la raison pour laquelle Weber parle des *hommes politiques professionnels* plutôt que des *professionnels de la politique*.

Le constat par Weber de l'avènement des professionnels de la politique n'est nullement dépréciatif. Le sociologue souligne seulement que la professionnalisation est l'un des moyens qui permet à des acteurs d'être «disponibles économiquement», c'est-à-dire de ne pas avoir à se préoccuper de gagner de l'argent dans des activités «extérieures» pour faire face à leurs dépenses courantes et d'être ainsi pleinement en mesure de se consacrer aux affaires politiques, éventuellement à temps complet. Il faut ajouter que celui qui se lance dans les activités politiques a généralement besoin d'aide. Il doit donc non seulement assurer sa propre disponibilité économique, mais aussi celle de ses collaborateurs, par exemple de ses conseillers et de ses agents électoraux. Même lorsque l'acteur politique est un «*entrepreneur individuel*», il est à la tête d'une *entreprise*⁵ qui doit recruter des collaborateurs. Ces derniers peuvent être des membres de sa famille, des amis, des employés ou des obligés. Dans ces cas, le recrutement des auxiliaires s'opère en relation avec le capital social et les moyens financiers personnels du dirigeant de l'entreprise, donc de manière «patrimoniaire». Mais dès que l'entreprise

.....
⁴ *op. cit.*, p. 120-121.

⁵ Dans le vocabulaire de Max Weber, une «entreprise» est une «action continue en finalité». Cf. *Économie et société*, Paris, Plon, 1971, p. 55. L'entreprise économique n'est qu'un exemple d'action continue dont la finalité particulière est le profit. La finalité des entreprises politiques est l'accès à des positions de pouvoir politique ou, à tout le moins, l'accès à la compétition pour la conquête de ces positions de pouvoir politique

politique individuelle se développe et se «professionnalise», elle doit recruter de manière extrapatrimoniale et assurer des revenus réguliers à certains de ses participants, qui deviennent ainsi, eux aussi, des professionnels de la politique.

Weber souligne que «le recrutement non ploutocratique du personnel politique est lié à cette condition évidente que l'entreprise politique devra leur procurer des revenus réguliers et assurés»⁶. En ce sens, dans ce domaine également, l'avènement des professionnels de la politique est un facteur de «démocratisation», dans le sens de l'élargissement du recrutement du personnel politique.

Weber est également le témoin de l'apparition des premières organisations politiques collectives spécialisées et c'est à ces dernières qu'il fait allusion lorsqu'il donne des exemples de mécanismes de financement de l'activité politique professionnelle avec les «postes dans les partis, dans les journaux, dans les coopératives, dans les caisses de sécurité sociale, dans les municipalités ou dans l'administration de l'État que les chefs de parti distribuent à leurs partisans»⁷. Grâce aux partis, les entreprises politiques deviennent collectives et les dirigeants rémunérés peuvent bénéficier des aides bénévoles d'une partie des militants et des adhérents, mais également de l'appui des salariés du parti et des organisations qu'il contrôle. Les partis abritent également des entreprises individuelles, spécialement quand les représentants élus disposent d'une certaine autonomie en raison d'un capital politique personnel qui s'ajoute au capital politique collectif de leur organisation.

Weber ne pose pas la question de la dépendance introduite par ce mode de rémunération de l'activité politique. Les notables étaient «indépendants» en raison de leur fortune personnelle. Les professionnels de la politique sont dépendants de leur mode de financement et de ceux qui les financent. Ce furent longtemps principalement les partis, de manière directe ou indirecte, comme le suggère Weber. De nos jours, c'est aussi l'État (au sens large avec les institutions centrales et les collectivités territoriales) qui finance les indemnités des élus, leur donne des moyens de recruter des collaborateurs sur fonds publics, et autorise tacitement certains de ses fonctionnaires à profiter

.....
⁶ *op. cit.*, p. 126-127.

⁷ *Le savant et le politique, op. cit.*, p. 127-128.

des souplesses de leur emploi du temps pour se consacrer davantage aux affaires politiques qu'aux activités administratives dont ils sont officiellement chargés.

Weber note que «le développement de l'État moderne a pour point de départ la volonté du prince d'exproprier les puissances «privées» indépendantes»⁸. Le remplacement des notables par les professionnels pourrait s'analyser comme une nouvelle étape dans le désarmement des puissances indépendantes. C'est en ce sens que ce remplacement s'inscrirait dans le développement de l'État.

Les hypothèses de Max Weber sont pleinement corroborées par les évolutions des systèmes politiques occidentaux. Les hommes et, désormais, les femmes, qui occupent ou convoitent les principales positions de pouvoir politique sont des professionnels de la politique, au sens défini par ce sociologue. C'est vrai des parlementaires, du personnel gouvernemental, et, de plus en plus, des Maires des grandes villes et des dirigeants des exécutifs territoriaux.

Ainsi, autour de 93% des députés de l'Assemblée nationale française élus en 2017 (XV^e législature) se consacrent à temps complet à leur mandat parlementaire et parfois à d'autres mandats électifs locaux grâce aux indemnités afférentes. Ils n'ont plus de revenus associés à une activité professionnelle extérieure à la politique. Seuls un petit nombre (5%) d'entre eux déclarent⁹ conserver une activité professionnelle (par exemple comme médecin ou agriculteur) à titre secondaire, le plus souvent pour garder un lien avec leur ancienne profession et préserver la possibilité d'y revenir à l'issue d'un mandat parlementaire perçu comme provisoire. Dans quelques rares cas, il ressort des déclarations que les activités professionnelles «extérieures» sont sans doute exercées à titre principal et qu'elles prennent le pas sur les obligations parlementaires dans l'emploi du temps des personnes concernées.

Ces observations indiquent que le mandat parlementaire et les activités politiques qui vont avec supposent une disponibilité à temps complet

.....
⁸ *Op. cit.*, p. 119

⁹ Les parlementaires français sont dans l'obligation de déclarer leurs activités et intérêts dans les années qui précèdent leur élection. Les chiffres communiqués ici ont été construits sur la base de ces déclarations.

incompatible avec l'exercice d'une profession extérieure. Comme leurs devanciers, beaucoup des nouveaux élus ont renoncé à exercer leurs activités professionnelles antérieures pour se consacrer pleinement à leurs nouvelles fonctions. Encore faut-il noter qu'une partie non négligeable d'entre eux étaient déjà des professionnels vivant pour et de la politique ou des acteurs en voie de professionnalisation.

Sur les 473 nouveaux entrants à l'Assemblée nationale entre 2017 et 2021, une centaine, donc autour de 22%, vivaient déjà principalement pour et de la politique avant leur entrée au Palais Bourbon et autour de 14% vivaient partiellement de revenus liés à leurs activités politiques. Dans une assemblée censée être dominée par des «novices» issus de «la société civile», seulement un peu plus de la moitié des nouveaux députés (57%) était pleinement engagée dans une profession extérieure à la politique.

Les voies de cette professionnalisation précédant l'élection au Parlement sont diverses. Dans le plus grand nombre de cas, ce sont des indemnités associées à l'exercice d'un ou, plus souvent, de plusieurs mandats électifs locaux (Maire, Maire adjoint, Président ou Vice-Président d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (Métropoles, Communauté d'agglomération ou de communes, syndicats de communes), Président, Vice-Président d'un Conseil départemental ou régional, parfois simples conseillers communautaires, départementaux ou régionaux. Une deuxième voie de professionnalisation est assurée par l'occupation de positions de collaborateurs d'élus ou de membres du gouvernement : assistants parlementaires, membres des cabinets ministériels ou de cabinets de maires ou de président d'un exécutif territorial, collaborateur d'un groupe politique au Parlement ou dans un Conseil Régional, On observe également que les hommes ou les femmes engagées dans une trajectoire de professionnalisation occupent parfois des postes labellisés comme «administratifs», mais qui leur permettent de continuer à se consacrer plus ou moins complètement à leurs activités politiques. Il y a enfin des salariés d'un parti politique, peu nombreux dans le cas français.

Dans de nombreux cas, la «disponibilité économique» est assurée par le cumul de positions et de rémunérations associées à ces positions.

C'est d'ailleurs le plus souvent par l'intermédiaire d'un cumul de mandats électifs locaux et d'indemnités y afférentes que des hommes et des

femmes se sont engagées dans une trajectoire de professionnalisation qui les conduira au Parlement, puis, pour certains, au gouvernement. Nombreux sont les nouveaux députés qui cumulaient des activités et des rémunérations professionnelles (extérieures) et politiques dans les années précédant leur entrée au Parlement. Dans certains cas, les revenus professionnels («extérieurs») l'emportent. A l'autre extrémité du continuum, c'est-à-dire aussi au fur et à mesure de l'avancement dans le processus de professionnalisation, le cumul des indemnités d'élu local dépasse les revenus de l'activité professionnelle. Des médecins, des agriculteurs, des avocats, des fonctionnaires territoriaux ou des enseignants réduisent progressivement leurs activités professionnelles au fur et à mesure qu'ils accumulent des mandats locaux et progressent dans la hiérarchie des mandats. Ils procèdent à des arbitrages complexes, à la fois économiques, quand ils mettent en balance leurs revenus professionnels extérieurs et le montant des indemnités, et dans la gestion des contradictions entre l'investissement dans les activités d'élu et leur vie familiale¹⁰. Certains vivent ainsi pleinement pour et de la politique au moment où ils parviennent à se faire élire député ou sénateur. Ce sont alors principalement les indemnités parlementaires qui assurent le financement de la professionnalisation¹¹.

La professionnalisation n'est évidemment pas un processus linéaire. Des professionnels de la politique sont obligés de sortir momentanément ou définitivement de la sphère politique en cas de revers politique ou électoral. D'autres, peu nombreux, choisissent de découvrir de nouveaux horizons, notamment dans les grandes entreprises, et procèdent à des reconversions professionnelles en sens inverse.

L'engagement dans une carrière politique après reconversion d'une activité professionnelle antérieure était de loin la forme la plus fréquente de recrutement politique dans le passé. On observe toutefois que, désormais, un

.....
¹⁰ En ce sens, on lira avec intérêt les résultats de l'enquête de Rémi Lefebvre, «Les tensions et arbitrages au cœur de la professionnalisation politique intermédiaire : le cas des adjoints des villes», *Revue française de science politique*, Vol. 71, n° 1, Février 2021, p. 51-72.

¹¹ La plupart des parlementaires reversent une partie de leurs indemnités à leur parti. Cette part, qui contribue au financement des activités des partis est variable. Les députés communistes reversent la moitié de leur indemnité principale. Le montant est plus modeste pour les autres organisations, de l'ordre de quelques centaines d'euros. Il arrive que des députés cherchent à se soustraire à cette obligation.

nombre non négligeable de parlementaires et de dirigeants politiques de premier rang s'est toujours consacré aux activités politiques et n'a pas exercé de profession en dehors de la politique. Ce nombre est difficile à évaluer en raison d'une part de stratégies de dissimulation et, d'autre part, du fait des allers et retours entre des positions officiellement «politiques» et d'autres, qui ne sont pas étiquetées comme telles, mais qui permettent pourtant à leurs occupants de vivre «pour la politique». Dans ces limites, on observe une tendance à l'accroissement de la proportion d'acteurs politiques qui ont toujours vécu pour et de la politique¹². Il y a, en ce sens, une tendance au renforcement de la professionnalisation. Il est remarquable qu'elle se poursuive sous la XV^e législature, pourtant caractérisée par la prédominance d'un «mouvement» nouvellement constitué, qui ne disposait pas d'un vivier propre de candidats expérimentés et qui s'est flatté de faire appel à des «représentants de la société civile» contre le vieux monde des partis et des professionnels. Autour de 9% des députés de la XIII^e législature (2007-2012) ont toujours vécu pour et de la politique, 12% pour la XIV^e (2012-2017) et 11% pour la XV^e. Le pourcentage des députés qui vivent pour et de la politique au moment de leur première élection à l'Assemblée nationale est de 21% sous la XIII^e, 26% sous la XIV^e et 28% sous la XV^e législature.

Le rôle des partis politiques dans le financement des activités politiques tend à s'affaiblir. Le financement de la professionnalisation repose désormais plutôt, au moins dans le cas français, sur trois facteurs : 1/ l'augmentation du nombre d'institutions représentatives élues (les régions et de multiples intercommunalités ont complété les communes, les départements et le parlement) ; 2/ le renforcement des compétences et des moyens des institutions décentralisées ; 3/ le renforcement des équipes de collaborateurs œuvrant pour le compte des élus.

Max Weber a donc vu juste lorsqu'il annonçait l'avènement des professionnels de la politique. Il reste à examiner si, comme il le soutient, cette transformation a permis d'endiguer le recrutement «ploutocratique» du personnel politique.

.....
¹² Sur ce point, cf. Patrick Lehingue, «Existe-t-il de nouvelles logiques du recrutement politique ? Représentation parlementaire et clôture croissante du champ politique», in Lorenzo Barrault-Stella, Brigitte Gaïti, Patrick Lehingue, dir., *La politique désenchantée ?*, Rennes, PUR, 2019, p. 17-33.

L'enquête dans ce domaine donne des résultats ambivalents.

La grande majorité des députés (87% sous la XV^e, 82% sous la XIV^e et 80% sous la XIII^e législature) occupent des positions socio-professionnelles situées dans les régions supérieures de l'espace social (chefs d'entreprise, membres des professions libérales et des professions intellectuelles supérieures au sens de l'INSEE, donc y compris les personnes exerçant un mandat politique ou syndical) au moment de leur élection. Le poids de ces catégories dans la population active était de l'ordre de 18% en 2015. Les catégories sociales supérieures sont donc plus de quatre fois plus «représentées» au sein de l'Assemblée nationale qu'elles ne le sont au sein de la population active générale. A l'inverse, les députés issus des catégories populaires ont presque disparu (0% d'ouvriers et 0,2% d'employés parmi les députés de la XV^e, 0,3% et 0,8% pour la XIV^e et 0,3% et 0,5% pour la XIII^e législature), alors que ces catégories constituent respectivement 21% et 27% de la population active en 2015. Ces chiffres soulignent que les processus d'élection du personnel politique sont aussi des processus de sélection sociale. Avec l'affaiblissement et la transformation des partis, notamment «ouvriers», qui encourageaient la sélection, la formation et la promotion de cadres issus des catégories populaires, cette sélection s'est renforcée¹³. Toutefois, les personnes issues des catégories sociales intermédiaires (les professions intermédiaires de l'INSEE auxquelles il convient d'ajouter la plupart des commerçants, artisans et agriculteurs) sont sous «représentées» au sein de l'Assemblée nationale, mais elles ne sont pas quasi évincées comme le sont les catégories «populaires» (elles étaient 12% parmi les députés de la XV^e 17% pour la XIV^e et 18% pour la XIII^e législature, contre 34% dans la population active). Dans le même sens, sous la V^e République, le pourcentage de députés issus des catégories supérieures a toujours été supérieur 70%¹⁴, mais le poids de ces catégories dans la société était, dans le passé, nettement moins élevé que dans la période immédiatement contemporaine (par exemple 7,5% de la population active en 1975), ce qui impliquait une sur-«représentation» au sein de l'Assemblée nationale d'un facteur 10. Si la plupart des députés occupent des positions

.....
¹³ Il y avait 13% de députés d'origine ouvrière sous la dernière législature de la IV^e République élue en 1956.

¹⁴ Cf. Daniel Gaxie, «Les facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Cinquième République», *Revue française de sociologie*, XXIV, 1983, p. 441-465.

sociales plutôt élevées, la distance sociale qui les sépare de la plupart de leurs concitoyens s'est donc réduite

Un constat analogue ressort des informations disponibles¹⁵ à propos des revenus des députés. Sans surprise, les députés bénéficient de revenus individuels plus élevés que la moyenne de leurs concitoyens : 88% disposent d'un revenu supérieur au revenu médian (de l'ordre de 22 000 euros par an en 2017) et 12% se situent dans la moitié inférieure de la pyramide des revenus individuels¹⁶. La majorité, les députés appartiennent à des catégories aisées (revenus individuels supérieurs à 5 0000 euros mensuels), mais près de la moitié ont des revenus inférieurs à ce seuil (96% dans l'ensemble de la population). Parmi les députés, 13% ont des revenus (individuels) correspondant à ceux des 1% les mieux rémunérés dans la population. Les députés appartiennent donc dans l'ensemble aux catégories économiquement aisées ou abritées. Seul un petit pourcentage d'entre eux peut être crédité de revenus très élevés et un pourcentage à peu près identique dispose de rémunérations individuelles qui le rattachent aux catégories économiquement moins favorisées. Le recrutement n'est guère ploutocratique, même s'il n'est pas pour autant à l'image de la population dans son ensemble. Rares seraient toutefois les députés actuels qui pourraient se consacrer à plein temps à leurs activités parlementaires s'ils ne disposaient pas de ces indemnités. La professionnalisation au sens de Max Weber a certainement élargi le cercle de ceux qui peuvent exercer des mandats représentatifs bien au-delà des plus fortunés, même si ce cercle demeure relativement circonscrit socialement.

.....
¹⁵ Les déclarations d'activités et d'intérêts des députés permettent d'avoir une idée de leurs niveaux de revenus. Mais ces indications sont évidemment approximatives. Elles concernent les revenus individuels des députés alors qu'il serait plus pertinent de connaître les revenus de leur foyer, au moins pour ceux, les plus nombreux, qui ne sont pas célibataires. Les données reposent en second lieu sur des déclarations. En dépit des contrôles exercés par la HATVP, on observe d'évidentes lacunes. A titre d'exemple, une partie des députés sortants ne mentionnent pas les indemnités parlementaires dont ils ont bénéficié au cours de la législature antérieure. De plus, les déclarations ne sont pas homogènes. Certains évoquent des revenus nets et d'autres des revenus bruts, ce qui complique les comparaisons. Enfin les déclarations ne mentionnent pas les avantages en nature et toutes les formes de rétributions ou de rémunérations indirectes associées aux fonctions exercées. Alors que les indemnités versées aux élus sont officiellement publiques et publiées, on constate qu'elles sont en réalité opaques, au moins pour une partie d'entre elles et qu'il est difficile d'en avoir une connaissance précise et exhaustive. Sur ce point, pour ce qui concerne les députés, voir Étienne Ollion, *Dans la file d'attente*, op. cit., p. 178 s.

¹⁶ Ces revenus individuels relativement faibles peuvent être compensés par ceux du conjoint.

3. Une profession politique ?

Dans un second sens, une profession est un secteur d'activité ou une branche de la division du travail social et les professionnels sont les individus qui exercent cette activité et qui vivent par son intermédiaire. Les professionnels de la politique s'occupent des affaires «politiques», telles qu'elles sont définies socialement. Ce sont des spécialistes de la politique. Selon le sens commun, des hommes et des femmes sont considérées comme *politiques* dans la mesure où ils ou elles participent à des luttes pour l'occupation de positions de pouvoir politique et sont habilités à prendre des décisions dans divers domaines quand ils ou elles y accèdent. Dans les conditions des systèmes politiques se réclamant de la démocratie, ces acteurs politiques cherchent à obtenir diverses formes de soutien, notamment des votes, de leurs concitoyens qui ne sont pas engagés dans les activités politiques. Ils exercent ainsi des activités de représentation de ceux qui les soutiennent. C'est dans la mesure où ils parviennent à mobiliser de tels soutiens qu'ils se trouvent habilités à intervenir dans les luttes et débats sur des sujets multiples, qui deviennent ainsi «politiques» en ce qu'ils se trouvent constitués comme enjeux de ces luttes.

En ce second sens, les membres de la «profession politique» exercent et vivent des activités politiques, le plus souvent, de nos jours, à temps complet, au moins pour ce qui concerne les plus importantes. Les agents qui exercent une profession politique sont donc aussi des professionnels de la politique au sens de Max Weber.

Certains, on l'a dit, se sont toujours consacrés à ce type d'activité. D'autres sont entrés en politique après une reconversion professionnelle. Les premiers ont toujours été et les seconds sont devenus économiquement dépendants à l'égard de la politique, au sens où c'est grâce à leurs activités «politiques» qu'ils se procurent leurs ressources économiques et leurs moyens de vivre. Devenus acteurs politiques, ils sont ainsi incités à le rester, sauf à consentir des efforts de reconversion, potentiellement coûteux

Un élu qui vit grâce aux indemnités associées à l'exercice de son mandat est le plus souvent incité à présenter à nouveau sa candidature aux élections suivantes afin de conserver ce mandat, à moins qu'il ne puisse trouver une autre activité politique rémunérée ou qu'il soit âgé et en mesure et désireux

de percevoir une pension de retraite. C'est le succès de stratégies orientées d'après le souci du maintien dans la profession politique qui explique la tendance à la relative inamovibilité des acteurs politiques identifiée de longue date par Roberto Michels.

Plutôt qu'une parenthèse dans la vie de ceux qui s'engagent, la politique est une activité sociale particulière qui s'exerce dans la durée. En ce sens également, c'est donc une forme de profession. Cette durée semble augmenter. Ainsi la multiplication des opportunités de vivre de la politique tend à augmenter le nombre des postulants aux positions les plus recherchées. C'est le cas, par exemple, des positions parlementaires. Le résultat serait l'allongement de la file d'attente et de la durée de l'attente avant de devenir éligible et *a fortiori* d'être élu parlementaire¹⁷.

L'exercice de fonctions politiques dans la durée est donc une conséquence de la professionnalisation politique (au sens de Weber). À partir du moment où des hommes et des femmes vivent pour et de la politique, il leur est difficile d'envisager de faire autre chose. Beaucoup de reconversions professionnelles sont difficiles et coûteuses. C'est sans doute particulièrement vrai pour la profession politique qui assure non seulement des rémunérations non négligeables aux yeux d'une partie de ceux qui l'exerce, mais comporte également de multiples gratifications symboliques (sentiment d'être en puissance d'agir sur les choses et d'être placé sous les regards des autres, notoriété, prestige, présence dans les médias, considération qui, dans la période contemporaine peut s'accompagner de formes de détestation, conditions de travail gratifiante, voyages, fréquentation des puissants) qu'il est difficile de retrouver dans d'autres branches d'activité. Il en résulte que ceux qui exercent des activités politiques s'efforcent de continuer à le faire. Ainsi, pour les députés de l'Assemblée nationale française élus entre 1997 et 2017, le retrait de l'activité parlementaire est *subi* dans 77% des cas (échec électoral : 35%, âge avancé : 23%, décès : 8%, discrédit à la suite de «scandales» publics : 6%, ou d'une maladie : 5%). La plupart de ceux qui ont «choisi» de mettre fin à leur activité parlementaire (23%) ont décidé de faire valoir leurs droits à la retraite (13,5%) ou ont bénéficié d'une nomination à

¹⁷ Cf. Julien Boelaert, Sébastien Michon, Étienne Ollion, *Métier : député Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Paris, Raisons d'Agir, 2017 ; et Étienne Ollion, *Dans la file d'attente*, *op. cit.*.

des emplois publics généralement prestigieux (3,5%). Ce n'est que dans 6% des cas que le retrait de l'univers politique s'accompagne d'une reconversion professionnelle¹⁸.

Le retrait forcé ou choisi de l'activité parlementaire n'implique toutefois pas nécessairement l'abandon de toute activité politique, y compris à des âges relativement avancés. Ainsi, parmi les 242 députés de la XIV^e législature (2012-2017) qui ont décidé de ne pas présenter à nouveau leur candidature en 2017, environ un tiers semble avoir mis fin à toute activité politique, ce qui implique que les deux tiers se sont maintenus, d'une manière ou d'une autre, dans la profession.

Les engagements politiques conduisent donc à des carrières de longue durée, analogues, sous ce rapport également, aux carrières professionnelles. Cette longévité est d'autant plus remarquable que toutes les positions politiques rémunérées sont directement ou indirectement sous la menace de l'aléa électoral. Ce dernier est pourtant dans l'ensemble maîtrisé, dans les limites des oscillations des rapports de forces entre les partis. Une majorité de députés sortants retrouvent généralement leur siège après des élections générales (par exemple 71% en 2007 et 57% en 2012). Ce n'est que dans des cas exceptionnels (guerre, changement de régime politique, réaligement du système des partis) que les nouveaux élus sont majoritaires au sein de l'Assemblée nationale : il y avait à peu près 80% de nouveaux députés lors de l'élection de l'Assemblée constituante après la guerre en 1945 et 69% en 1958 au sein de la première législature de la V^e République. Ce nombre élevé de nouveaux élus est le signe d'un renouvellement du personnel parlementaire. Toutefois, une fois élus, les nouveaux venus tendent à s'installer et à s'engager dans une carrière longue (le pourcentage de nouveaux élus s'affaïsse lors des élections générales suivantes et oscille, par exemple, entre 20 et 40% entre 1962 et 1981)¹⁹.

¹⁸ J'emprunte ces informations à Louise Dalibert, «Les «vies d'après» des députés français. Des reconversions professionnelles lucratives limitées», *Revue française de science politique*, 2021/1, Vol. 71, p. 99.

¹⁹ Philippe Garraud aboutissait à des résultats comparables à propos des Maires des villes. Cf. *Profession : homme politique. La carrière politique des maires urbains*, Paris, L'Harmattan, 1989, notamment p. 86 et ss.

Les élections parlementaires sont officiellement ouvertes à n'importe quel citoyen qui remplit les conditions d'âge et de moralité. En réalité, l'essentiel de la compétition se joue entre des professionnels de la politique ou des aspirants à la professionnalisation. Il y a bien sûr des candidats qui n'appartiennent pas aux cercles politiques au moment où ils se présentent mais leurs chances d'être élus sont généralement minces. Dans une élection, par exemple parlementaire, il y a des compétiteurs de premier rang engagés pour «gagner», c'est-à-dire pour être élus ou pour consolider des positions politiques en obtenant un résultat significatif. Ce sont généralement les représentants des principaux partis ou courants politiques. Ceux qui sont présentés par des organisations marginales ou qui se présentent à titre individuel sont le plus souvent des sortes de «figurants».

Les professionnels de la politique tendent ainsi à monopoliser les positions «d'éligible» et l'accès aux positions de pouvoir politique aux principaux échelons (parlement national, exécutif des collectivités territoriales). Cette tendance s'est historiquement renforcée. Elle a dans un premier temps concerné les positions de pouvoir politique central (principalement les Parlements), puis les principales positions de pouvoir politique périphérique (grandes villes, principaux départements et régions), avant de gagner des collectivités territoriales plus «modestes» (par exemple des villes de taille démographique plus réduite)²⁰.

Cette «loi d'airain» de la professionnalisation politique est toujours (plus ou moins) à l'œuvre, y compris dans les situations de renouvellement (apparent) du personnel politique

Ainsi, l'Assemblée nationale française élue en 2017 compte 74% de nouveaux députés, soit l'un des taux de «renouvellement» parmi les plus importants de l'histoire parlementaire française, dans une conjoncture de redistribution des cartes politiques.

Mais, comme c'est généralement le cas, le renouvellement du personnel issu des élections de 2017 est plus limité qu'il n'y paraît.

Parmi les 473 députés de la XV^e législature élus pour la première fois, un très petit nombre (1%) étaient déjà ou avaient été parlementaires comme

.....
²⁰ Voir en ce sens, Philippe Garraud, *Profession : homme politique*, *op. cit.*

sénateur ou député européen. Environ 40% étaient déjà avancés dans leur carrière politique et remplissaient les conditions pour obtenir une investiture de l'un des principaux partis et pour l'emporter en cas d'élections favorables. Ce sont des hommes et des femmes qui sont éligibles pour représenter l'une des principales forces politiques en compétition lors des élections législatives en raison leur position dans les diverses hiérarchies politiques, par exemple à l'intérieur des partis ou parmi les élus locaux. Elles ou ils sont en mesure et éventuellement sur le point de franchir une étape supplémentaire dans leur ascension en accédant au Parlement.

Un troisième groupe (autour de 31% des nouveaux élus) est composé de personnes déjà engagées en politique, mais à des niveaux plus modestes que les précédents (militantisme partisan ou associatif, court passage dans un cabinet, «petits» mandats électifs, experts auprès de personnages politiques de premier rang). Le contexte politique de l'élection leur offre une chance d'accélération de carrière alors que, pour les «éligibles», le contexte politique vient davantage confirmer une ascension déjà bien engagée.

On ne recense donc qu'une minorité (autour de 29% en 2017²¹) de véritables «nouveaux venus», supposés plus ou moins «novices» en politique. Même dans une conjoncture de bouleversement des équilibres politiques au nom de l'appel à la «société civile», on observe que le «renouvellement» du personnel parlementaire est majoritairement assuré par des professionnels de la politique ou des individus en voie de professionnalisation.

De manière analogue à beaucoup de professions, la politique est donc une activité sociale particulière, une spécialité, exercée par des hommes et des femmes qui lui consacrent une partie plus ou moins importante de leur vie. L'exercice des activités politiques s'effectue dans le cadre d'un itinéraire qui s'apparente à une carrière professionnelle. De surcroît, comme beaucoup de trajectoires professionnelles, les carrières politiques sont hiérarchisées : faire carrière en politique, c'est gravir divers échelons d'un *cursus honorum*.

Dans le cas français, trois types idéaux de carrières peuvent être distingués.

²¹ Ce chiffre est relativement élevé. Un décompte comparable opéré à propos des députés élus pour la première fois en 1958 fait apparaître un pourcentage «d'hommes nouveaux» de l'ordre de 7%.

Le premier type de carrière est à dominante élective. Des hommes et des femmes sont présentés dans un rang modeste à des élections municipales. Devenus conseillers municipaux, certains progressent dans la hiérarchie et deviennent Maire ou Maire adjoint. Cette ascension est consolidée par l'accès à des positions de pouvoir dans des intercommunalités, par exemple la présidence ou une vice-présidence d'une communauté de commune. L'étape suivante peut être l'accès à un Conseil départemental suivie par une nouvelle ascension au sein de cette assemblée et l'élection par les pairs comme président ou vice-président de ce Conseil. A ce niveau, les acteurs deviennent «éligibles» au Parlement au sens où leur capital politique individuel les qualifie pour solliciter et obtenir l'investiture d'un parti. Cette investiture leur ouvre les portes du Parlement en cas d'élections favorables. Les nouveaux élus se trouvent alors placés au bas d'une nouvelle hiérarchie. Avec le temps, certains vont gravir de nouveaux échelons (vice-président de l'Assemblée ou d'une commission, puis Président d'un groupe parlementaire ou d'une commission). L'ascension dans les hiérarchies parlementaires ouvre à certains les portes du gouvernement, avec, une fois de plus, de nouveaux échelons à gravir (secrétaire d'État, ministre délégué, Ministre titulaire d'un portefeuille plus ou moins important, avec une position variable dans l'ordre protocolaire).

Pour ceux qui s'engagent dans cette voie élective, l'appartenance partisane peut favoriser l'ascension, mais elle est, dans l'ensemble, seconde. Ce sont plutôt les mandats électifs qui qualifient pour occuper des positions dans un parti, même si ces positions peuvent aussi consolider le poids des mandats.

Le second type de carrière est à dominante partisane. Des hommes et des femmes s'engagent dans un parti, et consacrent du temps au militantisme. Certains vont progresser dans la hiérarchie interne du parti et accéder à des positions de pouvoir au niveau local, puis intermédiaire (par exemple départemental), puis national. Ces positions de pouvoir partisan peuvent qualifier pour être désigné comme représentant du parti à une élection à un niveau correspondant (par exemple municipal pour les dirigeants locaux, départemental ou régional pour des cadres intermédiaires et parlementaire pour les dirigeants nationaux). Cette entrée dans la voie élective peut conforter l'ascension partisane, mais elle demeure seconde par rapport à cette dernière.

Le troisième type de carrière débute dans l'entourage d'un personnage politique établi. On pouvait l'identifier dans le passé avec l'ascension d'hommes jeunes, appelés à conseiller un ministre, notamment le Premier ministre, ou le chef de l'État. En raison de cette proximité, ils se trouvaient en bonne position pour obtenir l'investiture d'un parti de gouvernement lors des élections législatives. Le nouveau parlementaire pouvait être ensuite appelé à entrer au gouvernement dans un rang modeste, avant de consolider son ascension gouvernementale et politique par la conquête de divers mandats électifs locaux. Ce cursus était en ce sens *descendant* (la position centrale de conseiller ministériel puis de parlementaire est consolidée par la conquête de mandats électifs locaux). Ce type de carrière n'a pas disparu mais on observe d'autres cas, de plus en plus nombreux, d'entrée en politique dans l'entourage d'un personnage établi qui se prolongent par un *cursus ascendant*. Des hommes et des femmes sont recrutés pour assister un parlementaire, un Maire ou le dirigeant d'un exécutif territorial après leurs études universitaires. Certains d'entre eux se trouvent ainsi bien placés pour être présentés comme candidats à une élection locale. Ils vont continuer leur ascension électorale dans l'ombre de leur «patron» avant, pour certains, de s'émanciper et de poursuivre une carrière électorale plus ou moins accomplie. L'adhésion et la progression dans la hiérarchie interne d'un parti peuvent favoriser ce type d'ascension, mais de manière seconde. Plus que le parti ou l'élection, c'est l'activité dans l'entourage d'un personnage politique qui caractérise ce type de carrière, au moins à ses débuts.

Bien entendu, toutes les personnes qui s'engagent dans une carrière politique ne franchissent pas tous les échelons. Certaines s'arrêtent en chemin à des niveaux plus ou moins élevés. D'autres peuvent régresser, notamment en cas d'échec électoral. D'autres encore peuvent renoncer à leur engagement, notamment quand ils ou elles se retrouvent sans possibilité de vivre ou de vivre «convenablement» (selon leurs propres estimations) de la politique²².

²² Didier Demazière, Rémy Le Saout, «Professionnalisation et indemnisation des élus. Explorer la dépendance économique aux mandats politiques», *Revue Française de Science Politique*, Vol. 71, n° 1, p. 29-50. Il y a là un point aveugle des recherches. On ne sait pas grand-chose des fréquences de ces régressions et de ces abandons. Cet article est une première exploration de certaines des raisons des abandons.

En s'inscrivant dans un *cursus honorum*, l'activité politique présente une caractéristique supplémentaire qui la rapproche d'une activité professionnelle, même si la carrière politique est sans doute plus fragile et incertaine que beaucoup d'autres²³. C'est un secteur d'activité, une spécialité, une branche de la division du travail, dans laquelle des individus s'engagent pour une longue durée, parfois pour toute leur vie. Tout au long de cette carrière, ils progressent plus ou moins dans diverses hiérarchies.

Comme toute profession et comme toute carrière, la politique génère des intérêts propres à ceux qui s'y engagent. Comme Joseph Schumpeter l'avait souligné, le constat que «la politique devient inévitablement une carrière ... conduit ... à reconnaître l'existence d'intérêts professionnels spécifiques chez le politicien individuel ainsi que d'intérêts professionnels collectifs distincts propres à la profession politique en tant que telle»²⁴. Joseph Schumpeter avançait cette hypothèse dans une intention critique à l'endroit du marxisme. Pourtant, dans un texte il est vrai secondaire, Friedrich Engels avançait une proposition théorique très semblable : «La société crée certaines fonctions communes dont elle ne peut se dispenser. Les gens qui y sont nommés constituent une nouvelle branche de la division du travail au sein de la société. Ils acquièrent ainsi des intérêts particuliers, envers leurs mandataires également, ils se rendent indépendants à leur égard, et ... voilà l'État»²⁵.

L'hypothèse que les agissements des professionnels de la politique sont orientés (entre autres facteurs) par des intérêts propres, en particulier des intérêts de carrière se révèle féconde lorsque l'on examine, par exemple, les décisions de candidature.

Parmi les 604 députés ou anciens députés de la XIV^e législature (2012-2017) en position de se représenter, 242, soit 40%, ne se sont pas portés candidats lors des élections de 2017, contre 214 (35%) qui se sont présentés à nouveau mais n'ont pas été réélus et 152 (25%) à nouveau candidats et réélus. Pour une part, ce choix négatif est lié à l'âge, mais il résulte surtout d'une décision de carrière. En effet, une loi du 14 février 2014 interdit le cumul de fonctions exécutives locales (Maire et Maire adjoint, Président ou

.....
²³ Didier Demazière, Rémy Le Saout, «Professionnalisation et indemnisation des élus...», *art. cit.*, p. 36.

²⁴ Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1972, (1942), p. 376.

²⁵ Friedrich Engels, Lettre à Conrad Schmidt, in *Lettres sur «Le Capital»*, Paris, Ed. Sociales, 1964, p. 368.

Vice-Président d'un Conseil départemental ou régional ou d'un EPCI) avec le mandat de député ou de sénateur. Cette loi s'est appliquée de manière contraignante pour la première fois lors des élections législatives de 2017. Dans le passé, le dirigeant d'un exécutif local pouvait être élu député. Il y avait beaucoup de députés-maires (et même de députés, maires et présidents d'une communauté de commune ou d'agglomération) ou de députés-présidents d'un conseil départemental. Ces titulaires de positions de pouvoir périphérique doivent désormais y renoncer s'ils sont élus au Parlement ou démissionner de leur mandat parlementaire s'ils sont élus à la tête d'un exécutif territorial. Dans le contexte de ces nouvelles règles du jeu politique, on observe que ceux qui décident de ne pas se représenter sont plus souvent Maires (32% des non candidats contre 14% des candidats battus), de communes importantes (autour de 48 000 habitants en moyenne contre 20 000 pour les candidats). Ces Maires non candidats sont également plus souvent élus communautaires (87% contre 81%) dans des positions de pouvoir (49% sont présidents et 28% sont vice-présidents contre 10% et 35% parmi les candidats) dans un EPCI qui regroupe en moyenne 687 000 personnes, contre 516 000 pour les candidats. Dans le même sens, les non candidats sont un plus souvent élus départementaux (10% des non candidats contre 7% des candidats), dans trois quarts des cas comme président, alors qu'aucun des candidats n'est président d'un conseil départemental.

La décision des députés sortants de quitter l'Assemblée nationale est donc souvent la conséquence d'un choix stratégique de carrière, qui privilégie la direction de certaines collectivités à l'exercice d'un mandat parlementaire. L'édifice institutionnel de l'État s'en trouve reconfiguré. Des députés jouissant d'une forte position locale vont être remplacés par de nouveaux types de parlementaires moins puissants localement. La position du mandat parlementaire dans la hiérarchie des positions politiques s'en trouve possiblement dévaluée. L'élection à l'Assemblée nationale marquait dans le passé le franchissement d'une étape et d'un échelon important dans certaines carrières politiques. Des personnages puissants localement prenaient une dimension nouvelle et élargie : ils devenaient des personnages politiques nationaux. Il apparaît désormais que certains acteurs préfèrent conserver leur statut de dirigeant territorial plutôt que d'y renoncer pour un mandat de

député²⁶, sans doute déjà quelque peu dévalué, notamment en raison de la prééminence de la branche exécutive sur le législatif, des disciplines des groupes parlementaires et de la marginalité des parlementaires dans les champs de pouvoir. Le mandat parlementaire a cessé d'être une consécration supplémentaire pour beaucoup de représentants installés dans les institutions territoriales. Il gardera sans doute une attractivité aux yeux d'autres d'acteurs, peut-être au prix d'une dévaluation de cette position dans les hiérarchies internes aux cercles politiques.

4. Une profession déniée

Avec l'engagement dans la durée dans l'exercice d'une catégorie particulière d'activités sociales, la possession d'une spécialité et d'une compétence propre est l'une des composantes de la plupart des professions. Ya-t-il en ce sens une compétence particulière qui serait maîtrisée par ceux qui font profession de politique ?

Certains de ceux qui occupent des positions de pouvoir ou qui se préparent à les occuper disposent certainement d'une compétence sectorielle spécialisée dont ils peuvent se flatter, qui peut leur être reconnue et qui peut favoriser leur ascension. On songe par exemple aux «compétences économiques» supposées de titulaires des fonctions de ministre des finances ou aux «connaissances en matière budgétaire» facilement reconnues aux membres influents de la commission des finances de l'Assemblée nationale, à commencer par son rapporteur général. De même, on peut constater que, au moins en début de législature, des nouveaux députés maîtrisent moins bien les règles du jeu parlementaire que les plus anciens²⁷. Mais peut-on parler de savoir-faire, de connaissances spécialisées ou d'une compétence qui serait plus ou moins partagée par l'ensemble des membres de la profession politique, à la manière des médecins, des avocats ou des électriciens ?

.....
²⁶ On observe également que certains députés (N = 24) de la XV^e législature candidats et élus maires lors des élections municipales de 2020 ont préféré démissionner de leur mandat parlementaire afin de conserver leur mandat municipal, souvent complété dans les semaines suivantes par une responsabilité exécutive dans un EPCI. En quelques cas, leur suppléant, lui-même élu local, a préféré démissionner du mandat parlementaire afin de conserver ses responsabilités territoriales.

²⁷ Etienne Ollion donne quelques exemples en ce sens in *Dans la file d'attente, op. cit.*, p. 131 s..

On ne dispose pas d'enquête précise sur les compétences mises en œuvre par les acteurs politiques dans le cours de leurs activités, ce qui est sans doute révélateur du statut, ou plutôt de l'absence de statut, de cette composante de la profession politique. On ne connaît pas davantage celles qui favorisent les parcours «d'excellence». Sur ces sujets, les auteurs se bornent à avancer quelques conjectures. Ils présupposent que ceux qui savent entretenir des relations de familiarité avec les électeurs ont davantage de chances d'être élus. Ou que «les politiciens qui ont du métier» savent rendre des services, jouer les «assistantes sociales», s'inviter dans les fêtes familiales, embrasser les enfants, serrer les mains, partager ou feindre de partager les loisirs populaires, goûter les spécialités ou trinquer aux comptoirs des cafés. On soutenait dans le passé que les qualités oratoires sont une condition de l'ascension politique. Du fait de l'importance des investitures, on peut se demander si l'avancement des carrières politiques ne dépend pas d'une capacité à s'imposer dans les cercles des sélecteurs partisans. Du point de vue d'une sociologie des champs, on pourrait soutenir que la compétence propre des agents des champs politiques consiste à s'insérer et à marquer des positions distinctives dans le système des oppositions constitutif du champ. Ces conjectures révèlent que, contrairement à la plupart des autres professions, il n'y a pas de compétence revendiquée par les acteurs politiques qui serait également reconnue par ceux qui les soutiennent. Des acteurs politiques peuvent mettre en avant leur connaissance de tel dossier, leur dévouement ou l'énergie qu'il déploient dans l'exercice de leurs fonctions de représentation, mais ils ne cherchent pas à se légitimer en mettant en avant des titres universitaires ou des apprentissages de terrain qui attesteraient de connaissances et de savoir-faire nécessaires à l'exercice de leurs activités politiques générales et qui justifieraient une revendication de pleine juridiction sur ces activités, comme peuvent le faire, entre autres exemples, des médecins²⁸ ou des avocats. Il n'y a pas de formation scolaire ou universitaire qui préparerait au métier politique. La tendance historique est à l'élévation du niveau d'éducation²⁹, mais les spécialisations universitaires des politiques sont très variables, même si certaines (le droit,

.....
²⁸ Cf. Eliot Freidson, *la profession médicale*, Paris, Payot, 1984.

²⁹ Cf. Daniel Gaxie, Laurent Godmer, «Cultural Capital and Political Selection : Educational Backgrounds of Parliamentarians», in Maurizio Cotta & Heinrich Best, eds, *Democratic Representation in Europe. Diversity, Change, and Convergence*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 106-135.

l'économie, des formations composites comme celles qui sont proposées en France par les Instituts d'Études Politiques) sont plus fréquentes que d'autres. Dans la mesure où le métier politique suppose des compétences spécifiques, ces dernières s'acquièrent sur le tas et les politiques ne cherchent pas à s'en prévaloir, au moins publiquement³⁰. Les membres de la «profession politique» ne revendiquent pas la maîtrise et l'exercice d'une «compétence professionnelle». Corrélativement, nul ne songe à la leur reconnaître ou même à la leur demander. On voit mal une femme ou un homme politique se vanter en public de ses capacités à établir des relations de familiarité (apparente) avec ses électeurs ou de son savoir-faire pour dire ce que ces derniers veulent entendre. Les qualités que certains électeurs attribuent aux représentants politiques de leur choix relèvent davantage de la justesse de leurs orientations idéologiques ou de leurs prises de position ou de qualités éthiques générales (honnêteté, dynamisme, courage) que d'une qualification professionnelle. Quand certains - par exemple des candidats à une élection présidentielle - sont reconnus comme «compétents» ou «incompétents», c'est leur aptitude supposée à occuper telle ou telle position qui est visée et non une compétence générique qui serait plus ou moins partagée par l'ensemble des professionnels de la politique. Contrairement à beaucoup de professions, les politiques ne sont d'ailleurs pas rémunérés à hauteur d'une compétence qui leur serait reconnue, ni en fonction de la qualité du travail qu'ils fournissent³¹. Ainsi, les indemnités de Maire sont fonction de la taille démographique de la commune.

Enfin, contrairement encore aux autres professions, les politiques sont des «professionnels» honteux qui répugnent à se définir comme tels. Rares sont les hommes ou les femmes qui déclarent une profession «politique», alors même qu'ils vivent de la politique, y compris, parfois, depuis de longues années. Ainsi, quand ils doivent indiquer une profession sur la fiche personnelle mise en ligne sur le site officiel de l'Assemblée nationale, on n'observe que

³⁰ Les conversations privées entre pairs roulent par contre souvent sur les qualités supposées de tel ou tel partenaire ou adversaire.

³¹ Didier Demazière et Rémy Le Saout notent que «les règles d'indemnisation des mandats [électifs] sont indépendantes du travail effectivement produit et sont indexées sur la valeur faciale du mandat» in «Vivre de la politique. Rémunération des élus et indemnisation des mandats», *Revue Française de Science Politique*, Vol. 71, n° 1, 2021, p. 10.

quelques rares cas où le député fait explicitement référence à la profession politique qu'il ou elle exerçait avant son élection³². Des déclarations comme «permanent» (un cas sur 639), «permanent politique» (trois cas), «élu local» (deux cas), «collaborateur parlementaire» (trois cas), «assistant parlementaire» (quatre cas), «collaborateur politique» (un cas) ou «attaché parlementaire» (deux cas), «directeur de cabinet», sans autre précision, (un cas), sont rares. On observe encore quelques expressions euphémisées d'une activité professionnelle dans les sphères politiques : «durant 12 ans, j'ai travaillé à l'Assemblée nationale, dont 10 aux côtés de X». La plupart des députés déclarent leur ancienne profession (en dehors de la «politique»), y compris dans les nombreux cas où ils ont cessé de l'exercer depuis longtemps. Rares sont ceux qui prennent soin de préciser qu'ils font référence à leur ancienne profession comme ce député qui se présente comme «ancien auto-entrepreneur». La plupart n'ont pas ce souci de précision. Tel député qui a été plusieurs années Maire d'une ville de 9 000 habitants, Président d'une communauté de Communes de 29 000 habitants, Conseiller régional, puis assistant parlementaire, se déclare «avocat», alors que sa déclaration d'intérêts indique qu'il n'exerce plus depuis deux ans au moment de son élection et que ses revenus d'activité en cette qualité ne représentaient qu'une fraction minimale (16% lors de sa dernière année d'exercice) de l'ensemble de ses revenus personnels. Tel autre député se présente comme «secrétaire administratif», mais déclare à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Politique qu'il n'a pas exercé «d'activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification... au cours des cinq années précédant la déclaration». En revanche, il a bénéficié d'indemnités associées à son mandat de Maire d'une ville de plus de 40 000 habitants et de Président d'une communauté d'agglomération de plus de 150 000 habitants au cours des années qui précèdent son élection à l'Assemblée nationale. Un député se dit «dirigeant de société» alors qu'il indique dans sa déclaration d'activités qu'il est «mandataire social ... d'une société qui n'a pas démarré d'activité opérationnelle» et qu'il a perçu des indemnités de maire d'une commune de moins de 1 000 habitants et de vice-président d'une communauté

.....
³² Selon Julien Boelaert, Sébastien Michon et Étienne Ollion, seulement 30 des 577 élus de la 14^e législature (2012-2017) déclarent une «profession politique». Cf. Métier : député Enquête sur la professionnalisation de la politique en France, Paris, Raisons d'Agir, 2017, p. 32. Selon ces auteurs, même le personnel de l'Assemblée en charge de l'élaboration des statistiques officielles est réticent à recenser les professions politiques.

d'agglomération de plus de 60 000 habitants, après avoir abandonné son emploi d'enseignant dans un centre de formation pour adultes. D'autres élus font le choix de ne rien déclarer, optent pour la catégorie «autre profession», se disent «sans profession» ou «mère au foyer», alors qu'ils vivent de la politique depuis des années. Enfin, certains députés choisissent d'indiquer une catégorie professionnelle vague («cadre», «consultante», «manager», «retraîtée», «journaliste», «cadre supérieur du secteur public», «chargé d'études»), plus ou moins compatible avec la réalité de leurs activités politiques.

Dans le même sens, Patrick Lehingue a montré que, au moment où les parlementaires débattent d'un statut de l'élu local qui doit régir divers aspects (formation, rémunération, imposition et retraite) qui correspondent à une définition conventionnelle d'une profession, ils prennent soin de rejeter explicitement toute assimilation de l'exercice d'un mandat représentatif à une «profession» ou à un «métier»³³.

Ces stratégies de dissimulation sont la conséquence de la professionnalisation politique. Comme Joseph Schumpeter le souligne, les professionnels de la politique ont des intérêts propres, distincts de ceux de leurs électeurs et de leurs sympathisants. Ces intérêts propres entrent en contradiction avec la façade officielle de la représentation politique qui présente les élus comme des mandataires dévoués à la défense des intérêts de leurs mandants. Si le mandataire est un professionnel de la représentation, *a fortiori* s'il a consacré toute sa vie professionnelle à cette activité, il sera facilement suspecté de faire passer ses propres intérêts avant ceux de ses mandants. Personne ne pense qu'un agent immobilier qui reçoit un mandat de vente de la part du propriétaire d'un bien va agir dans l'intérêt exclusif de ce propriétaire. Chacun sait qu'il agira en ce sens dans la logique et dans les limites de ses intérêts de professionnels de l'immobilier. La relation entre le propriétaire et l'agent immobilier sera nécessairement affectée par cette médiation. La plupart des propriétaires intégreront par exemple dans leurs calculs la possibilité que l'agent immobilier cherche à faire vendre leur bien au plus vite et soit tenté de les inciter à minorer le prix demandé afin de trouver plus rapidement un acheteur.

.....
³³ Patrick Lehingue, «Vocation, art, métier ou profession ? Codification et étiquetage des activités politiques. Les débats parlementaires sur le statut de l'élu local (décembre 1991-janvier 1992)», in Michel Offerlé, dir., *La profession politique XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 1999, p. 93-134.

La reconnaissance explicite de la qualité de professionnels du côté des mandataires risquerait de fragiliser et de compliquer la relation de représentation politique. Bien sûr, beaucoup de mandants ne sont pas dupes, mais pourquoi prendre le risque d'activer un peu plus la méfiance structurelle potentielle en explicitant la professionnalisation de la médiation ?

5. Conclusion

Pour ces raisons, la professionnalisation politique fait l'objet d'un travail de dénégation. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de profession politique pleinement instituée.

Bien sûr, certaines caractéristiques des activités politiques contemporaines les rapprochent d'une organisation de type professionnelle. On a vu que les hommes et les femmes qui s'engagent dans cette voie avec quelque succès ont progressivement renoncé à leurs activités professionnelles antérieures ou se sont toujours consacrés à la politique. La politique est ainsi une carrière à laquelle certains consacrent une partie importante et parfois la totalité de leur «vie active». C'est une activité sociale parmi d'autres, dans laquelle des femmes et des hommes choisissent de se spécialiser et qui leur permet de percevoir des revenus ou une part importante de leurs revenus. Toutefois, contrairement à beaucoup de professions, l'entrée en politique ne suppose pas une formation scolaire spécialisée sanctionnée par un diplôme. Dans la mesure où l'exercice des activités politiques requiert l'acquisition de savoir-faire, elle s'opère de manière informelle dans le cours des pratiques. Les formes de «compétence» qui s'acquièrent de cette manière ne sont pas revendiquées et reconnues comme telles. Les acteurs politiques ne revendiquent pas de compétence professionnelle spécialisée et ne cherchent pas à justifier un privilège de juridiction sur les affaires politiques au nom d'une telle compétence. Le monopole des activités politiques que la corporation politique parvient plus ou moins à contrôler n'est pas légitimé par la revendication d'une compétence spécialisée. Les acteurs politiques ne revendiquent pas non plus une rémunération au nom et à hauteur d'une compétence. Ainsi, les rémunérations des élus sont définies comme des dédommagements, comme une indemnisation, de l'impossibilité de se consacrer à des activités professionnelles «ordinaires». Les autres formes d'activités politiques (par exemple l'activité de permanent salarié d'un parti

ou de collaborateur d'un élu) donnent lieu à rémunération qui peut être justifiée par un travail. Le recrutement dans ces fonctions peut être également justifié ou facilité par la possession de compétences particulières, notamment universitaires, mais il s'agit alors de compétences techniques qui peuvent aider les activités politiques de l'employeur mais qui ne constituent pas pour autant une compétence politique professionnelle.

Une part de l'organisation sociale des activités politiques contribue ainsi à prévenir, limiter ou écarter l'institutionnalisation de la politique comme une profession de plein exercice. La dissimulation des aspects professionnels participe de ce travail collectif de dénégation. On pourrait imaginer que l'activité politique devienne pleinement et officiellement «professionnelle». D'authentiques professionnels proposeraient leurs services marchands pour prendre en charge des intérêts sociaux et politiques à des individus ou à des groupes qui seraient désireux et en mesure de se les offrir. Certaines transformations des dernières décennies, notamment la construction de marchés du conseil, du marketing, de l'événementiel, des études, des sondages et de la communication politiques, vont dans ce sens. Une telle reconnaissance officielle aurait le mérite de la clarté et dissiperait les ambiguïtés, les hypocrisies et les contorsions qui contribuent à saper la crédibilité de la politique dans sa forme actuelle de professionnalisation déniée. Mais elle saperait dans le même temps tout l'édifice normatif de la représentation politique.

C'est sans doute la raison pour laquelle la notion même de professionnalisation politique apparaît quelque peu incongrue.

Il y a des professionnalisations qui vont de soi et des professionnalisations «à plaisanterie». Ces dernières comportent une charge critique comme lorsque l'on parle de «grévistes professionnels» ou de «professionnels de la conspiration». Sous certains rapports, l'expression «professionnels de la politique» comporte elle aussi une charge critique qui souligne que la pleine professionnalisation de la politique n'est pas légitime et qu'elle existe, s'organise et se perpétue dans la dénégation.

Bibliographie

- Boelaert, Julien, Sébastien Michon, Étienne Ollion, *Métier: député Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Paris, Raisons d'Agir, 2017.

- Dalibert, Louise, «Les «vies d'après» des députés français. Des reconversions professionnelles lucratives limitées», *Revue française de science politique*, 2021/1, Vol. 71, p. 97-117.
- Demazière, Didier, Rémy Le Saout, « Vivre de la politique Rémunérations des élus et indemnisation des mandats, *Revue Française de Science Politique*, Vol. 71, n° 1, p. 7-28.
- Demazière, Didier, Rémy Le Saout, «Professionnalisation et indemnisation des élus. Explorer la dépendance économique aux mandats politiques», *Revue française de science politique*, Vol. 71, n° 1, p. 29-50.
- Engels, Friedrich, Lettre à Conrad Schmidt, in *Lettres sur «Le Capital»*, Paris, Ed. Sociales, 1964.
- Freidson, Eliot, *la profession médicale*, Paris, Payot, 1984.
- Garraud, Philippe, *Profession : homme politique. La carrière politique des maires urbains*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- Garrigou, Alais, *Histoire sociale du suffrage universel en France, 1848-2000*, Paris, Points-Seuil, 2002.
- Gaxie, Daniel, *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, dossiers thémis, 1973.
- Gaxie, Daniel, «les facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Cinquième République», *Revue française de sociologie*, XXIV, 1983, p. 441-465.
- Gaxie, Daniel, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, coll. clefs politique, 4ème édition, 2003.
- Gaxie, Daniel, Laurent Godmer, «Cultural Capital and Political Selection : Educational Backgrounds of Parliamentarians», in Maurizio Cotta & Heinrich Best, eds, *Democratic Representation in Europe. Diversity, Change, and Convergence*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 106-135.
- Lefebvre, Rémi, «Les tensions et arbitrages au cœur de la professionnalisation politique intermédiaire : le cas des adjoints des villes», *Revue française de science politique*, Vol. 71, n° 1, Février 2021, p. 51-72.
- Lehingue, Patrick, «Existe-t-il de nouvelles logiques du recrutement politique ? Représentation parlementaire et clôture croissante du champ

- politique», in Lorenzo Barrault-Stella, Brigitte Gaïti, Patrick Lehingue, dir., *La politique désenchantée ?*, Rennes, PUR, 2019, p. 17-33.
- Lehingue, Patrick, «Vocation, art, métier ou profession ? Codification et étiquetage des activités politiques. Les débats parlementaires sur le statut de l'élu local (décembre 1991-janvier 1992)», in Michel Offerlé, dir., *La profession politique XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, 1999, p. 93-134.
 - Ollion, Étienne, *Dans la file d'attente. Novices et professionnels en politique*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches, Mémoire original, Paris, Université de Paris 1, 2021.
 - Schumpeter, Joseph, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1972, (1942),
 - Weber, Max, *Le savant et le politique*, Paris Plon, 1963, (1959).
 - Weber, Max, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971.

Daniel Gaxie est professeur émérite à l'Université Paris1 (Panthéon-Sorbonne), rattaché au Centre Européen de Sociologie et de Science Politique. Il est notamment l'auteur du *Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique* (éd. du Seuil, 1978) et de *La démocratie représentative* (Montchrestien, 2003). Il a récemment codirigé *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe* (Economica, 2010) et *Que faire des partis politiques ?* (éd. du Croquant, 2018).

CHAPITRE 3

LE LANGAGE POLITIQUE OU QUAND DIRE C'EST NE RIEN DIRE

Mélika Ouelbani

Professeure Emérite de philosophie.

Université de Tunis

ouelbani.melika@planet.tn

1. Introduction

Imaginons un enfant qui donne à son instituteur comme exemple de phrase correcte :

«La montre est assise sur la table»¹ ou «ses yeux sont noirs et bleus».

Que dirait l'instituteur, sachant qu'une phrase doit être correctement formée, c'est-à-dire qu'elle doit respecter les règles de la syntaxe de la langue française ? Objectivement, il n'aurait rien à reprocher à l'élève, d'un côté. Mais d'un autre côté, sous prétexte que ce qu'il dit n'a pas de sens, parce que impossible (dans un cadre «normal») et ne pouvant pas correspondre à la réalité, aurait-il le droit de pénaliser l'élève irréprochable du point de vue de la grammaire, objet du cours ?

Ces deux exemples mettent l'accent sur des questions d'usage de notre langage : Une phrase sensée doit-elle correspondre à la réalité ? La connaissance des règles de grammaire suffisent-elles pour permettre à notre langage de remplir son rôle, à savoir la communication ? Autrement-dit, si une phrase se définit comme étant une unité grammaticale, «un assemblage oral ou écrit capable de représenter l'énoncé complet d'une idée», l'idée qu'elle exprime doit-elle nécessairement correspondre à une réalité ?

Pour répondre à ces interrogations, je me référerai à Wittgenstein, lequel a consacré toute son œuvre au fonctionnement de notre langage et à la détermination du sens.

.....
¹ Cet exemple est emprunté à Wittgenstein.

D'après Wittgenstein tout non-sens découle du non-respect des règles de notre langage². Pourtant, bien que les deux exemples que je viens de donner ne posent aucun problème du point de vue grammatical, syntaxique comme du point de vue logique, on peut envisager de ne pas les accepter comme exemples de phrases correctes. Il conviendrait de clarifier le concept de règles ainsi que la manière de les utiliser et par là-même de préciser les critères du sens et du non-sens.

Selon Wittgenstein, le langage est composé de propositions (la distinction entre phrase et proposition n'est pas importante dans ce contexte, la phrase étant plutôt un terme grammatical), elles-mêmes composées de noms. Selon son premier ouvrage, le seul publié de son vivant, le *Tractatus logico Philosophicus*, il soutient l'idée que le rôle du langage consiste exclusivement à refléter le monde, tel que nous le voyons et nous le représentons. Autrement dit, un parallèle parfait, une isomorphie existe entre le langage et le monde. A chaque proposition correspond au moins un état de choses, c'est-à-dire un fait possible, quelque chose qui peut arriver et qui peut être confirmé après vérification. Il suffit donc à une proposition d'exprimer une possibilité pour avoir un sens. Ce n'est que dans ce cas que nous pouvons la comprendre, ce qui revient à savoir ce qui se passerait si elle était vraie.

Comparons ces propositions :

- 1) $\sim (p \wedge q) \equiv (\sim p \wedge \sim q)$
- 2) *La montre est assise sur la table*
- 3) *L'âme est éternelle*
- 4) *Le ciel est bleu*

La première proposition est vraie dans le sens où elle est tautologique. Mais que me dit-elle ? Rien car elle est formelle et n'exprime donc aucune pensée. Elle est toujours vraie en vertu de sa forme, bien qu'elle n'ait aucun sens.

La seconde est grammaticalement correcte, mais un élève qui la donnerait pour illustrer une phrase pourra être réprimandé pour avoir dit n'importe quoi.

.....
² Par langage, nous entendons la langue en particulier.

La troisième n'est pas vérifiable, le contraire étant tout aussi soutenable, aucune preuve ne pouvant être fournie de son affirmation ou de sa négation. Ma question serait de connaître la différence entre cette proposition et celle-ci, tellement galvaudée : 5) *Le peuple veut la justice*. Peut-on attribuer un prédicat à ce qui serait «le peuple» ?

Ainsi, en fin de compte, il semble que seule la quatrième proposition dit une réalité, facile à vérifier et dont on peut déclarer la vérité ou la fausseté. Mais si les trois premiers exemples ne disent pas un sens, le font-ils pour les mêmes raisons ?

Une tautologie n'a bien sûr pas de sens, car elle est toujours vraie du point de vue formel, quelle que soit l'interprétation que nous pouvons donner aux symboles. La troisième et la cinquième proposition ne sont pas susceptibles d'être vérifiées. Elles appartiennent à la métaphysique et à l'idéologie dans la mesure où l'âme et le peuple n'ont pas de dénotation, ne renvoient pas à des objets et donc aucune vérification des propos à leur sujet n'est possible.

En revanche, si nous comprenons la deuxième et la quatrième proposition, parce qu'elles sont composées de noms d'objets, peut-on dire que «être assis sur la table» est un prédicat de l'objet montre ? Et peut-on affirmer à minuit que le ciel est bleu ?

Dans une première partie, je définirai avec plus de précision ce qu'on entend par une proposition qui dit un sens que nous comprenons. Une fois les critères et les conditions d'un discours sensé précisés, j'essaierai dans une seconde partie de vérifier le statut des propositions énoncées par des politiques.

2. Le langage, miroir du monde

Comme ses contemporains, et en tant que l'un des principaux fondateurs de la philosophie analytique, Wittgenstein pensait que seule l'analyse pouvait permettre de comprendre le sens d'un langage, tout comme l'analyse chimique permet de connaître la matière. Si cette analyse permet le dévoilement du sens, elle se devra donc de dévoiler en même temps le réel grâce à une mise au jour d'une correspondance avec lui.

Cette philosophie dite de l'atomisme logique permet au langage d'exprimer le réel et d'établir une correspondance parfaite entre les deux ; le langage devient ainsi le miroir du réel. «La réalité empirique est circonscrite

par la totalité des objets...»,³ dit Wittgenstein, car si le monde se définit effectivement comme étant la totalité des faits, ceux-ci sous entendent les objets qui les constituent. Le parallèle recherché implique donc que le langage, en tant que totalité des propositions, est circonscrit par la totalité des noms qui renvoient à ces objets, car ce sont les relations entre ces noms qui permettent de constituer les propositions, lesquelles sont atomiques ou élémentaires au sens logique du terme.

Tout ce qui a un sens est un propos sur les objets, ceux-ci garantissent manifestement le sens. «Ce qui se laisse décrire peut aussi arriver...»⁴. Seuls les énoncés sur des objets sont donc des propositions sensées à l'exclusion de toutes les autres.

Dans ce cas, pourquoi l'énoncé qui affirme que «la montre est assise sur la table» n'aurait-il pas de sens? Parce que si une proposition est une connexion de noms d'objets, cela ne veut pas dire que toutes les connexions sont autorisées. Certes, il suffit que l'on parle d'objets réels (ou dits réels) et le reste est affaire de syntaxe. L'objet se définit par sa forme : «La possibilité de ses occurrences dans des états de choses est la forme de l'objet»⁵, sauf que ces possibilités de connexions des objets entre eux et par là-même celle de leurs noms entre eux n'est pas arbitraire dans le sens où chaque objet appartient à un espace logique. Ainsi, dire par exemple que «la montre est assise sur la table» est vide de sens, parce que la montre et la propriété d'être assis n'appartiennent pas au même espace logique, à la même sphère, selon l'expression de Carnap. En d'autres termes, on connaît la signification d'un nom, si on sait l'associer à d'autres conformément à ce qui est réel. C'est en cette capacité d'associer les noms que consiste l'apprentissage du langage. On connaît la signification d'un nom, si on sait l'associer avec d'autres, c'est-à-dire si on sait l'utiliser dans une phrase.

Cette conception implique que même si la signification du nom est l'objet, ce n'est en fait que dans la proposition qu'un nom a une signification :

.....
³ Wittgenstein (L.), *Carnets* 1914-1916, Trad. fr. G.G. Granger, Paris, Gallimard, 1971, 26-4-16 et *Tractatus logico philosophicus*, Trad. fr. G.G. Granger, Paris, Gallimard, 2001, 5 5561.

⁴ Wittgenstein (L.), *Tractatus*, oc, 3 62.

⁵ *Idem*, 2 0141.

«...ce n'est que lié dans une proposition qu'un nom a une signification»⁶. Dans ce cas il n'est pas possible de considérer le nom hors de la proposition, celle-ci n'étant pas constituée de manière arbitraire ou libre.

Il y a un donc un seul monde et un seul langage pour le représenter de façon claire et fidèle. Cette conception d'un langage idéal, dans la mesure où tout y est stipulé et prescrit d'avance, s'est avérée être aux yeux de son auteur trop étroite. En effet, notre langage n'est pas figé, le sens qu'il permet d'exprimer dépend de nombreux paramètres extralinguistiques. La proposition citée plus haut : «le ciel est bleu» peut être affirmée ici et maintenant, mais pas dans un contexte nocturne par exemple. L'importance du contexte d'énonciation a permis à Wittgenstein de développer la philosophie des jeux de langage, où le rôle principal du langage n'est plus la représentation du monde, mais la communication. Ce qui nous intéresse pour notre propos c'est le passage à sa philosophie post *Tractatus*, critique de celle du *Tractatus*, sans pour autant la renier. Il s'agit de la philosophie des jeux de langage, paradigme de tout langage quel que soit son objet. Si tout langage fonctionne à la manière d'un jeu de langage, il faudra d'abord voir en quoi il consiste, comment il fonctionne afin de discerner la particularité du discours politique. Notre question principale est celle-ci : le langage politique répond-il aux critères du fonctionnement du langage en tant que jeu ?

3. Le langage comme instrument de communication

Pour dire un sens, le langage doit donc exprimer des connexions correctes d'objets et tenir compte du contexte d'énonciation car pour Wittgenstein, on s'exprime pour dire quelque chose à un interlocuteur, c'est-à-dire pour exprimer une intention. Le «vouloir dire» remplace le dire (rôle du langage dans le *Tractatus*), ce qui fait du langage un outil de communication et d'échange, en ce sens que la réception du message est suivie d'une réponse. Comment la réception de l'intention du locuteur se fait-elle ? Quelles sont les conditions requises pour que l'interlocuteur y réponde ? Ce sont les jeux de langage qui montrent la manière dont notre langage fonctionne.

⁶ *Idem*, 3 3.

A) Qu'est-ce qu'un jeu de langage ?

Un jeu de langage est «l'ensemble formé par le langage et les activités avec lesquelles il est entrelacé»⁷. Ainsi, il s'agit d'un ensemble de signes en relation avec une activité à laquelle les individus se livrent, et ce n'est que dans le cadre de cette activité que les signes ont une signification, qui est en réalité l'usage, qui se doit d'être adéquat à une situation. On ne peut même pas dire que l'usage qu'on peut faire des signes leur permet d'avoir une signification, il *est* cette signification même. Le langage fonctionne comme le calcul mathématique et comme le jeu d'échecs par exemple, c'est-à-dire en obéissant à des règles, prédéfinies. De la même manière que lorsque nous jouons, nous appliquons les règles selon les différentes situations de jeu, les usages de notre langage ne peuvent être également que multiples en rapport avec les différentes activités. Le même signe a donc des usages différents, tout comme le même outil peut avoir des emplois différents. «Dans de nombreux cas, comprendre un mot implique que l'on puisse le prononcer dans certaines circonstances avec une intonation particulière»⁸. Autrement-dit dans un jeu de langage est nécessairement relié à une forme de vie ou à une situation tout simplement. Une phrase aussi banale que «il fait chaud» peut signifier simplement que la température est élevée ou bien signifier ironiquement qu'il faudrait fermer la fenêtre, car il fait froid, de même que le sens de «le ciel est bleu» dépend du contexte d'énonciation.

Pour expliquer ou plus exactement exposer ce qu'est un jeu de langage, s'inspirant toujours des mathématiques, Wittgenstein, imagine des exemples. Dès le premier paragraphe du *Cahier Brun*, il donne l'exemple connu, repris au début des *Recherches Philosophiques*, du jeu de langage du maçon et de son ouvrier. Les deux sont impliqués dans la même activité et partagent donc nécessairement le même langage. Le jeu de langage consiste dans l'alliance entre l'activité de construire et le vocabulaire constitué de signes, tels que *dalle, poutre, brique...* sans lesquels la construction ne peut se réaliser. Ce langage est certes, très réduit et l'activité qui lui est rattachée est également assez simple, mais ceci ne l'empêche pas d'être complet et autonome. Il permet une compréhension mutuelle et la réalisation d'une activité.

⁷ Wittgenstein (L.), *Recherches Philosophiques*, Trad. Fr. F. Dastur, Paris, Gallimard, 2004, § 7.

⁸ Wittgenstein (L.), *Grammaire Philosophique*, Trad. fr. M.A. Lescourret, Paris, Gallimard, 1980, § 30.

Assurément, si Wittgenstein utilise des exemples plutôt simples, cela ne signifie nullement que notre langage le soit, ni que tout jeu de langage soit simple. Les jeux qu'il expose permettent de comprendre que le langage est forcément relié à une forme de vie et qu'à une activité simple ou primitive correspond également un langage simple et primitif, c'est-à-dire réduit à un nombre assez limité de signes. Autrement dit, le fonctionnement du jeu de langage du plus grand physicien n'est pas différent de celui du maçon et son ouvrier ou de l'enfant qu'on envoie acheter cinq pommes. Il y a donc des degrés de complexité du langage, ce qui signifie qu'il y a des jeux simples et primitifs, mais également des jeux plus ou moins complexes. C'est comme si on commençait l'apprentissage du langage effectif par des formes simples pour aller vers des formes complexes du langage.

B) Comment apprend-on un langage ?

Pour qu'il y ait une réelle communication, celui qui parle et ses interlocuteurs *partagent donc les règles et de l'activité et du langage* qui lui est lié, ainsi que forcément *un arrière-plan culturel*, très important par exemple lorsque le locuteur utilise la métaphore ou l'ironie.

Un jeu de langage n'est pas improvisé, il ne peut s'installer en tant que tel qu'après et grâce à une certaine régularité et une certaine constance, donc une certaine répétitivité qui nous permet d'être à l'aise et donc de le maîtriser spontanément. Il doit nous être familier, le locuteur ainsi que l'interlocuteur doivent «s'y reconnaître».

Le politique joue-t-il un jeu de langage dans le sens expliqué plus haut ? Son discours remplit-il les critères qui définissent le langage et lui permettent ainsi de remplir sa fonction en tant qu'instrument de communication et de pensée ? Dire une intention, partager une activité et son langage annulent la possibilité de tout langage privé, tourné vers soi-même, le langage, de quelque nature que ce soit, ne pouvant être que public par définition.

Vérifions l'authenticité du langage politique.

4. Le langage politique

Nous avons défini le langage par un certain nombre de caractéristiques :

Le locuteur dit une intention à son auditoire, il désire donc la communiquer. Mais la communication ne peut se faire évidemment que s'ils

partagent un langage, une façon de parler, un prérequis et un arrière-plan. De plus, une exigence d'éthique et de sincérité ne peut être négligée quel que soit le domaine d'application du langage. Etre professionnel consiste tout d'abord, par exemple, à respecter la déontologie du métier exercé.

A) Les spécificités du langage politique

Quelle est l'intention du politique ? Le politique a-t-il quelque chose à dire ?

La première constatation révèle que, la plupart du temps, il ne veut pas dire et il n'a même rien à dire. Seul le pouvoir l'intéresse. Pour ce faire, il doit influencer son auditoire et le convaincre de son idéologie, de ses prétendues capacités, du renouveau qu'il peut apporter, de l'incapacité de ses prédécesseurs... Son discours se veut, d'ailleurs, souvent critique, ironique et polémique sans présenter de propositions alternatives.

Comment un politique parle-t-il ? Comment arrive-t-il à avoir des partisans et même des sujets aveugles, qui s'étonnent souvent eux-mêmes quelque temps après de leur égarement pour finir par se rétracter de leur engagement ?

Le politique fait usage, la plupart du temps, de rhétorique afin de persuader son auditoire et à agir sur lui sans présenter d'arguments de type rationnels ou logiques. Son discours comme son langage sont trompeurs et manipulateurs. Une certaine éloquence lui permet de faire passer pour une preuve ce qui n'en est pas. Cette méthode de persuasion est largement utilisée en politique mais aussi dans le domaine de la justice, ainsi que dans des situations de notre quotidien dans le but *d'arracher* un consentement. Pour parfaire cet art de la persuasion et acquérir les attitudes qui l'accompagnent, les politiques se font même coacher. Sarkozy avait les mêmes attitudes et «tics» que son coach.

Quels sont les moyens qu'il utilise pour que des citoyens adhèrent à ce qu'il dit en utilisant pourtant souvent la mauvaise foi, le mensonge et en abusant des mots, ainsi que des situations et des contextes ?

Lorsqu'on argumente, on présente des raisons, des motifs. Selon Perlman, «le but de l'argumentation n'est pas, comme celui de la démonstration, de prouver la vérité de la conclusion à partir de celle des prémisses, mais de

transférer sur les conclusions l'adhésion accordée aux prémisses »⁹. Contrairement à la logique et à l'inférence, on ne peut négliger l'attitude de l'auditoire à l'égard des prémisses. Les prémisses sont donc importantes afin de partir d'un point censé être acquis par l'auditoire, ou des points qu'il ne mettra pas en doute ou même qu'il n'osera pas mettre en doute.

Contrairement à un raisonnement purement démonstratif, une argumentation n'est pas contraignante¹⁰. Les arguments présentés n'aboutissent pas à une conclusion nécessaire.

On peut dire que l'argumentation donne des raisons de croire à quelque chose. Il s'agit donc de croyance et non de vérité ; les moyens pour persuader un auditoire sont multiples et utilisent la langue de bois, langue de manipulation.

B) Comment duper l'auditoire ? En quoi consistent la langue et le langage du politique ? Celui-ci partage-t-il vraiment le langage utilisé avec son auditoire ?

La langue de bois consiste précisément dans «un ensemble de procédés qui, par les artifices déployés, visent à dissimuler la pensée de celui qui y recourt pour mieux influencer et contrôler celle des autres»¹¹. Le politique ne dit donc pas, mais dissimule au contraire sa pensée ou son but. Cette langue lui permet d'atteindre un but, à savoir l'adhésion et le ralliement du plus grand nombre possible de partisans.

La langue de bois utilise différents procédés dont certains étaient déjà connus dans l'Antiquité pour détecter les faux syllogismes, ceux-ci étant le moyen infaillible de prouver quelque chose, si on en respecte les règles. Delaporte rappelle justement que Gorgias et Protagoras ont écrit la première page de la manipulation par la parole.

Il est aisé de relever quelques-uns de ces procédés que nous retrouvons chez les politiques ici et là.

.....
⁹ Perelman (C.), *L'empire rhétorique*, Paris, Vrin, 1997, p 35.

¹⁰ Perelman (C.), *Justice et Raison*, Bruxelles, Ed. Univ ; Bruxelles, 1972, p. 222.

¹¹ Delaporte (C.), *Une histoire de la langue de bois*, Paris, Flammarion, 2009, p. 10. Je m'inspire beaucoup de cet ouvrage dans cet article.

Le procédé préféré des politiques consiste à faire appel aux sentiments et à mettre clairement de côté la raison. Lorsqu'un politique n'arrête pas de compatir à la pauvreté des citoyens et à leurs difficultés, sachant pourtant qu'il n'a aucune solution et aucun programme pour alléger leur quotidien. Ils se sentent alors soutenus par lui parce qu'il leur donne raison et leur demande presque de se soulever en leur faisant croire qu'il est l'un des leurs en fréquentant le même café ou en se rendant dans des mosquées populaires à grande pompe. Le subterfuge consiste à faire croire qu'il est engagé auprès de son auditoire. Un politique qui revendique ce que les Jeunes ou les citoyens défavorisés revendiquent n'a pas de solution à présenter et ne fait que s'attirer leur sympathie naïve.

C'est ainsi que suite à des actes de vandalisme et de pillage qui ont eu lieu dans différents quartiers et régions de la Tunisie, le président de la république, Kais Saïed, s'est rendu, lundi 18 janvier 2021, à Mnihla, son quartier de résidence avant son investiture. Il s'est alors adressé à la foule pour donner pratiquement raison aux mécontents : *«Je suis conscient de votre situation et je connais les parties qui souhaitent en profiter. Ne leur permettez pas de marchander votre misère»*, a-t-il lancé. Sarkozy aimait bien aussi donner l'illusion de savoir ce que les Français veulent, savent...et parler en leur nom : «je veux dire aux Français...les Français savent que..... les Français attendent de nous....». Il tente de se confondre avec son auditoire en adoptant parfois le même langage, comme en témoigne le fameux «casse-toi pauvre c....».

Le second procédé fréquemment utilisé consiste à faire appel à de fausses analogies en rapprochant les comportements des leaders politiques d'aujourd'hui de ceux de certains chefs de guerre d'un passé lointain. Ces analogies sont inappropriées et rejoignent ce qu'on appelle un argument fallacieux qui fait appel à la tradition, à l'autorité et surtout à la religion plutôt qu'à la raison. Le modèle d'un vrai chef d'Etat est, selon les propres dires de Kais Saïed, par exemple, le khalife Omar Ibn Khatab (cf. interview avec K. Saïed du journal électronique *Charaa magharibi* (الشارع المغربي) du 11 juin 2019).

Certains politiques tunisiens justifient leur propos en récitant un verset du coran, parfois même incorrecte, en y mettant juste le ton solennel qui convient. Qui oserait les contredire ou contester publiquement ? Par ailleurs, ils flattent souvent le Tunisien en soulignant que son intelligence lui permet

de comprendre leurs propos, ce qui les dispense de s'expliquer et de développer davantage. Qui oserait les démentir et risquer de mettre en doute son intelligence ?

Un troisième procédé, volontaire ou pas, montre à quel point un politique peut dire une tautologie ou une absurdité. Les exemples ne manquent pas. Delaporte en rappelle quelques-uns : D'après Balladur, «il faut toujours décoller pour prendre de l'altitude» (septembre 1994) alors que pour Marchais, «lutter contre l'exclusion, c'est lutter contre les exclusions» (mars 1992). Quant à Raffarin, la quadrature du cercle ne semble pas lui poser problème, puisque, dit-il, «nous avons débloqué un certain nombre d'impasses dans lesquelles les Français étaient encerclés» (Raffarin, juillet 2002). Pour sa part Bush endort l'opinion américaine et internationale en nous rassurant que les bombardiers frappent chirurgicalement...

Comment interpréter les propos du président, Kais Saïed, par exemple, lors du débat télévisé le 16 octobre 2019, qui reconnaît ne pas avoir de programme parce que, dit-il, «c'est aux Jeunes de formuler leurs attentes» et de rajouter que ceux-ci «savent ce qu'ils veulent», le rôle des politiques se limitant à «formuler politiquement et juridiquement ce que les Jeunes demandent» ? Comment s'y prendre ? Comment cela est-il possible de faire de la fonction des hommes et des femmes au sommet de l'Etat le porte-parole et l'exécutant des jeunes ? Ce qui n'a pas manqué d'échauffer les esprits et les contestations fantaisistes avec les implications que nous constatons amèrement trop souvent.

Le politique utilise donc le contexte dans lequel vit une population qui a souffert de dictature et où les expressions de liberté étaient réprimandées pour peu qu'elles deviennent gênantes. Il verse dans le populisme et se dit ne pas avoir de programme. Ce serait aux Jeunes de lui dicter son programme, en oubliant de surcroît que son pouvoir est assez limité par le régime choisi et en ne se rendant pas compte que l'anarchie et le chaos ne sont pas bien loin.

De tels discours sont démagogiques, abusent des mots et ne disent finalement rien du tout. Ce langage n'est que du pipeau qui se limite à de fausses promesses. Une promesse a ses règles, la première étant qu'il faut la faire sincèrement, sinon il y a contradiction, car dire «je promets» est un acte

performatif, qui, s'il n'obéit pas à ses conditions de possibilité, se transforme à ce moment-là en souhait, en rêve ou même en duperie et supercherie.

En fin de compte, le politique n'a pas l'intention de dévoiler sa pensée, il veut donner l'illusion de le faire. En réalité, il la dissimule par des formules stéréotypées, des affirmations vides et invérifiables ainsi que des métaphores qui ne peuvent remplir aucune fonction. Dans *Sens et Expression*, Searle a bien expliqué que la métaphore est un jeu de langage qui a ses propres règles et qui ne peut fonctionner et jouer son rôle que grâce à une culture partagée. Un des moyens de dissimuler son avis et sa pensée consiste à ne pas répondre aux questions d'un journaliste, soit en prétendant ne pas vouloir divulguer une information (!) soit en répondant par une autre question. Ce subterfuge est utilisé plusieurs fois par Kais Saïed lors d'une interview accordée au journal électronique «Charaa magharibi» (الشارع المغربي) en date du 11 juin 2019. C'est ainsi qu'à la question de savoir s'il est contre la classification d'Ansar al-charia (les partisans de la charia) comme étant une organisation terroriste, il commence par répondre par la négative pour ensuite se rétracter et poser une série de questions mettant en doute la légitimité de la question de la journaliste : «qui classe ?» «Que signifie cette classification ?»...

Le quatrième procédé qui permet de donner l'illusion d'un discours en cachant la vacuité consiste à répéter les mêmes mots en tournant en rond. Ce qui jette un flou et donne l'impression que le locuteur ne veut pas encore divulguer un secret. On peut évoquer la question du financement d'un nouvel hôpital, dont les plans «*sont presque prêts*» et le financement «*presque assuré*», réponses données à toutes les interrogations lors de l'interview télévisée de Kais Saïed du 30 janvier 2020. Dans cette interview télévisée, il est manifeste que les réponses sont noyées et en réalité absentes. Les mêmes phrases lacunaires ont été répétées plusieurs fois.

Un cinquième procédé permet aussi de parler sans dire. Or, un langage sans pensée n'en est pas un. Il s'approche plutôt d'un délire volontaire ou non, comme lorsqu'un politique utilise des expressions faussement savantes ainsi qu'une sorte «d'éloquence figée». Ce qui constitue un bon moyen pour endormir les consciences. Une telle langue est dangereuse, car elle peut conduire vers l'autoritarisme, sinon le fascisme. Delaporte invoque d'ailleurs deux termes très utilisés aujourd'hui bien qu'ils ne signifient pas grand-chose. Il s'agit de «peuple» et «système» qui mènent, selon lui, à «un fanatisme de masse».

Il rappelle que «le peuple est un mot sacré, empreint de la religiosité et du mysticisme qui caractérisent un large pan de «la nazilangue»¹². Les politiques usent et abusent d'expressions qui donnent l'impression de connivence avec ceux qui l'écoutent, comme nous l'avons dit. Depuis la révolution de Jasmin, le terme de *système* dont il faudra se débarrasser revient sans cesse, encore aujourd'hui. Delaporte rappelle que «système» «est le terme méprisant choisi par les nazis pour désigner le régime d'avant 1933, la république de Weimar, et souligner la monstruosité d'une démocratie copiée sur l'étranger»¹³. Affirmer donc que le peuple veut ou que nous allons sortir du système n'a pas de sens, sinon obtenir l'adhésion de l'auditoire, car le locuteur oublie qu'on peut, certes, sortir de ce qu'il appelle «système», mais forcément pour rentrer dans un autre.

Le dictionnaire politique définit parfaitement la langue de bois, tel que l'illustrent les quelques exemples évoqués : «la langue de bois est un discours parlé ou écrit convenu, *figé incantatoire*, délivrant *un message coupé de la réalité*, n'apportant *aucune information nouvelle* ou *intentionnellement truqué*, voire *manipulatoire*»¹⁴.

A) De tels procédés permettent-ils de communiquer ?

Le langage est d'abord un instrument de communication, il exprime une pensée et va plus exactement de pair avec elle. Or, à la lumière de quelques exemples et analyses, il est indéniable que le politique utilise généralement un langage qui esquivé les questions au lieu d'y répondre en hypnotisant son auditoire par un langage qu'il ne comprend pas, et qui permet, souvent, de le porter au sommet ou alors en tournant en rond et en répétant les mêmes phrases.

En d'autres termes, celui qui parle un langage incompréhensible, ponctué de termes dits savants ou difficiles peut donner l'impression qu'il est cultivé, intelligent et au fait des réalités. Ce qui lui permettrait selon certains de tenir aisément les rênes et de redonner confiance aux citoyens.

.....
¹² Delaporte (C.), o.c., p 134.

¹³ *Idem*, p 143.

¹⁴ <https://antidoxe.wordpress.com/> Nous soulignons.

Le politique utilise souvent des subterfuges psychologiques en profitant de situations et de contextes particuliers. Ce qui exclut déjà le jeu de langage, tel que nous l'avons défini. C'est ainsi qu'un politique qui utilise un langage que personne ne comprend ou un langage moyenâgeux et révolu ne participe à aucun jeu de langage, puisqu'il n'est pas partagé par une communauté et qu'il joue seul en inventant des règles ou en appliquant des règles qui n'ont plus cours. Aucune communication et aucun échange ne sont dans ce cas possibles. Or, ceci est le rôle du langage. On a affaire plutôt à un pseudo langage dans lequel seul le locuteur parle et s'écoute parler. Le dernier exemple en date est celui de la lettre manuscrite envoyée par Kais Saïed au président de l'assemblée des représentants du peuple. Ignore-t-il que les ordinateurs existent, qu'une calligraphie révolue est illisible tout comme certaines expressions complètement désuètes ? Ignore-t-il que les courriers officiels ont une autre forme ? Comment peut-il parler de «kitab» pour signifier courrier et comment peut-il commencer sa lettre par «essalamou alaïna» السلام علينا و عليكم مثل ما ألقينا ? Cette expression signifie littéralement soit «la paix sur nous et également sur vous» - ce qui ne peut que poser un problème sémantique et logique «vous» faisant partie de «nous» -, soit «la paix sur nous (dans le sens du moi de majesté) et également sur vous». Ce qui ne peut que sonner bizarrement et inhabituel.

Wittgenstein précise bien qu'un langage est public par définition. « Il serait dépourvu de sens de dire : une fois dans l'histoire du monde quelqu'un a suivi une règle ou un précurseur a joué un jeu, prononcé une proposition, en a compris une ; et ainsi de suite¹⁵, d'autant que notre langage est vivant, les façons de s'exprimer changent, certaines disparaissent et d'autres apparaissent.

On peut relever deux exemples de politiques qui savaient communiquer : le président Habib Bourguiba qui parlait le tunisien que tout le monde comprenait sans parler de ses gestes et «tic» verbaux et Béji Caid Essebsi qui parlait aussi comme tout le monde et aimait ponctuer ses discours de blagues et de proverbes bien de chez nous. Suivre une règle ou obéir à une règle est une action institutionnelle, une action sociale effectuée plusieurs fois par plusieurs individus. Le langage nous est forcément familier et habituel. On y

¹⁵ Wittgenstein (L.), *Remarques sur les Fondements des mathématiques*, Paris, Gallimard, 1983, VI, §21.

est à l'aise et on n'a nullement besoin de faire appel à l'histoire, la littérature ou à une quelconque encyclopédie pour comprendre les propos de celui qui s'adresse à nous.

Ceci est d'autant plus nécessaire lorsqu'il s'agit de comprendre un discours de campagne électorale ou de leader politique. En effet, qu'est-ce qu'un jeu de langage qui déterminerait le professionnalisme d'un dirigeant politique ?

Un professionnel n'est pas un amateur. Pour exercer sa profession dans le sens le plus large du terme, c'est-à-dire comme étant l'exercice d'une activité rémunérée, il faut soit avoir la formation pour s'acquitter de cette tâche, à savoir, avoir fait les études qui le permettent, soit avoir une expérience dans le domaine, tel un sportif professionnel. La compétence d'un professionnel se mesure ainsi soit à la formation, soit à l'expérience. Par conséquent, toute personne qui se prétend chef politique et qui ne peut se prévaloir ni de l'une, ni de l'autre ne peut participer au jeu de langage du professionnel en la matière.

La langue de bois est, certes, utilisée en politique, dans la mesure où les politiques ne sont pas élus pour leurs compétences, ou du moins pas uniquement. Néanmoins, lorsque l'expérience et la formation font défaut, la langue de bois devient pratiquement le langage exclusif pour une communication qui devient en réalité absence de communication, comme l'ont montré les procédés ci-dessus expliqués. Cette absence de communication est la négation même de la profession du politique.

5. Conclusion

Le langage a été considéré comme étant le miroir du réel grâce à un isomorphisme entre les deux. Cette conception a été assez rapidement critiquée comme étant loin d'épuiser notre réel et remplacée par une conception plus englobante, qui consiste à faire du langage l'instrument de la communication. Pour ce faire, il faut que l'orateur, s'il veut être compris, partage son langage avec son auditoire.

Or, nous constatons que si la langue de bois est utilisée depuis toujours, les sociétés démocratiques aujourd'hui, dans lesquelles chacun et chacune peut se présenter à des élections, en font un usage fréquent. La «verbomanie» est devenue certainement l'outil favori des orateurs. Nous avons vu, exemples

à l'appui, que le politique ne parle pas comme les autres et rompt ainsi trop souvent inéluctablement la communication. Les interlocuteurs ne peuvent qu'éprouver un sentiment d'étrangeté, de bizarrerie devant des verbiages sans limites. Ce verbiage peut avoir deux conséquences diamétralement opposées : une aversion ou une admiration qui s'explique par un sentiment d'infériorité envers celui qui *parlerait* si bien....

Je dirai pour finir que le politique utilise certes un langage, mais ce dernier perd les caractéristiques qui sont les siennes et qui lui permettent de dire et d'échanger. Le discours et les interventions politiques ont pour but d'obtenir l'assentiment des citoyens par des subterfuges qui rompent justement la communication pour faire du langage une arme, un instrument de pouvoir sur la volonté, le choix et même la conscience de l'auditoire.

Bibliographie

- Delaporte (C.), *Une histoire de la langue de bois*, Paris, Flammarion, 2009.
- Perelman (C.), *L'empire rhétorique*, Paris, Vrin, 1997.
- Perelman (C.), *Justice et Raison*, Bruxelles, Ed. Univ ; Bruxelles, 1972. Wittgenstein (L.), *Carnets 1914-1916*, Trad. fr. G.G. Granger, Paris, Gallimard, 1971. Wittgenstein (L.), *Tractatus logico philosophicus*, Trad. fr. G.G. Granger, Paris, Gallimard, 2001. Wittgenstein, (L.), *Recherches philosophes*, Paris, Gallimard, 2004.

Mélika Ouelbani est Professeur émérite à l'Université de Tunis. Spécialiste de philosophie du langage. Auteurs de nombreux articles sur l'empirisme logique et sur Wittgenstein et d'ouvrages dont *La philosophie de Ludwig Wittgenstein*, Paris, Vrin, 2016 ; *Qu'est-ce-que le Positivisme ?*, Paris, Vrin, 2010 ; *Le Cercle de Vienne*, Paris, P.U.F, 2006 ; *L'éthique dans la philosophie de Wittgenstein*, Tunis, 2004 ; *Introduction à la logique mathématique*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 2000 ; *Expérience et connaissance chez B.Russell*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999 ; *Le dicible et le connaissable : Kant et Wittgenstein*, Tunis, Cérés-Editions, 1996 ; *Le projet constructionniste de Carnap : ses critiques et ses limites*, Ed. Univ. Tunis, 1992.

2^e Partie :

**Recherches spécifiques
et empiriques sur le
professionnalisme politique**

CHAPITRE 4

LES ORIENTALISTES ALLEMANDS : ACTEURS POLITIQUES AU DÉBUT DU 20^e SIÈCLE

Iman Hajji

*Docteure en Linguistique, littérature et civilisation arabes, spécialiste en islamologie et en histoire contemporaine des pays arabes et des mondes de l'islam. Chercheuse associée au Laboratoire Triangle à l'ENS de Lyon
iman.hajji@gmail.com*

1. Introduction

L'Allemagne fut le dernier grand pays occidental à s'engager dans le colonialisme. Elle ne s'est intéressée que très tard à l'Afrique. Les premiers essais de fondation coloniale du 16^e siècle avaient échoué et ce n'est qu'au 18^e siècle que les Allemands lancent une véritable mission coloniale.

La préoccupation principale du chancelier Bismarck (1815-1898) était de respecter le statu quo et de ne pas engager l'Allemagne dans des expansions coloniales pour convaincre les autres parties de la pentarchie du caractère pacifique de son pays. Dans l'immédiat, le nouveau royaume se trouvait en dehors de la pentarchie et ne voulait pas donner l'impression de vouloir modifier l'équilibre international. Conscient des appréhensions des empires coloniaux, Bismarck menait une politique extérieure sans exigence territoriale dans le souci d'obtenir la reconnaissance du Reich par les grandes puissances. Quoi qu'il en soit, l'expérience coloniale n'était pour lui qu'un épisode, auquel il envisageait de mettre fin dans les années quatre-vingt du 19^e siècle car les colonies n'étaient pas rentables¹.

La figure emblématique du changement de la politique orientale de l'Allemagne est le jeune empereur Guillaume II (1859-1918). A la fin du

.....
¹ Voir Iman Hajji, *Première Guerre mondiale, panislamisme et nationalisme tunisien. Parcours de figures tunisiennes en Allemagne au début du 20^e siècle*, thèse de doctorat en Linguistique, littérature et civilisation arabe, soutenue le 15 décembre 2018 à l'Université Lyon 2, p. 22.

19^e siècle, il entame deux voyages au Moyen-Orient (1889, 1898) et s'approche du sultan ottoman et des musulmans.

Les actions de Guillaume II reposaient probablement sur un calcul politique, propagandiste. Il espérait trouver dans le panislamisme² une arme contre son ennemi principal, l'Angleterre, mais aussi un moyen de contraindre la Russie à mener, comme l'Empire allemand, une guerre sur deux fronts. Ainsi, la Russie serait obligée de combattre l'Allemagne en Europe de l'Est et les Ottomans dans le Caucase. Depuis les années 1880, l'intérêt que la presse européenne avait pour le panislamisme était grandissant. Le panislamisme fut ressenti comme une menace et sa couverture médiatique fut démesurée³. C'est dans ce contexte médiatique que Guillaume II a reconnu le mouvement panislamique en vue d'en faire une arme potentielle contre l'Empire britannique. L'empereur était néanmoins fasciné par la perspective d'un soulèvement islamique. Ainsi, il déclara, en janvier 1896, à l'ambassadeur russe Osten-Saken (1831-1912) qu'il suffirait d'une seule remarque de sa part pour déclencher une révolution chez les musulmans⁴.

C'est après le changement significatif de la politique orientale britannique, suite au conflit de 1875-1878, qui ébranle l'Empire ottoman et le plan anglais de son partage, que l'Allemagne se rend compte de son déficit d'informations sur l'Orient. Dans ce contexte, les études orientales deviennent une science cruciale pour la politique étrangère de l'Empire allemand et certains orientalistes prennent le rôle des professionnels politiques au sens que donne Max Weber au terme «professionnel» dans le domaine politique ou dans tout autre domaine. En effet, certains orientalistes allemands de cette époque ont joué le rôle d'«expert(s) politisé (s), sollicité(s) pour des fonctions circonstanciées»⁵. Outre la définition classique empruntée

.....
² Le panislamisme représente un projet qui vise l'union de toutes les communautés musulmanes sous une même autorité ; il a émergé au 19^e siècle comme réaction face à l'expansion coloniale occidentale en Afrique et en Asie. La question qui se pose au sujet du panislamisme est de savoir s'il s'agit d'un simple discours de propagande ou d'un attachement à un idéal porté par un projet politique réel, faisant l'objet de controverses, aussi bien au moment de son apparition que de nos jours.

³ Voir *ibid.*, p. 24.

⁴ Voir *ibid.*, pp. 24 sq.

⁵ Voir Mattei Dogan, «Les professions propices à la carrière politique. Osmoses, filières et viviers», dans Michel Offerlé (dir.), *La profession politique. XIX^e-XXI^e siècles*, Belin, Paris, 1999, p. 201.

par Max Weber, selon laquelle le « professionnel politique » vit pour et de la politique et se consacre à temps complet à des activités dont il tire les moyens matériels de son existence⁶, trois autres sens sont souvent cités dans les textes qui l'évoquent : il peut être défini « en fonction de la longévité passée dans le champ politique, en fonction du parcours professionnel effectué, ou en fonction de savoirs dont il dispose »⁷. Pendant la Première Guerre mondiale, le savoir des orientalistes devenait un atout important et recherché pour la politique étrangère de l'Empire et un moyen de professionnalisation politique.

Mais le nombre de spécialistes était restreint et les systèmes de soutien pour la formation de nouveaux experts faibles. En fait, pendant un certain temps, l'étude des langues orientales « vivantes » n'était pas vraiment nécessaire, du moins pas dans les établissements universitaires ; les missionnaires et les officiers, diplomates ou militaires, pouvaient apprendre quelques phrases dans des écoles spéciales conçues exclusivement pour les membres de ces guildes⁸. En tout état de cause, l'apprentissage des formes classiques des langues et des caractéristiques fondamentales de la culture arabe, indienne ou chinoise était censé fournir aux savants les outils nécessaires pour comprendre la forme moderne de ces mondes⁹.

Cet article se penche sur la manière dont, au début du 20^e siècle et surtout pendant la Première Guerre mondiale, l'orientalisme allemand a pris une nouvelle signification et montre dans quelle mesure les orientalistes¹⁰ allemands sont devenus des acteurs politiques dans ce contexte. Une attention

⁶ Voir *ibid.*

⁷ Voir Sébastien Michon et Étienne Ollion, « Retour sur la professionnalisation politique. Revue de littérature critique et perspectives, dans *Sociologie du travail*, vol. 60, n° 1, janvier-mars 2018.

⁸ Voir Suzanne L. Marchand, *German Orientalism in the Age of Empire*, German Historical Institute and Cambridge University Press, New York/Washington, 2009, p. 350.

⁹ Voir *ibid.*

¹⁰ Dans la littérature pertinente, qui traite de cette période, le terme « orientaliste » est souvent utilisé de manière imprécise. Il convient de faire une distinction entre les universitaires, c'est-à-dire les spécialistes des études orientales, comme Curt Prüfer (1881-1959), Martin Hartmann (1851-1918), Eugen Mittwoch (1876-1942) et Carl Heinrich Becker, d'une part, et les diplomates et les explorateurs de l'Orient, comme Max von Oppenheim (1860-1946), Karl Emil Schabinger von Schowingen (1877-1967), Wilhelm Waßmus (1880-1931) et Ernst Jäckh (1875-1959), d'autre part. Bien que ces catégories soient souvent regroupées sous le terme « orientalistes », nous le réservons exclusivement aux universitaires dont les recherches portent sur l'Orient et ses langues.

particulière sera accordée au djihad et à la manière dont ce concept a été instrumentalisé dans le cadre de la politique orientale allemande par les orientalistes impliqués.

2. L'orientalisme allemand et la politique étrangère

En 1887, le Seminar für Orientalische Sprachen (SOS), l'Institut des Langues Orientales, ouvrait ses portes. Le SOS était, dès le départ, une institution inhabituelle ; à la différence des universités soutenues par les provinces, son financement était divisé entre le Reich et la formation pratique prussienne ; il formait des étudiants qui visaient principalement des carrières commerciales, des carrières de fonctionnaires coloniaux, de postiers et de militaires d'outre-mer, mais pas les spécialités de la faculté de philosophie¹¹.

Comme le remarque Suzanne Marchand, il ne fait aucun doute que le SOS a contribué à la domination coloniale allemande ; en 1912, le directeur estimait que le séminaire avait produit quelque 101 fonctionnaires coloniaux, 64 agents postaux pour les colonies et 228 officiers militaires coloniaux¹².

En outre, le rapprochement germano-ottoman et sa transformation en une alliance de guerre ont créé un débat sur le panislamisme¹³ parmi les intellectuels avant et pendant la guerre. Le terme panislamisme est popularisé à partir des années 1880. La menace que représentait le panislamisme pour les puissances coloniales européennes était d'abord soulevée par le publiciste français Gabriel Charmes avant de devenir la hantise générale des administrateurs coloniaux. Le sultan ottoman Abdülhamid II (1842-1918) pouvait alors conforter sa position envers les puissances coloniales en

¹¹ Voir Marchand, op.cit.

¹² Voir *ibid.*, p. 351.

¹³ Le panislamisme représente une idéologie qui vise l'union de toutes les communautés musulmanes sous une même autorité et qui s'est développée au 19^e siècle comme réaction face à l'expansion coloniale occidentale en Afrique et en Asie. La question qui se pose au sujet de ce panislamisme est de savoir s'il s'agit d'un attachement sentimental et d'une rhétorique contemporaine ou d'un concept associé à un mouvement politique faisant l'objet de controverses, aussi bien au moment de son apparition que de nos jours. Né du besoin d'une unité politique des musulmans et de la libération de la domination étrangère, il s'agit d'un courant anti-impérialiste. Le sultan ottoman Abdülhamid II (1842-1918) décide d'utiliser le panislamisme et la solidarité musulmane dans le but de renforcer sa puissance affaiblie et se met en scène en tant que chef spirituel et défenseur du monde de l'islam.

s'appuyant sur l'idée panislamiste, l'utilisant comme contrepoids à la menace occidentale¹⁴.

Dans ce contexte, il convient de noter l'attrait de nombreux universitaires pour le pouvoir - le pouvoir culturel comme le pouvoir politique - et leur volonté de tirer parti des opportunités pour faire avancer leur carrière et leurs conceptions culturelles¹⁵. De nombreux professeurs allemands ont également estimé qu'il était de leur devoir d'apporter de l'aide et parfois même du réconfort aux colonisateurs. L'enthousiasme était particulièrement vif chez ceux qui estimaient que leurs talents et leurs domaines avaient été sous-estimés et sous-utilisés par le Reich. En ce sens, l'orientaliste Carl Heinrich Becker (1876-1933) proclamait : «L'époque où les Allemands pouvaient être indifférents lorsque «au loin, au fin fond de la Turquie, les peuples se battent entre eux» est définitivement révolue»¹⁶. Pour ceux qui se sont longtemps sentis dévalorisés ou ignorés, il était réconfortant de penser qu'à l'ère de la Weltpolitik, ils pouvaient enfin trouver grâce et aider leur empire à se hisser au même niveau que les autres¹⁷.

Puis, la Première Guerre mondiale a accru l'intérêt des intellectuels pour la politique et les a rendus plus visibles dans le discours public. Ils ont considéré la guerre non seulement comme une occasion de devenir une puissance mondiale, mais aussi comme une lutte pour l'existence nationale. Pendant la guerre, certains orientalistes se référaient au principe de «raison d'État» pour justifier leur contribution dans la politique du Reich¹⁸.

En juillet 1915, certains orientalistes et spécialistes allemands de l'islam comme Carl Heinrich Becker, Theodor Nöldeke et Otto Franke ont signé la déclaration appelée Intellektuelleneingabe (mémoire des intellectuels),

.....
¹⁴ Voir Hajji, op. cit., p. 78.

¹⁵ Voir Marchand, p. 348.

¹⁶ Carl Becker, «Die orientalischen Wissenschaften: Der Vordere Orient und Afrika», dans Deutschland unter Wilhelm II, Berlin, 1914, p. 1183.

¹⁷ Voir Marchand, op.cit.

¹⁸ Voir Hajji, op. cit., p. 70.

organisée par l'Alldeutsche Verband¹⁹. De cette façon, ils déclarent officiellement leur soutien à la guerre. Ce manifeste a été signé par 1347 intellectuels, parmi lesquels 352 professeurs de différentes universités. Ainsi, la plupart des orientalistes allemands se sont soudainement retrouvés au milieu de la guerre²⁰.

Poussés par leur allié allemand, les Ottomans proclamèrent le djihad contre les puissances de l'entente en novembre 1914. Cette proclamation du djihad a suscité des réactions de la part des orientalistes universitaires allemands. Sur la base de la Weltpolitik de Guillaume II, le Reich allemand a tenté d'inciter les pays musulmans sous la domination coloniale de ses adversaires, l'Angleterre, la France et la Russie, à se révolter pendant la Première Guerre mondiale en proclamant le djihad afin de les affaiblir dans leurs colonies. L'idée sous-jacente était assez simple : les ennemis seraient occupés à réprimer les soulèvements, déplaçant des soldats vers les colonies, qui leur manqueraient ainsi dans la guerre contre les puissances centrales en Europe.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, depuis les années 1880, l'intérêt que la presse européenne porte au sujet du panislamisme était en hausse. Mais le djihad, déclaré en 1914, fut la première grande action de l'alliance entre l'Allemagne et l'Empire ottoman en temps de guerre.

Dans le cadre de cette politique de révolutionnarisation des pays musulmans sous domination britannique et française, certains orientalistes ont joué un rôle important, car ils étaient non seulement chargés de fournir des informations importantes sur les pays musulmans, la culture indigène et l'islam, mais ils étaient surtout responsables de la mise en œuvre décisive de cette politique et de la propagande : convaincre les musulmans que, suite à l'appel au djihad par les Ottomans, il était de leur devoir religieux de se révolter contre les Anglais, Français et Russes et de les combattre dans leurs

¹⁹ L'Alldeutsche Verband a existé de 1891 à 1939. Pendant la période de l'Empire allemand, il a parfois été l'une des associations d'agitation les plus importantes et les plus connues. Il était perçu comme l'un des groupements les plus bruyants et les plus influents. Son programme était expansionniste, pangermanique, militariste, nationaliste, ainsi que déterminé par des modes de pensée racistes et antisémites.

²⁰ Voir Remzi Avci, „Pan-islamism and the Djihad Discourse of the German Orientalists in the First World War“, *Jurnal Al-Tamaddun*, Bil. 14 (2), 2019, pp. 25-35, ici p. 27.

colonies et, de la même façon, convaincre les prisonniers de guerre musulmans et les soldats musulmans des armées de l'Entente de désertier pour se battre aux côtés des armées allemandes et ottomanes.

3. Deux orientalistes aux services de la politique : Martin Hartmann et Carl Heinrich Becker

A. Martin Hartmann

Martin Hartmann (1851-1918) se qualifiait lui-même d'«ennemi juré de la tradition»²¹. Il se distinguait par sa volonté d'aborder dans la presse les grandes questions politiques du jour et sa résistance à la ligne turcophile adoptée par la plupart des Islamforscher contemporains. Après une formation philologique approfondie, il avait été tuteur à Andrinople, puis avait servi comme dragoman au consulat général de Beyrouth de 1875 jusqu'à sa nomination au SOS en 1887. À partir de 1879, il avait effectué plusieurs voyages en Grande Syrie avec le cartographe militaire Heinrich Kiepert (1818-1899). Ces expéditions ont posé les bases de son intérêt pour la politique intérieure ottomane²².

À partir de 1887, Hartmann fut professeur d'arabe au SOS, un poste bien en deçà de ses ambitions. Il avait très peu d'étudiants. Pendant ses années au SOS, il s'est montré remarquablement prolifique, écrivant - comme tout bon orientaliste «furieux» - principalement pour des publics avertis mais non spécialisés. Il voyageait fréquemment - beaucoup plus que les autres - se rendant même au Turkestan en 1902-1903²³.

Il qualifiait parfois sa méthode de «sociologie», mais admettait ne pas avoir lu la littérature sociologique spécialisée. En Allemagne, Hartmann a été le premier, et pendant longtemps le seul, à orienter ses études vers les formes de l'État, les luttes politiques et la condition culturelle de l'Orient moderne, et à tenter de porter l'étude (de ces sujets) dans le domaine de l'histoire contemporaine, passant du journalisme aux enquêtes savantes²⁴.

.....
²¹ Voir Marchand, p. 356.

²² Voir *ibid.*

²³ Voir *ibid.*, p. 356 sq.

²⁴ Voir *ibid.*, p. 357.

Il était connu pour ses positions «hostiles» envers l'islam : bien que l'islam ait pu être autrefois une noble religion, il soutenait qu'à l'heure actuelle, il ne faisait que produire une culture de barbarie et d'intolérance, qui coupait ses adeptes des plus hautes sphères de l'humanité²⁵.

Contrairement à la plupart des autres orientalistes de son époque, Hartmann détestait les Turcs ottomans, jeunes et vieux ; ils étaient des menteurs, disait-il, dépassés seulement par les Russes. Il avait appris à sympathiser avec les modernisateurs arabes lors de ses visites en Syrie et en Égypte et était l'un des premiers Européens à affirmer (en 1905) que les Ottomans avaient perdu le soutien de leurs sujets arabes ; bien qu'il réalisât également que les Arabes n'étaient pas assez organisés pour se libérer sans l'aide d'une puissance étrangère²⁶.

Hartmann n'était pas vraiment typique de la jeune génération d'universitaires, parmi lesquels beaucoup offraient des vues moins tranchées au sujet de l'islam. Il n'avait pas d'amis puissants dans le milieu universitaire ni de défenseurs dans les bureaucraties d'État, et ses projets - quelle que soit leur «pertinence» - tombaient dans l'oreille d'un sourd. Ses arguments sur l'importance de comprendre le monde contemporain ne semblent pas avoir eu beaucoup d'impact²⁷.

B. Carl Heinrich Becker

Carl Heinrich Becker a commencé ses études à Lausanne, puis s'est rendu à Heidelberg en 1896. Il y étudiait la critique de l'Ancien Testament et s'initiait à la nouvelle Religionsgeschichte (histoire des religions). Après s'être orienté vers la philosophie, il a étudié à Berlin, où il a rencontré également l'assyriologie, puis l'arabe à Berlin, où il a fait également la connaissance de Martin Hartmann²⁸.

Après avoir rédigé un doctorat sur un manuscrit d'Ibn al-Jawzi concernant le calife Omar II (env. 682-720), puis avoir passé quelque temps à apprendre l'arabe dialectal et le persan au SOS, il a quitté l'Europe pour

.....
²⁵ Voir *ibid.*

²⁶ Voir *ibid.*, p. 359.

²⁷ Voir *ibid.*, p. 360.

²⁸ Voir *ibid.*, p. 361.

l'Égypte en août 1900 et est revenu via Constantinople en avril 1901. En décembre de la même année, il a effectué un autre voyage en Égypte, en Syrie et en Palestine et est revenu en 1902 pour obtenir une habilitation en philologie orientale à l'université de Heidelberg²⁹.

Bien qu'il ait écrit un essai en 1904 sur le sujet du panislamisme, ses publications jusqu'en 1907 environ se concentraient sur l'Égypte dans la première période de l'histoire islamique.

Mais durant ses années à Heidelberg, et surtout après sa nomination comme professeur assistant en 1906, Becker s'est intéressé à des thèmes plus larges et à des questions plus actuelles³⁰.

La plus grande mission de Becker en tant qu'orientaliste - une mission qu'il considérait plus importante que sa contribution à la cause impériale - était d'intégrer l'islam dans l'histoire du monde. Il s'agissait, disait-il à plusieurs reprises, du «lien central», du «médiateur», reliant l'Orient et l'Occident, qui ne devait pas être exclu de l'histoire de l'Abendland chrétien. Et il s'agissait d'une tradition vivante qui pouvait revendiquer des millions et des millions d'adeptes ; on ne peut pas simplement la considérer comme une fausse foi ou une survivance médiévale en voie d'extinction certaine. Les chrétiens européens devaient s'y confronter et reconnaître les liens entre l'histoire de l'islam et la leur. Ces idées reviennent tout au long de son œuvre et sont à l'origine de la revue qu'il a fondée, *Der Islam*, qui n'a pas été conçue comme une revue politique, mais comme une revue destinée à promouvoir l'étude historique du monde musulman et à rendre cette histoire accessible à des lecteurs instruits, mais non orientalistes³¹.

Becker se considérait comme un islamologue plutôt que comme un philologue, un théologien ou même un historien de la culture, et l'islam - en tant que religion, idée politique et formation culturelle - est au cœur de son travail. Pour comprendre ses complexités, il croyait qu'il fallait abandonner l'approche philologique traditionnelle de l'Orientalistik³².

.....
²⁹ Voir *ibid.*

³⁰ Voir *ibid.*, p. 362.

³¹ Voir *ibid.*

³² Voir *ibid.*, p. 363.

Il ne pouvait pas non plus admettre une interprétation purement «historico-religieuse» de l'islam. Selon lui, penser que la lecture du Coran est la clé de la compréhension de l'islam moderne équivaut à croire que l'on peut comprendre les paysans catholiques d'aujourd'hui en lisant la Bible.

La méthode de l'Islamforschung (études de l'islam) devait échapper aux limites imposées par les sciences de la génération précédente ; elle devait produire des histoires globales et utiles, et non des histoires philologiquement fragmentées et isolant les cultures³³.

Mais c'était aussi un homme ambitieux, désireux de jouer un rôle dans l'extension de la puissance culturelle et économique, sinon politique, de l'Allemagne à l'étranger. Surtout après sa nomination à Hambourg, il adopte une ligne agressivement nationaliste, devenant de plus en plus impatient face à ce qu'il considère comme un piétinement du Foreign Office dans la compétition pour l'influence économique et culturelle mondiale. Dans une lettre adressée en 1910 à Ernst Hetzfeld (1879-1948), il s'élève avec véhémence contre la pusillanimité des politiciens et des diplomates allemands qui considèrent toute forme de friction comme équivalente aux «terreurs de l'enfer»³⁴.

Depuis au moins l'époque de son habilitation, Becker avait bon espoir que son travail soit «pertinent» pour les préoccupations politiques contemporaines ; mais ce sont les événements de 1905-09 qui ont réellement rendu l'islam - et l'expertise de Becker - intéressants pour un large éventail de lecteurs. Becker n'est pas le seul Européen à commencer à craindre que le pouvoir de l'islam ne s'accroisse, et non ne diminue, en réponse aux incursions européennes³⁵.

Les essais coloniaux de Becker établissent des hiérarchies raciales et religieuses claires ; tout comme les Africains noirs sont inférieurs aux «orientaux» et les «orientaux» aux hommes blancs, le paganisme est classé au-dessous de l'islam et l'islam au-dessous du christianisme. Il est toutefois intéressant de noter que ce classement rendait l'islam potentiellement très

.....
³³ Voir ibid.

³⁴ Voir ibid., p. 364.

³⁵ Voir ibid., p. 365.

utile aux colonisateurs européens en Afrique - à condition qu'il puisse être apprivoisé et qu'on puisse l'empêcher de s'emparer de tout le continent³⁶.

Le 22 janvier 1910, il a donné une conférence intitulée L'Islam et la colonisation de l'Afrique, sous le patronage de l'Union coloniale française à Paris. Nous citerons quelques passages de cette conférence que nous jugeons particulièrement intéressants. Ainsi, il dit :

«La France est depuis presque un siècle une grande puissance musulmane ; l'Allemagne compte depuis des dizaines d'années quelques millions de sujets musulmans. [...] Nous autres Allemands connaissons et admirons l'insigne travail que la France a su effectuer dans l'Afrique mineure. En inaugurant la nouvelle ère de notre politique coloniale, le chef actuel de notre ministère des colonies s'est appuyé, plus d'une fois, sur les expériences économiques de la politique coloniale française. De même votre politique musulmane peut servir de modèle à la nôtre. [...] Ainsi, la question islamique commence aussi à jouer son rôle dans la politique coloniale allemande. Homme de théorie, j'avoue avec satisfaction que les hommes de la pratique, qui travaillent là-bas sous l'impitoyable soleil africain, ne négligent pas l'étude de ce grand problème. [...] Et bien ! quels principes régleront notre attitude vis-à-vis de l'islam ? Uniquement l'intérêt national.»³⁷

Finalement, Becker s'est engagé, profondément et volontairement, dans la politique coloniale du Reich et a approuvé la conquête et l'exploitation de l'Afrique.

4. *La Nachrichtenstelle für den Orient (NfO) (Bureau de renseignements pour l'Orient)*

Afin d'organiser et de réaliser cette propagande qui représentait la base de la politique allemande de révolutionnarisation, une organisation fut fondée en novembre 1914 sous l'appellation Nachrichtenstelle für den Orient (NfO) (Bureau de renseignements pour l'Orient). Il s'agissait d'un bureau de renseignements, chargé de l'organisation de la propagande et de la

.....
³⁶ Voir ibid.

³⁷ Becker, Carl Heinrich, L'Islam et la colonisation de l'Afrique, Union coloniale française, Paris, 1910, pp. 4-11.

coordination de différentes actions. Martin Hartmann et Carl Heinrich Becker ont tous deux intégré ce bureau de renseignements et soutenu la politique de propagande allemande. Les actions de la NfO se subdivisaient en trois catégories : 1. Incitation à l'insurrection des sujets musulmans des puissances de l'Entente à l'aide des agents 2. Propagande en faveur de l'alliance avec l'islam dans la population allemande 3. La propagande auprès des musulmans en tant que mission principale de la NfO³⁸.

La propagande s'effectuait sur quatre branches : 1. aux fronts, 2. auprès des prisonniers musulmans, 3. dans les pays des soldats musulmans de l'Entente, 4. dans les pays alliés. A cet effet, la NfO produisait des appels, des tracts, des brochures et des livres dans neuf langues européennes et onze langues asiatiques et africaines³⁹. Afin d'influencer l'opinion publique dans le Reich, la NfO organisait des conférences et publiait des articles dans des journaux allemands et étrangers.

La NfO n'était, d'après son statut, ni un organisme public ni une entreprise privée, mais ses relations secrètes avec l'Auswärtiges Amt (ministère des affaires étrangères), l'état-major dans le contexte de la guerre lui donnaient un caractère semi-officiel. En outre, la NfO entretenait des relations personnelles avec certains milieux orientaux et avec des pays étrangers neutres, participait à la censure des publications concernant l'Orient, contrôlait la correspondance des prisonniers et donnait des avertissements à la presse allemande quand certains sujets étaient traités sans égard pour l'allié ottoman.

En janvier 1915, naît l'idée d'un journal destiné aux prisonniers musulmans à la NfO sous le titre «al-Djihad»⁴⁰. Le premier exemplaire est publié le 1 mars 1915, après avoir été autorisé par l'état-major le 2 février 1915. Al-Djihad fut le premier journal arabophone en Allemagne⁴¹.

L'objectif principal de ce journal fut le soutien des propagandistes en influençant discrètement les prisonniers dans leurs camps. Le journal paraît

³⁸ Bragulla, Maren, Die Nachrichtenstelle für den Orient. Fallstudie einer Propagandainstitution im Ersten Weltkrieg, VDM Verlag Dr. Müller, Saarbrücken, 2007, p. 3 sq.

³⁹ Ibid., p. 17.

⁴⁰ PAAA, WK, R 21190, rapport d'Oppenheim, le 9 janvier 1915, p. 146.

⁴¹ Höpp, Gerhard, Arabische und islamische Periodika in Berlin und Brandenburg 1915-1945. Geschichtlicher Abriss und Bibliographie, Verlag Das Arabische Buch, Berlin 1994. p. 8.

d'abord en arabe, puis en ourdou, en hindi, en russe ainsi qu'en tatare, ceci afin de pouvoir cibler l'ensemble des prisonniers musulmans.

Le journal est conservé en secret et n'est publié que dans les camps de prisonniers afin d'éviter une contre-propagande anglaise ou française.

Les orientalistes participants étaient principalement chargés de rédiger des articles, des brochures et des appels, de traduire en allemand divers documents rédigés par des natifs coopérants, de préparer diverses actions en Allemagne et à l'étranger et de prendre des initiatives dans ce contexte, ainsi que d'avoir une fonction de conseil.

La systématisation de cette politique d'incitation à l'insurrection dans les pays musulmans a été livrée par le diplomate et explorateur de l'Orient Max von Oppenheim (1860-1946) avec son mémoire *Denkschrift betreffend die Revolutionierung der islamischen Gebiete unserer Feinde* (Mémoire concernant la révolutionnarisation des territoires musulmans de nos ennemis)⁴². Ce mémoire est présenté au gouvernement de l'Empire allemand en novembre 1914, quelques mois après le début de la Première Guerre mondiale. Il est conçu comme une stratégie pour déclencher et réaliser des soulèvements autochtones dans les colonies des puissances coloniales contre lesquelles l'Allemagne était entrée en guerre, soit, la France, la Russie et surtout l'Angleterre. Ainsi, il préconise concernant les premières mesures à prendre dans la cadre de l'alliance germano-ottomane et l'entrée de l'Empire ottoman dans la guerre :

«L'appel à la guerre sainte, à la libération de la domination étrangère, doit être lancé dès que la Turquie aura frappé. Mais il faut souligner que cet appel ne doit pas être dirigé contre les Kafir (les mécréants) en général, mais contre les dominateurs étrangers en question, afin d'empêcher que d'autres nationalités en souffrent et surtout pour éviter à l'Inde une tension entre hindous et mahométans. L'intervention du sultan-calife dans la guerre, que ce soit en mer Noire ou ailleurs, sera le meilleur moyen de propagande. Toutefois, des préparatifs doivent être faits pour que l'information à ce sujet soit diffusée partout rapidement

⁴² Concernant Max von Oppenheim, son mémoire et son rôle dans le cadre de la politique de révolutionnarisation allemande, voir Iman Hajji, op. cit.

et durablement, de manière opportune et appropriée et qu'elle reste sous contrôle à l'avenir. La propagande turque doit être centralisée à Constantinople, mais constamment dirigée et soutenue par le côté allemand, de telle sorte que les Turcs croient qu'ils n'ont qu'un conseiller amical à leurs côtés et qu'ils peuvent continuer à se considérer comme les vrais acteurs. Sans aide européenne, les Turcs ne seront pas en mesure, du moins en partie, d'effectuer un travail convenable et suffisant, en utilisant de manière absolument insuffisante les énormes ressources de propagande à leur disposition. L'ambassadeur impérial, le baron Wangenheim, a indiqué qu'un bureau central de propagande aurait déjà été mis en place au sein du ministère turc de la Guerre. Enver Pacha a certainement l'intention de faire quelque chose, mais tout porte à croire que très peu de travail a été accompli jusqu'à présent, et parfois de manière assez fragmentée. Les Jeunes-Turcs modernes et les officiers, qui sont naturellement préoccupés par d'autres choses, ne sont pas doués pour utiliser le panislamisme qui est pourtant crucial.»⁴³

Toute la politique de révolutionnarisation allemande durant la Première Guerre mondiale a donc été construite sur un fondement essentiel : la proclamation du djihad. Il convient donc d'examiner de plus près ce qui a constitué cette forme du djihad et dans quelle mesure les orientalistes allemands le soutenaient.

5) Le djihad : une arme politique

En décembre 1914, le cheikh tunisien Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī (env. 1869-1920) arriva de Constantinople à Berlin⁴⁴. Il a rédigé un traité, intitulé *Ḥaḳīqat al-djihad* (La vérité au sujet du djihad), avant son arrivée en Allemagne. Il est daté du 3 novembre 1914. Il a été traduit de l'arabe en allemand par Karl E. Schabinger von Schowingen et publié par la Deutsche

.....
⁴³ Max von Oppenheim, Mémoire concernant la révolutionnarisation des territoires islamiques de nos ennemis, présenté au gouvernement allemand de l'Empire allemand en novembre 1914, traduit de l'allemand et présenté par Iman Hajji, Nirvana, Tunis, 2021, ici p. 34-35.

⁴⁴ Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī, ancien enseignement à la Zitouna, quitte Tunis en 1906 avec comme ambition de lutter contre la domination française de l'étranger. Il se rend à Constantinople, puis à Damas et arrive en Allemagne en décembre 1914. En Allemagne, il se met en service de la propagande allemande et devient l'un des propagandistes autochtones les plus importants. Concernant Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī et son séjour en Allemagne voir Iman Hajji, op. cit.

Gesellschaft für Islamkunde à Berlin en 1915. La version allemande, intitulée *Die Wahrheit über den Glaubenskrieg*, contient seize pages dont une préface, rédigée par Martin Hartmann et une courte biographie de l'auteur également rédigée par Martin Hartmann.

Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī écrit son traité selon les instructions du ministre de la guerre ottoman, Enver Pacha, pour le lectorat allemand et sous la demande de l'allié allemand. En fait, il s'agissait surtout de rassurer l'opinion publique en Allemagne, inquiète de l'alliance germano-ottomane, une inquiétude qui allait encore s'accroître avec la déclaration du djihad.

Dans l'introduction, Martin Hartmann souligne que l'auteur est un théologien musulman qui, même s'il représente les conceptions traditionnelles de la religion et de ses enseignements, appartient néanmoins à une branche modérée de l'islam sunnite et qu'il serait, en outre, convaincu qu'une réconciliation entre le «monde des Francs» et le monde de l'islam peut se réaliser sur la base des fondements de l'islam. Ainsi, il précise : «Inspiré par le désir de contribuer à une telle réconciliation, il écrivit le traité par lequel il espérait prouver que la doctrine de la guerre de religion était compatible avec le monde conceptuel des Francs.»⁴⁵ Martin Hartmann révèle que Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī lui a demandé de vérifier l'exactitude des citations coraniques et des traditions prophétiques. Il convient de noter que Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī confie la révision de ses citations coraniques à l'orientaliste, ainsi Hartmann souligne qu'il a vérifié et noté toutes les citations du Coran, mais il ajoute qu'il n'est pas important de vérifier les dits attribués au prophète car, affirme-t-il «les croyants, y compris Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī, utilisent aussi des paroles du prophète moins bien authentifiées comme preuve lorsque celles-ci confirment ce qui est déjà connu du Coran et des traditions considérées comme authentiques»⁴⁶. Cependant, dans cette brève introduction, la phrase suivante de Martin Hartmann est particulièrement révélatrice :

«Le petit essai donne une excellente image de l'esprit dans lequel le délicat problème de la «guerre de religion» (*djihad*) est actuellement traité par les théologiens musulmans qui, rendant hommage à la branche

⁴⁵ at-Tūnisī, Ṣāliḥ aš-Šarīf, *Ḥaqīqat Aldschibād. Die Wahrheit über den Glaubenskrieg*, Verlag Dietrich Reimer, Berlin, 1915, p. 3.

⁴⁶ *Ibid.*

modérée, sont amenés par les évolutions récentes à s'exprimer dans un sens tolérant.»⁴⁷

Martin Hartmann explique dans cette phrase que l'auteur, qu'il compte parmi les théologiens musulmans, est amené par le contexte de la Première Guerre mondiale à «s'exprimer avec tolérance» en ce qui concerne le problème du djihad. Il s'agit là d'une première indication que l'interprétation du djihad proposée par Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī est strictement liée au contexte de cette guerre et, surtout, qu'elle n'a pas de validité universelle, car elle diffère des interprétations classiques du djihad sur des aspects essentiels. Hartmann conclut son introduction par la remarque que Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī présente le thème du djihad d'une manière aisément compréhensible et que cela servira avant tout les cercles de la «mission chrétienne». Reste à savoir dans quelle mesure cet essai a vraiment été utile à la mission chrétienne, mais il convient de noter que ce lien a été au moins officiellement pensé.

Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī explique qu'il écrit son traité dans l'intention de «réfuter ce qui pourrait perturber l'esprit de ceux qui ne peuvent pas distinguer la vraie nature de cette lutte des soupçons des ennemis trompeurs»⁴⁸. Ainsi, il aurait exposé «le vrai sens du combat de religion selon l'islam, son but, sa validité et certains de ses devoirs»⁴⁹. Pour Wolfgang G. Schwanitz ce traité représente le fondement de la proclamation du djihad, puisqu'il a été rédigé fin août 1914 avant la proclamation du djihad et avant la *fatwā qui allait le justifier*⁵⁰. Le texte de neuf pages est structuré en quatre questions et réponses. Les questions sont les suivantes : 1. Quelle est la vraie signification de «la guerre sainte» dans l'islam ? 2. Quel est l'avantage de la «guerre sainte» de l'islam et quel est son but ? 3. Qu'est-ce qu'il faut dire de la guerre contre ses ennemis, quand ils deviennent arrogants et nous attaquent ? 4. Quels sont les devoirs du combattant sur la voie de Dieu?

La classification des ennemis de l'islam par Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī revêt une importance particulière. En parlant des ennemis de l'islam, il souligne

.....
⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ at-Tūnisī, *ibid.*, p. 5.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Schwanitz, Wolfgang G., « Djihad «Made in Germany»: Der Streit um den Heiligen Krieg 1914-1915», dans *Sozial. Geschichte*, 18 (2003) 2, p. 13.

que ce terme ne désigne pas tous ceux qui ont une autre croyance « mais seulement ceux d'entre eux qui nous combattent à cause de notre religion et nous chassent de nos foyers en prenant possession de notre patrie ou en fournissant ou en ayant l'intention de fournir l'aide et l'assistance à notre ennemi contre nous.»⁵¹ Il va même plus loin et nomme explicitement ces soi-disant ennemis de l'islam : les Russes, les Anglais et les Français, en les distinguant de ceux qui ne doivent pas être considérés comme des ennemis. En conséquence, il note que ceux qui ne combattent pas les musulmans et ne s'érigent pas en maîtres dans la patrie des musulmans, s'ils sont «des protégés fidèles et de bonne foi ou bien des peuples avec lesquels nous sommes unis par une alliance bien observée, comme par exemple la nation allemande et tous ceux qui leur sont égaux »⁵² ne sont pas considérés comme des ennemis. Selon Ṣāliḥ aṣ-Ṣarīf at-Tūnisī, il est même du devoir des musulmans «de respecter strictement notre alliance avec eux, d'être sincères et justes envers eux, et de les défendre avec nos richesses, nos armes, nos animaux et nos vies » et ceci dans le but de ne former «qu'une seule main contre notre ennemi et leur ennem»⁵³. Pour cela, ils doivent tout sacrifier, jusqu'à la dernière goutte de sang. Non seulement les actes violents, c'est-à-dire les actions guerrières commises contre les alliés doivent être vengées, mais les musulmans ne doivent pas non plus permettre à qui que ce soit un mot fâcheux contre eux.

Dans les documents des archives allemandes, il y a plusieurs tracts en arabe qui expriment également ces idées prônées par Ṣāliḥ aṣ-Ṣarīf at-Tūnisī. Certains de ces tracts ont été écrits par lui-même. Ainsi, on peut lire dans l'un de ces tracts:

«A tous les soldats musulmans qui sont entre les mains de l'ennemi de Dieu, les Français, les Anglais et les Russes : Sachez que se battre du côté de ces plus grands ennemis de l'Islam représente une claire apostasie de la foi, comme elle représente un combat sur les chemins du *tāġūt*. *Mais le croyant se bat sur le chemin de Dieu et non sur le chemin du tāġūt. [...] Celui qui se bat de leur côté perd ce monde et l'au-delà. Regardez leur ruse,*

.....
⁵¹ at-Tūnisī, *op. cit.*, p. 5.

⁵² *Ibid*, p. 6.

⁵³ *Ibid*, p. 4.

qu'ils utilisent même en temps de guerre et malgré votre aide et votre soutien. Ils vous placent au premier rang de leur ligne de front et vous exposent à la destruction. Sachez que Dieu a exprimé Son salut sur vos terres, puisque l'Empire ottoman a proclamé le djihad sur le chemin de Dieu dans le monde entier, afin que le monde islamique soit libéré des mains de ce ṭāgūt. L'Empire ottoman s'est allié à l'Allemagne pour que le musulman n'ait plus d'excuse pour s'éloigner du djihad. Dépêchez-vous donc de vous échapper avec toutes les armes et munitions dont vous disposez et de rejoindre l'armée de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Empire ottoman.»⁵⁴

Même si ce tract n'est pas signé et que nous ne pouvons pas dire avec certitude si Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī en est l'auteur, nous pouvons au moins affirmer que le raisonnement est le même que dans l'épître de Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī. Dans un autre tract nous lisons ce qui suit :

«Nous sommes une communauté créée pour le djihad. [...] Sortez de l'assujettissement et de l'oppression et libérez-vous, libérez vos terres et vos familles de ces ṭuḡāt (pluriel de ṭāgūt, N.d.A). C'est le temps que Dieu a déterminé pour la libération de vos pays et de vous-mêmes. L'Empire islamique, l'Allemagne et l'Autriche sont à vos côtés, car nous formons une alliance. Celui qui est dans l'armée des ennemis n'a pas le droit de se battre contre les alliés de l'islam, car il est par la suite appelé à rendre des comptes à Dieu. Il doit intégrer les rangs allemands, autrichiens et ottomans.»⁵⁵

Dans le même sens, Ṣāliḥ aš-Šarīf at-Tūnisī déclare que «le monde de l'islam a le devoir de s'élever comme un seul homme sous la bannière du califat musulman, le califat de la sublime famille Ottomane, et de s'unir avec ses fidèles alliés, les Allemands, et avec ceux qui font le même chemin ; ils feront tous cette guerre sainte pour délivrer le monde humain des ruses de ces audacieux Anglais, Français et Russes, qui ont ordonné l'annihilation de ce monde humain, et en particulier du monde de l'islam, et qui ont comploté pour faire triompher leur injustice et asservir tous les hommes»⁵⁶.

.....
⁵⁴ PAAA, Wk, R 21169, pp. 103.

⁵⁵ PAAA, Wk, R 21169, p. 255-256.

⁵⁶ at-Tūnisī, op.cit., p. 9.

Dans le cadre de ce travail, nous ne pouvons pas discuter le traité de façon détaillée⁵⁷, mais retenons ce qui suit : Ṣāliḥ aṣ-Ṣarīf at-Tūnisī écrivit son traité selon les instructions d'Enver Pacha et la demande des responsables allemands, pour le lectorat allemand. Il l'a écrit avant la proclamation du djihad - il est datée du 3 novembre 1914 - et l'a apporté avec lui en Allemagne. Comme le souligne Wolfgang G. Schwanitz, ce traité est une «adaptation offensive de l'enseignement»⁵⁸, à savoir de la conception du djihad, qui est interprétée comme un anti-impérialisme religieux. Ceci étant, il s'est autorisé à tout évaluer en fonction de l'opportunité et a explicitement nommé ami et ennemi ainsi que protecteur et allié comme désiré par Berlin⁵⁹. Dans son tract, Ṣāliḥ aṣ-Ṣarīf at-Tūnisī était pragmatique. Il a adapté la doctrine du djihad au contexte de la Première Guerre mondiale, l'a interprétée d'une manière anti-coloniale et a également ouvert une perspective de paix avec les adeptes d'autres religions. Le bénéfice du djihad est la libération de l'occupation étrangère, l'évitement de leurs conséquences et la restauration de la religion de Dieu. Bien que ce texte ait été écrit spécialement pour les Allemands, une grande partie de l'argumentation correspond à celle des tracts écrits pour les soldats musulmans des armées ennemies.

La question du rôle que le Reich, a joué au sujet du djihad proclamé par le sultan ottoman le 14 novembre 1914, préoccupe la scène intellectuelle - des historiens et des orientalistes - depuis sa proclamation, et continue à susciter les polémiques jusqu'à présent. Plusieurs auteurs estiment que Max von Oppenheim, étant l'auteur du Mémoire concernant la révolutionnarisation des territoires musulmans de nos ennemis, serait également à l'origine d'une politique de guerre expansionniste allemande. Fritz Fischer qualifie le mémoire comme «la concrétisation décisive» de cette politique⁶⁰. Wolfgang G. Schwanitz voit en la personne de Max von Oppenheim le «père allemand de la guerre sainte», un «Abū Djihad», voire «un pionnier de l'interprétation islamiste de la guerre sainte». Toujours d'après Schwanitz, l'Allemagne serait

.....
⁵⁷ Pour plus de détails voir Iman Hajji, op.cit.

⁵⁸ Schwanitz, op.cit., p. 17.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Fischer, Fritz, Griff nach der Weltmacht. Die Kriegszielpolitik des kaiserlichen Deutschland 1914/18, Droste, Düsseldorf, 1961, p. 143.

devenue «l'exportatrice des révoltes islamistes»⁶¹. Marc Hanisch relativise l'influence de Max von Oppenheim sur la scène politique en indiquant que la politique du Reich ne reposait certainement pas sur le mémoire de ce dernier, mais plutôt sur les ordres du chef d'état-major, le général Helmuth von Moltke (1848-1916). Mais même si nous ne pouvons attribuer à Max von Oppenheim un rôle prépondérant, nous ne pouvons pas nier pour autant son rôle décisif dans la systématisation officielle de la politique orientale du Reich ; une politique en réalité (pan) islamiste, qui reposait sur l'instrumentalisation de l'islam et la sacralisation de la guerre.

Le célèbre islamologue et arabisant hollandais Christiaan Snouck Hurgronje (1857-1936) a publié un article, en janvier 1915, intitulé *La Guerre Sainte made in Germany (Heilige Oorlog Made in Germany)* dans lequel il accuse ses collègues allemands d'avoir abandonné leur intégrité académique en faveur de leur ferveur nationaliste, étant donné qu'ils soutenaient la politique islamiste du Reich et qu'ils mettaient leurs connaissances au service de la NfO. Pour lui, l'idée d'une guerre mondiale et l'instrumentalisation de la religion étaient abominables. L'article de Hurgronje déclencha de fortes réactions de la part de ses collègues allemands, avec lesquels il s'était en partie lié d'amitié. Cette controverse au sujet de la «guerre sainte», dans laquelle les académiciens allemands mettaient en avant leur devoir patriote, marquait la correspondance académique en 1915.

En tout cas, l'hypothèse d'un djihad «made in Germany» fut instaurée avec cet article d'Hurgronje et domine l'historiographie de la politique orientale allemande jusqu'à nos jours. Wolfgang G. Schwanitz emprunte l'expression d'un djihad «made in Germany» et insiste sur le fait que «si un jour l'histoire de la sémantique du djihad est écrite, les plans politisés du djihad, développés à l'intention des musulmans par des non-musulmans par intérêt personnel, doivent être exploités tout autant que les théories islamiques traditionnelles»⁶².

Suite à la parution de l'article d'Hurgronje, Carl Heinrich Becker écrit dans une lettre à Martin Hartmann :

.....
⁶¹ Schwanitz, Wolfgang G., «Max von Oppenheim und der Heilige Krieg. Zwei Denkschriften zur Revolutionierung islamischer Gebiete 1914 und 1940», dans *Sozial. Geschichte*, n° 19, 2004, p. 28-59.

⁶² *Ibid.*, p. 28.

«Vous aurez probablement aussi reçu l'expectoration la plus regrettable de Snouck. Je vous demande de ne pas répondre immédiatement et n'importe où. Il serait probablement préférable que nous nous mettions d'accord à l'avance. De plus, vous n'êtes pas réellement attaqué. (...) Vous aurez remarqué que l'insinuation à mon encontre selon laquelle j'aurais sacrifié ma conscience scientifique repose exclusivement sur une connaissance insuffisante de l'allemand et sur un malentendu causé par celle-ci. Je suis très attristé. Et, de plus, il a tort ; car Enver est un Mahométan pur et dur, et les Jeunes Turcs n'ont pas attendu les conseils des Allemands pour se servir de ce moyen peu coûteux de prestige. Le djihad est avant tout une question de motivation pour l'armée turque. Il élargit la base nationale turque après avoir éliminé les chrétiens. Et si chaque guerre est déjà un djihad et que, de surcroît, l'Inde néerlandaise n'est pas concernée, pourquoi toute cette agitation à Snouck ?»⁶³

La réponse de Martin Hartmann ne tarde pas. Il répond deux jours plus tard :

«Après avoir lu la diatribe de Snouck, ma première pensée a été d'écrire à Becker pour solliciter un accord sur la défense. Maintenant, vous m'avez précédé. Bien sûr, je vous laisse commencer, puisque vous êtes celui qui a été attaqué le plus sévèrement. Toutefois, il serait souhaitable que vous le fassiez rapidement. Je devrai bientôt commenter à nouveau le djihad et dire un mot sur la blague idiote du «Made in Germany» (qui, d'ailleurs, me dit Vohsen, a été publiée). (...) Les neutres ont maintenant le plus beau métier de la science : les spécialistes deviennent des centres par lesquels les ennemis communiquent entre eux. (...) Pour moi, cette affaire est une nouvelle leçon. Récemment, j'ai dû entendre tellement de choses dures sur mon intempérance dans les déclarations, que je suis devenu assez modeste dans le jugement des autres. L'article ne vous fera pas de mal. (...)

Votre vision du djihad comme moyen de politique turque n'est pas tout à fait claire pour moi. A mon avis, elle vise au moins autant à exciter les

⁶³ Ludmila Hanisch, *Islamkunde und Islamwissenschaft im deutschen Kaiserreich: Der Briefwechsel zwischen Carl Heinrich Becker und Martin Hartmann (1900-1918)*, Documentatiebureau Islam-Christendom, Faculteit der Godgeleerdheid, Collection Abdoel-Ghaffaar, Leiden, 1992, p. 82.

musulmans hors de Turquie. J'en ai la preuve. Que le succès soit à la hauteur des attentes est une autre affaire. J'ai également des nouvelles à ce sujet, mais elles doivent encore être confirmées.»⁶⁴

Peu avant le début de la guerre, dans une lettre à son ami Ernst Jäckh, Becker avait tenté de justifier le djihad par les conditions de la guerre : «En temps de paix, j'ai toujours été un grand adversaire de la politique dite de l'islam dans les domaines de la politique étrangère. Car, c'était jouer avec le feu et j'en ai fait personnellement l'expérience. En temps de guerre, la situation est naturellement complètement différente et dans ce cas, nous devons utiliser ce rapport.»⁶⁵

Becker avait fait couler beaucoup d'encre avant la guerre sur le panislamisme ; bien qu'il ne pense généralement pas que l'islam soit dangereux pour la civilisation européenne, il décrit comment le sultan a tenté, avec un certain succès, d'utiliser le mouvement à son avantage et reconnaît qu'en tant que force «eschatologique» (par opposition à une force politique), l'islam pourrait bien représenter un danger pour la domination coloniale⁶⁶.

À plusieurs reprises, en fait, Becker a réitéré son point de vue selon lequel «la guerre est la guerre, et non le sport»⁶⁷. Lorsque la défense est vitale, les règles qui régissent les affaires habituelles ne s'appliquent pas. Plus intéressant encore, il insistait sur le fait que ce djihad était moderne, qu'il s'agissait en réalité d'un appel aux armes politique et tactique lancé par un État qui se trouvait être islamique, tout comme les Russes sont orthodoxes et les Autrichiens catholiques. Si certains de ses aspects ne correspondaient pas au modèle créé par les «scolastiques», ce n'était pas parce que les Allemands ont adapté le concept à leurs besoins, mais parce que le monde musulman a en fait échappé à la «pétrification» dont les Européens l'ont perpétuellement accusé. Il fallait comprendre cette nouvelle forme de djihad non pas du tout en étudiant les «volumes obsolètes de la charia ou l'histoire religieuse, mais en la comprenant comme le produit de «nationalités éveillées»⁶⁸.

.....
⁶⁴ Ibid., p. 82 sq.

⁶⁵ Voir Avci, op. cit., p. 29.

⁶⁶ Voir Marchand, op. cit., p. 444.

⁶⁷ Voir ibid.

⁶⁸ Voir ibid.

Il est difficile de dire si l'idée de déclarer le djihad était «made in Germany», cependant l'Allemagne a, sans aucun doute, épaulé ce djihad. Les orientalistes allemands impliqués, quant à eux, définissaient leur contribution, qui fut essentielle dans le cadre de cette politique de révolutionnarisation, comme leur devoir national : tous les moyens sont bons pour gagner la guerre.

6. Conclusion

En Allemagne, le panislamisme et le djihad sont devenus des sujets très abordés avant et pendant la Première Guerre mondiale, en particulier par les journalistes, les politiciens, les diplomates et les orientalistes. Après la déclaration du djihad ottoman contre les puissances de l'Entente en 1914, certains orientalistes allemands ont estimé qu'il était de leur responsabilité de traiter du djihad et du panislamisme. Mais les orientalistes n'ont pas seulement exprimé leurs opinions sur le djihad. Certains d'entre eux se sont également engagés dans les activités de propagande de la NfO.

Comme remarque Remzi Avci, Carl Heinrich Becker, dans ses œuvres, est resté au centre des discours sur le panislamisme et le djihad. Martin Hartmann, de son côté, a décrit le panislamisme comme une pensée politique et pas seulement comme une idéologie religieuse, comme Becker. Selon lui, le panislamisme vise à faire de l'islam la seule puissance mondiale, «en rassemblant tous les musulmans du monde»⁶⁹.

Alors que l'Empire allemand s'engageait dans la Première Guerre mondiale, certains orientalistes allemands ont tenté de légitimer la participation de leur État à la guerre. Un aspect important de ces efforts consistait à rendre le djihad et le panislamisme intelligibles pour le public allemand par le biais de conférences et d'écrits. Dans ce contexte, il est devenu très courant pour les orientalistes allemands de considérer le djihad comme un véhicule politique. Bien qu'ils considérassent le djihad comme un outil important pour les intérêts allemands, la plupart d'entre eux craignaient que le djihad ne déclenche un fanatisme contre tous les non-musulmans. Ainsi, Max von Oppenheim déclare dans son mémoire :

«L'appel à la guerre sainte, à la libération de la domination étrangère, doit être lancé dès que la Turquie aura frappé. Mais il faut souligner que cet

⁶⁹ Voir Avci, op. cit., p. 29.

appel ne doit pas être dirigé contre les Kafir (les mécréants) en général, mais contre les dominateurs étrangers en question, afin d'empêcher que d'autres nationalités en souffrent et surtout pour éviter à l'Inde une tension entre hindous et mahométans.»⁷⁰

Il existe au moins deux raisons pour lesquelles les orientalistes ont participé à la propagande allemande pour le djihad : ils ont été pris par l'enthousiasme de la guerre et le nationalisme qu'elle déclenchait et ils considéraient leur contribution à la propagande comme un plan de carrière, qui pouvait les aider à trouver un bon poste au sein du ministère allemand des affaires étrangères, par exemple⁷¹. Comme l'explique Max Weber «tout homme qui fait de la politique aspire au pouvoir – soit parce qu'il le considère comme un moyen au service d'autres fins, idéales ou égoïstes, soit qu'il le désire «pour lui-même» en vue de jouir du sentiment de prestige qu'il confère»⁷². Étant devenus des acteurs politiques professionnels, même si ce fut de manière circonstancielle, les orientalistes en question, qui considéraient que leurs talents et domaines étaient sous-estimés jusqu'à lors, pouvaient enfin se sentir revalorisés. Cela revient également à l'idée wéberienne qu'«on peut faire de la politique d'une manière «occasionnelle»»⁷³ et que «la conscience d'exercer une influence sur les autres humains, le sentiment de participer au pouvoir et surtout la conscience d'être du nombre de ceux qui tiennent en main un nerf important de l'histoire en train de se faire, peuvent élever l'homme politique professionnel, même celui qui n'occupe qu'une position modeste, au-dessus de la banalité de la vie quotidienne»⁷⁴. Dans ce sens, les orientalistes impliqués contribuaient à l'instrumentalisation du djihad à des fins politiques et dans l'intérêt du Reich. Le leitmotiv de ces implications peut être tiré directement du mémorandum d'Oppenheim : «L'intervention de l'islam dans la guerre actuelle est un coup terrible, surtout pour l'Angleterre. Faisons tout, travaillons ensemble avec tous les moyens pour que ce dernier soir mortel !»⁷⁵

.....
⁷⁰ Oppenheim, op. cit., p. 34.

⁷¹ Voir Avci, op. cit., p. 32.

⁷² Voir Max Weber, *Le savant et le politique*, Éditions 10/18, Paris, 1963, p. 126.

⁷³ Voir *ibid.*, p. 134.

⁷⁴ Voir *ibid.*, p. 195.

⁷⁵ Oppenheim, p. 110.

Bibliographie

- Avci, Rezmi, „Pan-islamism and the Jihad Discourse of the German Orientalists in the First World War“, dans *Jurnal Al-Tamaddun*, Bil. 14 (2), 2019.
- Becker, Carl Heinrich, « Die orientalischen Wissenschaften: Der Vordere Orient und Afrika », dans *Deutschland unter Wilhelm II*, Berlin, 1914.
- Becker, Carl Heinrich, *L'Islam et la colonisation de l'Afrique*, Union coloniale française, Paris, 1910, pp. 4-11.
- Bragulla, Maren, *Die Nachrichtenstelle für den Orient. Fallstudie einer Propagandainstitution im Ersten Weltkrieg*, VDM Verlag Dr. Müller, Saarbrücken, 2007.
- Dogan, Mattei, « Les professions propices à la carrière politique. Osmoses, filières et viviers », dans Michel Offerlé (dir.), *La profession politique. XIX^e – XXI^e siècles*, Belin, Paris, 1999
- Fischer, Fritz, *Griff nach der Weltmacht. Die Kriegszielpolitik des kaiserlichen Deutschland 1914/18*, Droste, Düsseldorf, 1961, p. 143.
- Hajji, Iman, *Première Guerre mondiale, panislamisme et nationalisme tunisien. Parcours de figures tunisiennes en Allemagne au début du 20ème siècle*, thèse de doctorat en Linguistique, littérature et civilisation arabe, soutenue le 15 décembre 2018 à l'Université Lyon 2.
- Höpp, Gerhard, *Arabische und islamische Periodika in Berlin und Brandenburg 1915-1945. Geschichtlicher Abriß und Bibliographie*, Verlag Das Arabische Buch. Berlin 1994. p. 8.
- Marchand, Suzanne L., *German Orientalism in the Age of Empire*, German Historical Institute and Cambridge University Press, New York/ Washington, 2009.
- Michon, Sébastien/ Ollion Étienne, « Retour sur la professionnalisation politique. Revue de littérature critique et perspectives », dans *Sociologie du travail*, vol. 60, n° 1, janvier-mars 2018.
- Oppenheim, *Mémoire concernant la révolutionnarisation des territoires islamiques de nos ennemis*, présenté au gouvernement allemand de l'Empire allemand en novembre 1914, traduit de l'allemand et présenté par Iman Hajji, Nirvana, Tunis, 2021.

- at-Tūnisī , Ṣālīḥ aš-Šarīf, Ḥaḳīqat Aldschihād. Die Wahrheit über den Glaubenskrieg, Verlag Dietrich Reimer, Berlin, 1915.
- Schwanitz, Wolfgang G., «Djihad „Made in Germany“: Der Streit um den Heiligen Krieg 1914-1915», dans Sozial. Geschichte, 18 (2003) 2.
- PAAA, WK, R 21190, rapport d’Oppenheim, le 9 janvier 1915, p. 146. (Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes/Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères)
- PAAA, Wk, R 21169, pp. 103.
- PAAA, Wk, R 21169, p. 255-256.
- Weber, Max, Le savant et le politique, Éditions 10/18, Paris, 1963.

Iman Hajji est islamologue et docteure en Linguistique littérature et civilisation arabes. Elle est chercheuse associée au laboratoire Triangle à l’ENS de Lyon. Sa thèse, soutenue en décembre 2018 à l’Université Lyon 2, porte sur *Première Guerre mondiale, panislamisme et nationalisme tunisien. Parcours de figures tunisiennes en Allemagne au début du 20^e siècle*. Elle est l’auteur du premier livre en langue allemande portant sur le penseur tunisien Tahar Haddad, publié à Berlin en 2009.

CHAPITRE 5

LA FABRIQUE DE L'ISLAMO-DÉMOCRATIE : LA NOUVELLE ACADÉMIE D'ENNAHDHA

Badr Karkbi

Docteur en sciences politiques. Institut de Recherche Montesquieu IRM.

Université de Bordeaux.

badrkarkbi@hotmail.fr

1. Introduction

Tenu entre le 20 et le 22 mai 2016 à Hammamet, le 10^e congrès d'Ennahdha est un tournant majeur dans la vie politique du parti. On peut lire dans la motion finale que «ce congrès historique démontre que le mouvement Ennahdha a dépassé dans la pratique toutes les prétentions provenant de ceux qui le considèrent comme une partie de ce qui est appelé l'islam politique»¹. Ennahdha considère que son action s'insère désormais dans un large courant de musulmans-démocrates qui rejette l'opposition ontologique entre l'esprit de l'islam et les valeurs de la modernité. Ce nouveau projet s'articule autour de la flexibilité intellectuelle des islamistes, l'acceptation de la différenciation du religieux et du politique et la renonciation à l'ambition hégémonique. En relativisant la vision théologique du monde, les islamistes inscrivent le spirituel dans le temporel et la politique dans la temporalité. Le revirement idéologique d'Ennahdha s'inscrit dans une demande partisane d'utilité, d'efficacité et de professionnalisme qui libère le paysage politique de la tension et de la crispation pour sauver la dynamique intellectuelle vers la connaissance profonde et le redressement moral². La refonte du paradigme islamiste introduit une nouvelle *weltanschauung* où les questions économiques et sociales deviennent l'alpha et l'oméga. La défense de l'identité religieuse, fondement du projet islamiste, n'est plus une priorité

.....
¹ Motions du 10^e congrès d'Ennahdha, Hammamet 20,21 et 22 mai 2016.

² M'rad (H), *De la constitution à l'accord de Carthage : Les premières marches de la II^e République*, Tunis, Nirvana, 2017, pp. 309-310.

pour le parti politique qui a supervisé les activités religieuses aux organisations de la société civile.

«Nous avons appris beaucoup de leçons de notre expérience du gouvernement. La leçon la plus importante est qu'aujourd'hui en Tunisie, les besoins des citoyens ne sont plus d'ordre religieux. La société est largement musulmane et n'a pas besoin d'une tutelle ou d'un mouvement religieux, mais d'un parti politique qui répond à ses attentes sur le plan économique»³.

Cette conclusion féconde domine la Tunisie post-révolutionnaire. La gestation de la culture démocratique, l'exigence d'une bonne gouvernance et la revendication de la citoyenneté dans son acception la plus large imprègnent l'espace public tunisien. Sous cet angle, le parti s'est subtilement accommodé avec cette nouvelle conjoncture. L'émiettement du régime autoritaire a un effet dissuasif sur Ennahdha et sa conception de l'identité. Cette crise organique signifie qu'aucun retour en arrière n'est possible. Elle énonce également une nouvelle ère où l'islamisation de la société n'est plus à l'ordre du jour.

«Séparer le religieux du politique est un point sensible et problématique. Il est vrai que cette conception était inconcevable pendant notre genèse, mais la Tunisie a mené une révolution et Ennahdha doit faire de même. Qu'est-ce que prêcher l'islam dans un pays aujourd'hui majoritairement musulman ? C'est un choix pour l'intérêt général du pays»⁴.

La radicalité du changement dans le pays acte une mutation globale du parti. Elle couronne également les efforts du parti entamés dès son institutionnalisation. L'évaluation objective de l'expérience politique d'Ennahdha dans le temps long est incontestablement révélatrice de plusieurs leçons s'agissant de sa métamorphose indéniable. Effectivement, la politisation outrancière du parti le conduit à alléger l'acuité de ses principes moraux au profit d'une rationalisation de l'action religieuse. L'autonomisation du champ politique a imposé aux acteurs une recomposition du référentiel religieux, voire son impasse. Tout en conservant l'héritage religieux comme un arrière-

.....
³ Entretien avec Driss Reda, membre du conseil de la choura d'Ennahdha, Tunis le 12/07/2019. Nous reproduisons pour le besoin de ce chapitre quelques entretiens académiques que nous avons mené à Tunis l'été 2019 dans le cadre de notre thèse de doctorat en sciences politiques à l'université de Bordeaux.

⁴ Entretien avec Driss Reda.

plan inspirateur, signe de leurs insertions sociales parmi l'électorat, il est reconfiguré d'une manière pragmatique et diluée de sorte que les acteurs s'affranchissent du poids dogmatique pour lui substituer la *Realpolitik*. Tout en continuant à occuper l'espace politique, Ennahdha démontre un pragmatisme avéré dans son processus de «sortie de la charia». Si ce basculement du parti vers une politique réformiste est à analyser dans la diversité de ses niveaux de perception (idéologique, économique, etc), nous nous intéresserons particulièrement à la formation des nouveaux militants nahdhaouis à travers l'examen de sa nouvelle Académie baptisée *Riyada*.

2. La prévalence du modèle frériste : la socialisation «vertueuse»

A l'image de la Tunisie, lieu de brassage de plusieurs cultures millénaires, l'islamisme tunisien reflète à son tour une diversité et une hétérogénéité faite d'éléments divers, contradictoires, parfois en compétition. En effet, dans l'explication de l'islamisme, le poids donné à la matrice théologique et idéologique est souvent exagéré au détriment des structures sociales et les configurations culturelles qui l'englobent. Ainsi, pour une compréhension fidèle de la naissance de la *jama'a islamiya* et son syncrétisme religieux, c'est aux Frères musulmans d'abord qu'il convient de s'intéresser. L'appartenance d'Ennahdha aux Frères musulmans fait toujours débat⁵. Dans nos entretiens, nous avons relevé «une inspiration», «une fascination» et «une influence» du modèle frériste, plutôt qu'une appartenance de fait. Ceci s'explique par «l'absence d'un héritage organisationnel ou de leaderships historiques au sein de l'islamisme tunisien, qui étaient des nouveaux entrants ne jouissant d'aucune expérience réelle»⁶.

.....
⁵ L'historien tunisien Alaya Allani affirme que le mouvement est devenu d'office une filiale de l'organisation internationale des Frères musulmans en 1974. *Mohamed Elbachmi Hamdi estime que le mouvement a rejoint l'international des Frères musulmans en 1979 lors du congrès de la Mannouba*. Aussi, l'émergence des «islamistes progressistes», qui contestent l'hégémonie de la confrérie ne peut qu'affirmer cette hypothèse, quant à la prégnance des Frères musulmans dans la genèse d'Ennahdha. Objectant ceci, Mubarak Saleh El Jary, en s'appuyant sur des entretiens avec les membres influents du parti, conteste l'allégeance d'Ennahdha aux Frères musulmans et relate que ce dernier s'est uniquement «inspiré» de la confrérie, en reprenant ses méthodes d'action. Allani (A), *Les mouvements islamistes dans le monde arabe : le cas de la Tunisie* (en arabe), Caire, Elmahrossa, 2009, p. 67 ; Hamidi (M), *The politicisation of Islam*, Colorado, Westview Press, 1998, p. 59 et Saleh El Jary (M), *Les mutations de l'islam politique : cas du mouvement Ennahdha (1971-2014)* (en arabe), Namaa Centre for research and studies, 2017, p. 117.

⁶ Allani (A.), *op. cit.*, p. 67.

Adhérer aux Frères musulmans, c'est intégrer une confrérie qui dispose de ses propres codes et se singularise par sa logique hégémonique. Elle se présente comme un dogme au sein d'un dogme plus global, où le libre-arbitre est annihilé au profit d'une interprétation rigoureuse et stricte de l'islam. La confrérie, en tant que lieu où se fabrique et se diffuse le savoir, mobilise toute une mise en scène symbolique. En marge du discours tenu, quelque chose se dit dans le simple jeu des structures, ou encore, dans la forme, l'environnement ou le cadre des discours tenus⁷. A travers ce mode de recrutement, la confrérie ambitionne de reproduire au sein de la société des «intellectuels organiques» qui seront chargés de diffuser une politique de «subversion», afin d'ériger l'islam en outil de gouvernance. La spécificité de cette islamisation graduelle consiste à diffuser dans le temps long une conception intégrale de l'islam à travers ce que Wilfred Cantwell Smith appelle une «apologie défensive», c'est-à-dire «l'effort tendant à prouver, à soi-même et aux autres le bien-fondé de l'islam»⁸. Cette mise en relation tend à familiariser l'individu avec son nouveau milieu. Cette socialisation se heurte à l'hétérogénéité qui compose naturellement tout mouvement social interclassiste. La consolidation des liens entre les nouveaux entrants et la confrérie exige la mise en œuvre des dispositifs plus efficaces que de simples verbalisations d'un serment de loyauté. L'exportation du modèle égyptien en Tunisie, et la promotion de Qutb comme exégète ont été facilitées par le régime de Bourguiba dans son conflit avec Nasser⁹.

La fascination pour ce modèle découle également de l'influence d'El Banna (1906-1949) sur la personne de Rached Ghannouchi¹⁰. Ce modèle

.....
⁷ Braud (P), *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 1996, p.226.

⁸ Cantwell (S), *L'Islam dans la monde moderne*, Paris, Payot, 1962, p. 116.

⁹ On peut lire par exemple dans le journal *le travail*, porte-parole du parti socialiste : «Le jugement rendu au Caire d'exécuter Qutb est indigne. Il faut replacer l'affaire dans son aspect politique et considérer les Frères musulmans comme un parti, et donc suspendre ses activités». Boularés (H), « Le cataclysme des Frères musulmans est une erreur» (en arabe), *Le travail*, 3394, août 1966.

¹⁰ «Il est le premier réformiste sunnite à intégrer le principe d'organisation dans la conception de l'islam intégral comme méthode d'islamiser la société. Pour El Banna, ce principe est le raffinement de l'institution traditionnelle de la *Tariqa*, qu'il l'a orienté pour devenir un outil politique et civilisationnel moderne régi par des chartes et des lois fondamentales, avec un cheminement progressif d'une étape vers une autre (...) sa personnalité se caractérise par la profondeur spirituelle et la discipline. El Banna est un prédicateur qui donne beaucoup d'importance à la question organisationnelle». Ghannouchi (R), «Les leaders de la mouvance islamiste contemporaine : El Banna, Mawdudi et Khomeini » (en arabe), *al-ma'rifa*, 1979.

tend à incuber les néophytes et les intégrer dans la confrérie à travers un paralogisme identitaire, qui diffuse l'idéologie frériste par le haut vers la base militante. La thèse de Maryem Ben Salem démontre la récupération de ce modèle de socialisation au sein de la mouvance islamiste tunisienne. Le mode de recrutement suivi dans la *jama'a islamiya* s'opère selon un processus ternaire, où la variable religieuse occupe une place prépondérante. D'abord, le néophyte s'initie au savoir religieux au sein du cercle (*halqa*). Il se crée une espèce d'interactions entre lui et l'environnement dans lequel il évolue. Ensuite, la cellule ouverte (*ussra maftouha*) promeut l'acquisition des compétences politiques et des notions idéologiques. Enfin, la cellule fermée (*ussra maghlouka*) vise à intégrer le militant au groupe en prêtant allégeance à la *jama'a*¹¹. Cette socialisation serait donc ce mode par lequel les militants sont contraints d'adopter une manière de penser et de se comporter, conforme aux conventions régnautes au sein du groupe. En effet, l'*ussra* joue un rôle essentiel dans la mise en relation des nouveaux membres avec le mouvement en les familiarisant avec les règles et les règlements intérieurs. Elle donne également aux nouveaux membres l'occasion d'explorer le mouvement de l'intérieur, établir de nouvelles relations et identifier les possibilités de parrainage avec les cadres. À cet égard, les rassemblements d'*usras* servent d'orientation pour les néophytes, facilitent les communications et les activités organisationnelles du mouvement, et stimulent l'engagement religieux des membres. Elles s'assignent trois objectifs essentiels : la connaissance (*ta'arruf*), la compréhension (*tafahum*) et la solidarité (*takaful*)¹². Dans cette phase d'initiation, le superviseur (*muchrif*) sélectionne les compétences des nouveaux militants, en distinguant ceux qui vont s'engager dans la voie politique de ceux destinés à la prédication religieuse. Dans un second temps, le guide (*murchid*) définit les missions propres à chaque groupe et s'assure de la mise en conformité des aptitudes spécifiques requises pour l'activisme politique et religieux. Ce processus complexe de moralisation individuelle vise à élever les militants à un haut niveau de pureté religieuse en les distinguant du reste de la société. Ce rapport d'altérité renforce l'éthos religieux des militants et

.....
¹¹ Ben Salem (M), «Le militantisme en contexte répressif. Cas du mouvement islamique tunisien Ennahdha», Thèse de doctorat en sciences politiques, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2013.

¹² Al-Anani (K), *Inside the Muslim Brotherhood: Religion, identity, and politics*, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 88.

favorise le processus de communalisation dans le sens wébérien du terme. Ce culte de la distinction s'inspire de l'expérience prophétique de l'exil à Médine que le mouvement amplifie pour sacraliser l'action des militants et diviniser leurs missions¹³.

3. Reconfiguration militante et professionnalisation de l'engagement religieux

En phase avec les dispositifs du X^e congrès, actant la spécialisation dans le champ politique, le parti s'est doté d'une nouvelle instance intitulée Académie *Riyada* de la formation et le leadership, pour répondre à cet enjeu de la professionnalisation de la politique. Instituée en mois de septembre 2016, soit trois mois après la clôture du congrès, ce nouveau dispositif est régi par les articles 76–79 du règlement interne d'Ennahdha, afin de permettre l'émergence d'une nouvelle classe politique composée de professionnels et technocrates éprouvés et patentés. L'Académie se consacre à la sélection, la formation, et la promotion du futur personnel politique allant des militants de base aux dirigeants, ainsi que d'autres membres non affiliés au parti sur proposition de l'organe consultatif *Majliss choura* (art 76). Pour son président Fethi Ayadi, la labélisation de l'Académie s'inscrit dans une logique managériale qui tend vers le perfectionnement du rendement et l'efficacité.

«C'est une Académie pour la formation et la professionnalisation du travail partisan. Nous l'avons appelé Riyada (leadership) car nous voulons être les leaders de demain. Vous savez, chaque parti qui évolue d'une phase à une autre a besoin d'une formation afin de faire vivre une conscience commune parmi nos militants d'un parti aujourd'hui qui gouverne, qui gère la chose publique et dirige une expérience politique et démocratique»¹⁴.

La nomination de Fethi Ayadi en vertu de l'article 78 va de pair avec son expérience à l'étranger. Exilé en Allemagne et dépositaire d'un capital scientifique, Ayadi est le portrait type du militant nahdhaoui «pragmatique». Les réseaux allemands en Tunisie ont joué un certain rôle dans la promotion

.....
¹³ Ben Salem (M), «The Reconfiguration of Ennahdha's Recruitment Strategy in Tunisia», in *Islam and politics in post-2011 Tunisia*, Rice University's Baker Institute for Public Policy, 2018, p. 2.

¹⁴ Entretien avec Fethi Ayadi, député à l'ARP et président de l'Académie *Riyada*, ARP le 14/07/2019, Tunis.

du modèle islamo-conservateur. Le 8 décembre 2015, le parti a organisé conjointement avec la fondation Hans Seidel un atelier sur la professionnalisation partisane structuré autour de trois axes : les mutations des partis centristes en Allemagne ; l'expérience organisationnelle et structurelle de la CDU et le rôle de la jeunesse militante. La promotion compte 450 élèves, dont 60% de femmes, répartis sur trois promotions depuis 2017. Les effectifs sont passés de 50 à 200 étudiants entre la première et la deuxième année. Les formations se déroulent durant l'année scolaire à raison d'un week-end par mois. Elles durent trois ans, sanctionnées par un passage sélectif entre chaque année et s'opèrent selon un modèle entrepreneurial différencié du fonctionnement universitaire¹⁵.

«Chaque promotion doit suivre huit sessions s'étalant sur chaque année. Un examen a lieu chaque mois pour tester les connaissances des militants. Dans leur dernière année, les militants doivent justifier d'un portfolio, qui résume toutes les compétences qui ont eu pendant leur apprentissage, ainsi qu'un travail de terrain selon la formation suivie»¹⁶.

Pour assurer la professionnalisation de l'engagement religieux, l'excellence se substitue à la pureté et le capital universitaire remplace la morale religieuse. Le candidat doit justifier d'un bon dossier universitaire dans sa branche. Parmi les critères requis, un seuil minimum d'une licence est exigé. Bon orateur, le candidat doit être quelqu'un d'ambitieux et dynamique. Une fois ces critères d'excellence réunis, les dossiers sont transmis à une commission du parti qui statue sur la validité ou le rejet des candidatures. Les candidats sélectionnés passent par la suite un concours oral selon un guide préconçu, élaboré par les membres de la commission, comprenant des questions sur l'identité du parti, la vie politique tunisienne, l'économie, etc. L'acuité de la question économique suggère l'usage d'un nouveau langage intelligible qui renferme une logique technicienne au détriment de la rhétorique religieuse. Dans un contexte où la figure du «technocrate», doté d'un savoir-faire technique, semble répondre le mieux aux enjeux économiques, en transcendant

.....
¹⁵ Lafrance (C), «Tunisie : Riyada, l'Académie qui prépare la relève d'Ennahdha», sur *JeuneAfrique.com* [en ligne], publié le 21 juillet 2019, [consulté le 1 février 2020].

¹⁶ Entretien avec Mdaini Safae, membre d'Ennahdha, Tunis le 11/07/2019.

les clivages identitaires, et en proposant des réponses concrètes à la société¹⁷, les diplômés en sciences économiques sont privilégiés dans la nouvelle Académie du parti. La composition socio-professionnelle des nouveaux recrues est hétérogène ainsi que leurs socialisations scolaires. Tous les candidats ont entre 23 et 35 ans. Cette tranche d'âge définit ce que c'est un être «mature». Elle est également révélatrice d'une logique d'homogénéisation que le parti peine à concevoir.

«La présence est obligatoire et l'absence est non tolérée sauf en cas de force majeure. Deux absences justifiées seulement sont acceptés tout au long du cursus du candidat. Au-delà de deux absences, le candidat obtient un certificat de participation et non un certificat de formation. Il est perçu comme étant uniquement participant aux activités ce qui est un handicap pour sa future ascension au sein du parti»¹⁸.

Ce nouveau mode de recrutement espère tempérer la frange conservatrice du parti. Malgré ses efforts pendant deux années consécutives (2014 – 2016), Ennahdha peine à persuader sa base militante de sa nouvelle mue idéologique¹⁹. Outre ces appels à réhabiliter l'ancienne idéologie du mouvement, le parti fait face également aux convoitises d'une nouvelle élite soucieuse d'évoluer politiquement dans ses rangs. Ceci implique donc la fin de «l'exclusivisme», c'est-à-dire la politique de recrutement réservée seulement aux membres «purs» et religieusement fervents, pour une nouvelle politique d'ouverture (*al-infithah*)²⁰. La figure de l'ancien activiste qui a sacrifié sa vie et ses études pour défendre la cause islamiste cède la place à la figure de l'entrepreneur politique peu imbu des fondamentaux du parti. Par ailleurs, Ennahdha tente au maximum de coopter les nouveaux entrants socialisés en Occident. En parallèle avec la gestation intellectuelle que vit le parti, un nouveau souffle venu d'ailleurs revendique désormais un espace de plus en plus prégnant et s'impose comme une alternative qui mine son socle intellectuel. Socialisée en Europe, la seconde génération des exilés d'Ennahdha a connu

.....
¹⁷ M'rad (H), «La problématique du professionnalisme politique du gouvernement tunisien. De l'autoritarisme à la transition démocratique », *Revue tunisienne de science politique*, 1, 2019.

¹⁸ Entretien avec Mdaini Safae.

¹⁹ Grewal (S), «From Islamists to Muslim Democrats: The Case of Tunisia's Ennahdha», 2018.

²⁰ Ben Salem (M) , «The Reconfiguration of Ennahdha's Recruitment Strategy in Tunisia», in *Islam and politics in post-2011 Tunisia*, Rice University's Baker Institute for Public Policy, 2018, p. 3.

des schèmes différents de celles des «pères fondateurs», étant plus sensible aux idéaux occidentaux, le pluralisme socio-politique et le fonctionnement démocratique des institutions politiques. Le parti coordonne avec des ONG comme le PNUD ou l'institut d'études politiques de Tunis. Une commission scientifique se charge d'examiner le contenu de chaque volet et le modifier si nécessaire. Cette nouvelle organisation ambitionne de diffuser la dimension civilisationnelle de l'islam et donner corps à la nouvelle orientation idéologique du parti. L'Académie consiste dès lors dans l'institutionnalisation d'une pensée islamo-démocrate concomitante à la distinction du religieux et du politique. Dans son espoir de devenir un parti civil et un acteur politique pleinement intégré dans la vie politique tunisienne, le parti renouvelle ses modalités du recrutement et d'endoctrinement. Elle aspire dès lors à redéfinir l'idéal-type du militant nahdhaoui. Pour Rached Ghannouchi, cet idéal-type est «un musulman modéré d'obédience malékite, attaché à la Tunisie et loyal envers l'Etat nation. Un citoyen pleinement impliqué dans la chose publique, et conciliant entre l'esprit de l'islam et les valeurs de la modernité, la liberté, la science, la démocratie, les droits de l'Homme, l'égalité du genre, et la souveraineté populaire, œuvrant pour la fraternité maghrébine, musulmane et maghrébine, convaincu que le nouveau projet islamique est fondé sur la spécialisation politique et réfutant tout modèle intégral et total de l'islam»²¹.

4. Considérations de sociologie électorale

La spécialisation politique obéit à des considérations pragmatiques commandées par la participation du parti aux élections. La compétition électorale et la canalisation des nouvelles ressources dont dispose le parti entraîne l'élargissement de sa base électorale. Pour les élections municipales de mai 2018, Ennahdha a promu des gestionnaires locaux en misant sur la capitalisation de leurs expertises et leurs réseaux locaux. De manière plus pragmatique, le parti a ouvert ses listes aux indépendants, qui ont remporté la moitié des 2.139 sièges obtenus par le parti. Ce recadrage politique est suivi d'un recentrement idéologique pour attirer des nouveaux candidats susceptibles de remporter la bataille électorale aux niveaux des circonscriptions locales. La promotion du candidat Juif Simon Slama est révélatrice de la

²¹ Ghannouchi (R), *Vers un nouvel horizon : textes sur la démocratie musulmane*, Tunis, Dar El Founoun, 2018., p. 99-101.

nouvelle ligne politique d'Ennahdha pour attirer des profils au-delà des cercles islamistes exclusifs et fermés, qui répondent aux attentes de ses électeurs²². Nonobstant cette nouvelle stratégie partisane, le parti peine à développer une réflexion économique. Dans son ambition de se réappropriier le modèle démocrate-chrétien²³, Ennahdha cherche à trouver une synthèse entre l'ordre capitaliste qui le chapeaute et une réflexion islamique qui promeut la justice sociale. En professionnalisant l'engagement religieux, le parti semble prendre au sérieux la variable économique qui émerge dans le contexte de la Tunisie post-révolutionnaire, notamment en période de crise.

«Nous n'avions pas une expérience réelle au gouvernement. Nous produisons essentiellement un discours focalisé sur l'identité et la transformation culturelle de la société, avec un volet politique fruit de notre opposition au régime de Ben Ali. Après la révolution, notre plus grand souci était la question économique. Ennahdha adhère à une vision libérale de l'économie basée sur le marché. Le problème de cette approche est de fragiliser toute une frange de la classe moyenne et donc de perdre une part importante de notre électorat. Il faut donc développer une nouvelle vision en phase avec la période actuelle»²⁴.

La prégnance de cette variable dans la Tunisie post-révolutionnaire a précipité la réflexion des acteurs malgré le déficit apparent d'une théorisation dans la littérature du parti. L'élaboration d'une vision économique chez Ennahdha s'inscrit dans une logique de continuité où il ne s'agit pas de rompre avec le passé du mouvement, mais prolonger ses acquis. La récession post-révolutionnaire a obligé le parti à recourir au modèle keynésien, qui prône une économie sociale et solidaire de marché. Mais à partir de 2014, le parti a rejeté l'approche néo-keynésienne au profit d'une réduction du rôle de l'État en tant qu'acteur social et économique sans pour autant être anti-étatique²⁵. Le grand pari d'Ennahdha est de transformer l'économie rentière

.....
²² «Tunisie : Simon Slama, un candidat Juif aux élections municipales soutenu par Ennahdha – Jeune Afrique», sur *JeuneAfrique.com* [en ligne], publié le 24 février 2018, [consulté le 22 juin 2020].

²³ J'ai développé cette comparaison dans ma thèse de doctorat. Karkbi (B), «Partis religieux et sécularisation : Ennahdha et la Démocratie chrétienne italienne (XX^e-XXI^e siècles)», Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 2021, p. 497.

²⁴ Entretien avec Goumani Mohammed, cadre dirigeant d'Ennahdha, Tunis, le 12/07/2019.

²⁵ Ben Salem (M), ««God loves the rich.» The Economic Policy of Ennahda: Liberalism in the Service of Social Solidarity», *Politics and Religion*, 2020, p. 14.

et le «capitalisme de copinage»²⁶ du régime benaliste en capitalisme inclusif et compétitif pleinement inséré dans l'économie du marché, fondé sur la concurrence loyale et l'équilibre social, la libre entreprise et la solidarité, et combinant l'efficacité et la justice²⁷. De surcroît, fasciné par le modèle suédois, Ghannouchi veut mettre en œuvre un système économique éthique humanitaire et islamique, porteur des valeurs de la citoyenneté et garantissant la propriété privée sans confisquer les libertés individuelles et collectives²⁸. A partir de 2014, fustigeant les erreurs commises sous le gouvernement du Troïka, la politique économique d'Ennahdha a pris une coloration plus libérale, affranchie de l'intervention de l'Etat. Cet ordolibéralisme adopté permet au parti de combiner la politique monétariste et la politique de l'offre tout en maintenant un certain degré d'intervention de l'État. Ce rejet de l'approche néo-keynésienne en 2014, est exprimé dans «le programme économique et social du mouvement Ennahdha vers une économie émergente et un pays sûr Tunisie 2015-2020», qui se proclame en faveur d'une économie de concurrence au détriment d'une économie rentière, à travers la rupture définitive avec les phénomènes de favoritisme et de clientélisme et l'emploi des relations politiques dans le domaine économique, et le choix de l'économie sociale de marché comme option économique stratégique fondée sur la conciliation de la concurrence loyale et de l'équilibre social avec l'auto-initiative et la solidarité, alliant efficacité et justice. Ces mesures visent à redessiner le rôle de l'État comme moteur du processus de croissance, régulateur de déséquilibres du marché, garant de la justice sociale, de l'égalité des chances et de la protection des groupes sociaux faibles. Le programme encourage également la création des PME pour favoriser la concurrence et appelle l'État à atténuer les inégalités, atteindre un taux de croissance économique de 5% au cours des trois premières années de la période 2015-2020 et de porter le taux de croissance à 7% d'ici 2018. Ces mesures poursuivent un ordre sociétal humaniste complet comme synthèse d'objectifs apparemment contradictoires, à savoir la liberté économique et la sécurité

.....
²⁶ Sur le tendance du régime de Ben Ali à privatiser l'économie, voir HIBOU Béatrice (dir.), *Privatizing the state*, Columbia University Press, 2004.

²⁷ Cimini (G), «The Economic Agendas of Islamic Parties in Tunisia and Morocco», *Asian Journal of Middle Eastern and Islamic Studies*, 11, 2017, p. 54.

²⁸ Shadid (A), «Islamist Imagines a Democratic Future for Tunisia» [en ligne], *The New York Times*, 19 octobre 2011, [consulté le 10 mai 2020].

sociale, en se réappropriant la philosophie économique de la Démocratie chrétienne²⁹.

L'orientation néolibérale d'Ennahdha répond également aux attentes d'une nouvelle bourgeoisie islamique³⁰. L'étude de Robert Bianchi montre que les électeurs d'Ennahdha sont majoritairement issus du secteur tertiaire, notamment le commerce, les transports et les communications, l'administration et l'éducation. Dans les branches industrielles, le lien avec l'exploitation minière est faible, comparé à l'industrie manufacturière ou la construction. Le milieu de l'agriculture, en revanche, est loin d'être un bastion du parti. Les électeurs d'Ennahdha se trouvent dans des gouvernorats aux économies mixtes et équilibrées plutôt que dans ceux dominés par un seul secteur³¹. La rénovation des structures du parti semble s'inspirer, à l'instar de son modèle économique, du paradigme néo-libéral, à travers la promotion d'une technocratisation du religieux, l'usage d'experts au nom de la professionnalisation et le recours à la gestion managériale. Dans ce sens, l'Académie *Riyada* tente de réinventer la figure du militant islamiste en offrant une formation transversale articulée autour de quatre axes, allant de la personnalité du militant à l'acquisition de nouvelles compétences et techniques. Le premier axe est une initiation consacrée à l'histoire politique d'Ennahdha, son identité et son programme politique. Il s'inscrit dans une logique de normalisation du parti dans le paysage tunisien comme un acteur majeur de la transition démocratique. Le second axe tend à favoriser les compétences managériales comme la capacité d'écoute, d'analyse et de gestion d'équipe. L'attention est particulièrement focalisée sur la communication politique, entendue comme l'acquisition des outils, formules et techniques nécessaires pour l'expression publique. La formation touche une fraction plus large des membres de l'Académie et s'adresse aussi bien aux militants comme aux dirigeants, pour être à la hauteur de la période électorale et honorer la fonction politique. Pour le cas d'Ennahdha, la communication

.....
²⁹ Webb (E) Edward, «Islamic Social Democracy? Ennahdha's Approach to Economic Development in Tunisia», in *Religious activism in the global economy : promoting, reforming, or resisting neoliberal globalization?*, Rowman and Littlefield Publ, 2016, p. 138.

³⁰ Haenni (P), *L'islam de marché*, Paris, Seuil, 2005.

³¹ Bianchi (R), «The Social and Economic Bases of Ennahdha Power: Khaldunian and Tocquevillian Reflections on the Tunisian Elections», *The Singapore Middle East Papers*, 5, 2013.

politique s'avère extrêmement cruciale, au regard des divers dérapages de ses responsables. On se souvient de la déclaration de l'ancien Premier ministre Hamadi Jebbali lors d'une interview en 2011³². Ce type de déclaration accentue la validité de «la thèse du complot», où les islamistes sont accusés de servir «un agenda caché», qui s'exprime à travers un double discours, jadis dans la clandestinité, mais aujourd'hui plus visible grâce aux réseaux sociaux. Ces dernières transforment le registre privé (mosquée, siège du parti...) à des sujets d'opinion publique³³. En effet, «la logique médiatique classique et surtout les nouvelles possibilités de transformation des faits en événements, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), conduit les défenseurs du «progressisme» en matière de mœurs et de droit de la famille à accentuer la visibilité de ce type de déclaration»³⁴. Le troisième axe intitulé «Environnement du travail», se focalise sur l'analyse du contexte national et international dans lequel opère le parti. Il s'agit de repenser le rapport à l'espace-temps pour entretenir une nouvelle vision du monde. «Les programmes d'enseignement délivrés varient selon la catégorie ciblée. L'enseignement de l'Histoire occupe une place importante dans notre programme. Il se focalise sur le passé de la Tunisie, ses personnalités mythiques, ses dates marquantes, et sa dimension méditerranéenne »³⁵.

La mise en avant d'une discipline telle que l'Histoire poursuit les efforts engagés par le parti depuis sa requalification politique et partisane dans les années 1990. Car dans le corpus des «pères fondateurs», l'Histoire est avant tout linéaire au service de la réhabilitation d'un passé mythifié. L'historicisme partiel de la première génération fige le parti dans une histoire mondiale, supposée ou réelle, celle des Frères musulmans. L'Académie s'assigne donc

.....
³² «Mes frères, vous vivez un moment historique, un moment divin, une nouvelle étape civilisationnelle si Dieu le veut dans le VI^e califat. Une grande responsabilité nous attend». Tollé en Tunisie après les déclarations de l'homme fort d'Ennahdha sur le «califat» [en ligne], *Le nouvel Obs*, 17 novembre 2011.

³³ C'est le cas de Rached Ghannouchi suite à la diffusion de sa vidéo avec des Salafistes, en «préconisant la patience, afin de ne pas compromettre les chances de réalisation du projet islamiste global étant donné que les médias, l'économie et l'administration, l'armée et la police échappaient encore à la mainmise du parti islamiste». Ben Achour (Y.), *Tunisie : Une révolution en pays d'islam*, Tunis, Cérès, 2017, p. 337.

³⁴ Ayari (M B), «Le Dire et le Faire du mouvement islamiste tunisien : Chronique d'un aggiornamento perpétuel par-delà les régimes (1972-2011)», in *Les islamistes au défi du pouvoir. Évolutions d'une idéologie*, Michalon, 2012.

³⁵ Entretien avec Fethi Ayadi.

comme objectif la réconciliation du parti avec son histoire nationale. Les cours s'intéressent au réformisme tunisien, la stratification sociale de la Tunisie et sa dimension méditerranéenne. L'enseignement de l'Histoire est commandé également par la conjoncture tunisienne post-révolutionnaire. En se réappropriant le compromis comme un éthos démocratique constant, le parti compose désormais avec une scène plurielle et fragmentée qui l'oblige à approfondir l'Histoire des différentes entités politiques. L'Académie propose aussi des enseignements en relations internationales et en diplomatie. Elle vise à éclairer le futur personnel du parti sur la politique étrangère tunisienne et créer un espace de réflexions sur les enjeux contemporains. Alors que la Tunisie est de plus en plus au cœur d'un contexte géopolitique intense, songeant au conflit libyen par exemple, il n'est plus question de composer avec la seule histoire théologique. Cette formation offre une vue plus globale sur les équations régionales, les intérêts géostratégiques et l'importance de la question sécuritaire : «Aujourd'hui, on a une charge de gouvernement et on ne peut plus ignorer ce qui se passe ailleurs dans la région ou au niveau mondial. La conjoncture internationale est déterminante et elle nous oblige à s'accommoder avec les changements que connaît le monde»³⁶. Enfin, ce programme est complété par des enseignements en sciences politiques, ayant pour objectif une initiation aux institutions (les agences gouvernementales, les organes législatifs et judiciaires, les partis et organisations politiques, les règles et systèmes électoraux, et les gouvernements locaux). Les militants sont exposés à des questions théoriques fondamentales portant sur la représentation politique, la canalisation des intérêts des citoyens, la performance du gouvernement et, plus largement, le fonctionnement de la démocratie. Plus concrètement, ils s'enrichissent par une connaissance réelle des institutions à travers des visites au Parlement et des sessions pratiques dédiées aux politiques publiques, où ils s'entraînent aux modes d'action démocratiques comme le dépôt des motions de censure, l'organisation des campagnes sur les réseaux sociaux, le vote du budget, etc. A travers ces sessions, il s'agit de réconcilier les militants avec un domaine jadis jugé «impie», lieu de division et du conflit.

«Bien que la victoire aux élections de 2011 soit méritée, le parti tâtonne dans sa conception de la démocratie. Il prône une conception hégémonique

³⁶ Entretien avec Fethi Ayadi.

*du pouvoir. La démocratie est avant tout la légitimité populaire et un exercice du pouvoir où se mêle le social, la politique, l'économie, etc. Le parti réduit l'ensemble de ces éléments à la chute du régime de Ben Ali. Ce dernier n'est qu'un symbole alors que le pouvoir requiert des experts*³⁷.

Chaque axe comprend dix volets (modules). Chaque volet comprend à son tour cinq enseignements dispensés exclusivement en langue arabe, et assurés par des membres du parti, des universitaires et des spécialistes. Dans une perspective adaptative, la formation recentre ses ambitions selon les besoins spécifiques de chaque groupe et les exigences particulières du contexte politique ; En effet, la spécialisation politique obéit à des considérations pragmatiques commandées par la participation du parti aux élections. La compétition électorale et la canalisation des nouvelles ressources dont disposent le parti religieux entraîne l'élargissement de sa base électorale. Ce recadrage politique est suivi d'un recentrement idéologique pour former des nouveaux candidats susceptibles de remporter la bataille électorale au niveau des circonscriptions locales.

« Nous avons aménagé la formation durant la période électorale en 2019 afin d'être à la hauteur. Nous avons donc envisagé trois moments distincts : une formation pré-électorale, où on apprend aux militants l'organisation des campagnes, la mobilisation des électeurs, etc. Une formation durant les élections, où les candidats apprennent les techniques d'éloquences, l'affrontement des adversaires, les préparations aux interviews journalistiques et télévisées... Enfin une formation post-électorale, où celles et ceux qui sont élus apprennent la gestion de la chose publique, une connaissance réelle des institutions tout ce qui concerne la gouvernance»³⁸.

5. Conclusion

Ennahdha aujourd'hui n'est plus un parti isolé, et tient en main le sort d'une nation et d'une jeunesse ambitieuse qui rêve d'un meilleur lendemain. L'écrivain français d'origine romaine, E.M. Cioran écrivait qu'à la longue, la vie sans utopie devient irrespirable. Cette utopie, jadis revendiquée sous le nom de l'islam politique, cède la place à un nouveau projet, ancré dans le

³⁷ Entretien avec Goumani Mohamed.

³⁸ Entretien avec Mdaini Safae.

tissu social et dont l'objectif premier est d'assurer un avenir meilleur au pays et une démocratie apaisée. Comme un apprentissage, la spécialisation politique est un exercice sur le temps long pour pouvoir s'incruster dans les mœurs. Doter la démocratie musulmane d'une théorie consciemment et collectivement élaborée, c'est déjà un pas pour sa mise en œuvre. Et pour le garantir, le parti peut compter sur ses nouveaux entrants appartenant à la génération post-printemps arabe et ses exilés en Occident socialisés dans des superstructures imprégnées d'idéaux libéraux. La création de l'Académie Riyada entérine la volonté du parti de devenir un acteur pleinement politique. Cette nouvelle structure se propose de former les nouveaux militants et leur apprendre le «métier» politique, en diversifiant ses enseignements entre économie, géopolitique, et communication politique. Ce pas louable vers la professionnalisation de l'engagement religieux peut déboucher, nous révèle Mohammed Goumani, sur une nouvelle appellation du parti lors de son prochain congrès prévu en décembre 2020 (qui n'a pas eu lieu encore), comme le «parti des conservateurs»³⁹. Cette métamorphose pourrait constituer à elle seule le déclic salvateur pour l'ensemble de la nation, si elle tient compte des mutations générées par l'entrée des nouveaux militants n'ayant ni le même degré d'attachement au mouvement, ni les mêmes pratiques que leurs aînés, dans la mesure où la formation qu'ils reçoivent est orientée vers l'apprentissage du «métier» politique et non l'idéologisation des mœurs, ce qui était le projet initial⁴⁰.

Bibliographie

- Al Anani (K), *Inside the Muslim Brotherhood: religion, identity, and politics*, Oxford, Oxford University Press, 2016.
- Allani (A) , *Les mouvements islamistes dans le monde arabe : le cas de la Tunisie* (en arabe), Caire, Elmahrossa, 2009, p.
- Ayari (M. B.), «Le Dire et le Faire du mouvement islamiste tunisien : Chronique d'un aggiornamento perpétuel par-delà les régimes (1972 – 2011)», *Les islamistes au défi du pouvoir : Évolutions d'une idéologie*, Paris, Michalon, 2012.

.....
³⁹ Entretien avec Goumani Mohammed, le 11/07/2019, Tunis.

⁴⁰ Ben Salem (M), «Fluidité politique et transition incertaine d'Ennahdha vers l'islamo-démocratie», in *Partis politiques et transitions démocratiques*, Nirvana, 2018, p. 181.

- Ben Achour (Y), *Tunisie : Une révolution en pays d'islam*, Tunis, Cérès, 2017.
- Ben Salem (M.), «Fluidité politique et transition incertaine d'Ennahdha vers l'islamo-démocratie», *Partis politiques et transitions démocratiques*, Tunis, Nirvana, 2018.
- Ben Salem (M.), «The Reconfiguration of Ennahdha's Recruitment Strategy in Tunisia», *Islam and politics in post-2011 Tunisia*, Texas, Rice University's Baker Institute for Public Policy, 2018.
- Ben Salem (M.), ««God loves the rich.» The Economic Policy of Ennahda: Liberalism in the Service of Social Solidarity», *Politics and Religion*, 2020, p. 1-24.
- Bianchi (R), «The Social and Economic Bases of Ennahdha Power: Khaldunian and Tocquevillian Reflections on the Tunisian Elections », *The Singapore Middle East Papers*, 5, Automne 2013, p. 1-46.
- Cimini (G), «The Economic Agendas of Islamic Parties in Tunisia and Morocco: between Discourses and Practices», *Asian Journal of Middle Eastern and Islamic Studies*, 11, septembre 2017, n° 3, p. 48-64.
- Grewal (S.), «From Islamists to Muslim Democrats: The Case of Tunisia's Ennahdha», 2018.
- Ghannouchi (R.), *Vers un nouvel horizon : Textes sur la démocratie musulmane* (en arabe), Tunis, Dar El Founoun, 2018.
- M'rad (H.), *De la constitution à l'accord de Carthage : Les premières marches de la IIe République*, Tunis, Éditions Nirvana, 2018.
- M'rad (H.), «La problématique du professionnalisme politique du gouvernement tunisien. De l'autoritarisme à la transition démocratique», *Revue tunisienne de science politique*, 1 (1), 2019.
- Lafrance (C), «Tunisie : Riyada, l'Académie qui prépare la relève d'Ennahdha», sur *JeuneAfrique.com* [en ligne], publié le 21 juillet 2019, [consulté le 1 février 2020].
- Webb (E), «Islamic Social Democracy? Ennahdha's Approach to Economic Development in Tunisia», *Religious activism in the global economy: promoting, reforming, or resisting neoliberal globalization?*, Lanham, Md, Etats-Unis d'Amérique, Rowman and Littlefield Publ, 2016, p. 129-147.

Badr Karkbi est professeur de sciences politiques à l'Université Mundiapolis Casablanca. Titulaire d'un doctorat en politique comparée de l'université de Bordeaux, sa thèse porte sur une étude comparative entre l'islam politique tunisien et la démocratie chrétienne en Italie (A paraître). Plus globalement, ses travaux s'intéressent aux mutations de l'islamisme nord-africain ainsi que la dynamique de la sécularisation au Maroc. Il est chercheur affilié au Centre Jacques Berque et membre de l'Association Américaine de sciences politiques.

CHAPITRE 6

“MODERNIZATION” BY “PROFESSIONALIZATION”? THE COUNTER-EXAMPLES OF THE PAM AND NIDAA TOUNES IN MOROCCO AND TUNISIA

Giulia Cimini

*PhD. Gerda Henkel Post-Doc Research Fellow.
Department of Political and Social Science. University of Bologna
gc.giuliacimini@gmail.com*

1. Introduction

Professionalization has long been a growing trend in advanced liberal democracies across a plurality of domains albeit among many contradictions (Noordegraaf, 2007). Politics, and party politics more precisely, makes no exception. While much of the literature agrees in observing that professionalization – however controversial the term remains – is a salient feature of Western parties as they mature politically, such a debate in non-Western contexts is largely absent or fragmented. In the Arab world, particularly since 2011, most attention has been devoted to the re-branding of Islamist parties and their commitment to specialization and professionalization. By contrast, far less is known on where non-Islamist political parties created to counter-balance them stand on these issues. In line with the effort of this edited volume to interrogate the meaning and impact of professionalism on Arab politics, this chapter thus aims to reflect on the notion of professionalization by looking at two parties which – for their electoral strength and political weigh – have long been the key challengers to the Islamist winners of the post-uprising elections: Morocco’s *Parti Authenticité et Modernité* (PAM, Party of Authenticity and Modernity) and Tunisia’s *Nidaa Tounes* (Call of Tunisia). In particular, it looks at the extent to which this concept overlaps with that of modernity, a cornerstone of non-Islamist rhetoric. It revolves around the following question: To what extent have non-Islamist parties embrace professionalization?

As Evetts (2013) recalls, professionalization is a widely contested term. Depending on the standpoint, it takes on slightly different meanings.¹ Just to give a few examples, the focus can thus be on politicians increasingly treating their job as a career and mastering politics; secondly, on the growing centrality of professionals within the party staff or public institutions who operate on a permanent or occasional basis (the so-called “experts” with specialized technical knowledge and extra-political expertise); thirdly, on independent political consultants; fourthly, on the organizational development of parties and their political communication or campaigning; and lastly, on their changing interactions with the electorate. Professionalization is undoubtedly a “multidimensional” concept insofar as it refers to both people like elected politicians, party staff, or external political consultants (e.g. Allen & Cairney, 2015; Barber, 2014; Beckman, 2007; Cairney, 2007; Farrell et al., 2001; King, 1981) and activities or techniques like communication and electoral campaigns (Maarek, 2004; Negrine & Lilleker, 2002). Also, insofar as it applies to multiple layers of analysis: the individual level, that of a particular political office or institution, up to the political system as a whole (Borchert, 2003). Regardless of the object or level of analysis, common point is always the centrality of specific skills and specialized knowledge which, more or less explicitly, bring with them a degree of experience and certain organizational standards or ethical codes of conduct. I therefore approach professionalization through a parsimonious definition based on what I refer to as the propensity to the “three E’s”: Expertise, Experience and Ethos. In other words, professionalization is associated with growing preparation, training, organizational investments in the party structure, a knowledge-based approach and a well-reasoned “habitus.” Far from being exhaustive (for a review of classic elements of professionalism see Webb & Fisher, 2003), these dimensions specifically allow for the identification of key traits of professionalization and serve as starting points to reflect on the ambiguous construction of a “modern” identity, apparently so central to anti-Islamist politics.

Methodologically, the chapter combines a theoretical approach with personal in-depth interviews with MPs, party cadres and members, and

.....
¹ Analytically, it would be also useful to distinguish between professionalism and professionalization. Very briefly, the former refers to a normative value system of how politics is or should be; the latter relates to the process of transformation.

expands on previous research on official party documents. Based on the literature on party change and a new-Weberian reading of these parties according to the logics of authority adopted, the chapter posits professionalization as a proxy for modern power, intended here as a reformist trend inspired to rationalization, the institutionalization of procedures, specialization, complexity and continuity in the party-apparatus. By contrast, personal politics and patron-client relations point to traditional sources of power. In this sense, the chapter asserts, non-Islamist parties are counter-examples of professionalization: although both *Nidaa Tounes* (Nidaa for short) and the PAM do devote some efforts in this direction and present themselves as committed to “modernity” and progress, they are pretty traditional in their practices and overwhelmingly concerned with counterbalancing the Islamists and with the promotion of traditional powerbrokers’ interests, be they Tunisia’s old regime or Morocco’s pro-Palace elites. In doing so, they are more entrenched with the dominant role of personalities, patronage and clientelism than the Islamists do. As a result, they largely sidestep the issue of professionalization.

The chapter thus proceeds as follows: it first provides a theoretical overview of professionalization. It then zooms in on the empirical evidence of the parties under scrutiny and finally explores the ground for additional research on the topic.

2. Untangling the conceptual web of professionalization

As anticipated, professionalization encompasses different analytical orientations and areas of focus. Remarkably, its understanding has changed over time so that “it has become something completely different from what previously was hypothesized and discussed” (Mancini, 1999, p. 231). This is clearly evident by comparing two interpretations which are considered the cornerstones of the professionalization debate, namely those of the German sociologist Max Weber and the Italian political scientist Angelo Panebianco. Even though their works date from the late 1910s and early 1980s respectively, they are of particular interest here because when looking at these, albeit different, perspectives, emerge as much the elements of the three E’s as the link to modernization.

Weber was one of the first writers to discuss the emergence and implications of professionalization on politics and politicians. In his famous

essay “Politics as a vocation,” he distinguishes between politicians who live *off* politics and those who live *for* politics (Weber, 1919). For the former, politics is the primary means of employment and income; for the latter, it is rather intended as the service to a cause, made possible by the material support largely drawn from private means. In this sense, the professional politician is someone living not only for politics, but living from politics as well. By reading Weber, the three E’s are evident. The professional politician entirely devotes himself to the political career, gaining experience and skills that make him an expert of politics. Put it differently, “Tautologically, it can be stated that the specialization of the political professional is politics itself” (Mancini, 1999, p. 232). Furthermore, in the Weberian interpretation, from the exercise of power comes great responsibility. This is why the (professional) politician should feature a number of moral attributes: passionate dedication to a cause, sense of responsibility, and farsightedness above all. These qualities can be ascribed to a work ethos that defines – albeit in an almost romantic fashion – the political personality. However, by no means they exhaust what being a “professional” means, whether it relates to politicians or not.²

Shifting the focus from individual politicians to political parties, it is Panebianco’s (1988 [1982]) seminal work on party organization to first develop political professionalism as a full-fledged theoretical framework. By introducing the model of the “electoral-professional” party he elaborates on professionalism with regard to vote maximization premised on a marketization logic. At the same time, he draws a clear line between mere bureaucrats and professionals. Whereas bureaucrats come from lower classes, run the party machine as administrators, are subordinated to and dependent from the leadership in a hierarchic system, professionals have a higher middle-class background, are well-educated and with an extra-political expertise, act as experts and more independently from the leadership within a “dual-control” system, partly hierarchic and partly peer-to-peer (Karlsen & Saglie, 2017; Moens, 2016). Against this backdrop, it is the professionals – the so-called experts, technicians with special knowledge – (Panebianco, 1988, p. 264) to manage the linkage between elected politicians and voters. In doing so, they

² After all, Weber never systematized the characteristics of professionals, which can be nonetheless drawn from his discussions of specific occupations (Ritzer, 1975).

replace the party organization and members which traditionally performed that linkage function between party leaders and the particular class that the party is devoted to represent in the mass-party era (*ibid.*). For the sake of truth, Panebianco never specifies what kind of experts he is referring to, but it is a fair assumption that he meant professional campaign organizers, pollsters, and those who have become known as spin-doctors, all of them having specific technical skills which do not belong exclusively to the political sphere (Mancini, 1999; Pettitt, 2014, Chapter 3).

Comparing the two perspectives mentioned, what for Weber is the type of party reference for the emergence of the professional politician – i.e., the mass party – for Panebianco is, instead, the ideal-type that is abandoned when it is the party that becomes professional. In Weber’s conceptualization, the enlargement of suffrage pushed for the emergence of the mass-party and its new-style politicians and party functionaries making a living from politics alone. This new ideal-type stood in contrast to traditional politicians, essentially local notables, relied on a robust bureaucratic machine and on delegation rather than on deference as a source of support. According to Panebianco, socio-economic and technological changes – a more educated public and greater media influence above all – called for a rethinking of the partisan organizational model in the wake of the pre-eminence of professionals over bureaucrats, the strengthening of the leadership, the increasing role of interest groups, and the relevance of issue-oriented campaigns.

Whilst for Panebianco the professionalization of the party – which, more properly, relates to the ability to attract votes – involves the weakening of the bureaucratic apparatus, in Weber’s writings, professionalization, like bureaucratization, is a key aspect of the process of rationalization defining modernity (Ritzer, 1975). In short, the “legal-rational” authority typifying modern societies is but one aspect of his famous ideal-type triad along with charisma and tradition. In particular, legal-rational authority is grounded in institutional procedures and clearly defined rules, which restrain arbitrary behavior. In this case, a bureaucratic, impersonal and rational logic governed by law is the defining characteristic of legitimate authority, rather than established customs and prevailing practices (traditional authority) or emotional attachment and exceptional personal qualities (charismatic authority). Hence, some of the key distinguishing features of professionalization

– the “professional equipment of special knowledge”, “vocational qualifications”, a “fixed doctrine” – are a response to the growing demand for specialized knowledge and experience, according to a new rational logic, and further stimulate it (ibid.). Also, professionalization and bureaucratization, far from being antithetical, are complementary processes, and “related causes, and consequences, of growing rationality” (ibid., p. 632). In this sense, modernity incorporates rationality, professionalization and bureaucratization, and stands in contrast to alternative organizations mostly based on charisma or tradition.

At this point, a question arises: what conception of professionalization and modernity is at stake within the political parties under scrutiny?

3. Modernity, professionalization and Maghrebi political parties: Insights from Morocco’s PAM and Tunisia’s *Nidaa Tounes*

Since the electoral victories and the subsequent Islamist-led governments in Tunisia (2011–2014) and Morocco (since 2011), the Islam-secular divide has become the primary lens through which to make sense of events. Trapped in this limiting framework of analysis, Islamist parties have been frequently accused of pursuing a counter-modernization agenda, whereby modernization is *tout-court* associated with Western liberal values, and secularism in particular. This is not the place to discuss in depth how inconsistent and analytically problematic these associations are. But it is worth dwelling on how the idea of modernity – of which non-Islamist or commonly labelled “secular” parties are held to be the champions – is built around the suspicion of an allegedly hidden, obscurantist project of the Islamists. However, resorting to Weber’s approach to modernity with regard to the increasing relevance of “rationality” as a source of legitimate authority – certainly closer to the meaning used in the present chapter – this mainstream narrative begins to falter. From this far less normative perspective, professionalization is indicative of modern tenets like the continuity within the party structure in terms of partisan activities, regular holding of meetings and standard operating procedures. Clientelism, personalism and patrimonial or kinship ties are, in contrast, more reflective of traditional types of authority as opposed to the legal-rational (and so modern) one. As a note of caution, these categories here, as throughout Weber’s work, simply serve as heuristic devices.

Furthermore, as explored elsewhere through a post-Weberian reading, political parties are “hybrid” as they differently combine traditional and modern tenets, despite their being Islamist or not (Cimini, 2018).

From the above discussion on professionalization, it is clear that this notion can hardly be reduced to a single level of analysis or exclusive meaning. In Tunisia and Morocco, professionalization has been mostly discussed in relation to Islamist parties – Ennahda and the Party of Justice and Development (PJD) – which have sought to make it a hallmark of their re-branding for a twofold reason: firstly, to legitimize themselves as competent, trustworthy political actors beyond Islamist credentials; secondly, to appeal to a broader and more diversified electorate. For example, in describing the evolving factions within the PJD in Morocco, Wegner (2011) points out the party’s efforts towards professionalization through the development of a clear party platform, the selection of well-educated candidates and the formation of better-prepared MPs. In other words, the rhetoric of “competence” (*kafā’a*) of elected PJD representatives – which already rests on their level of education and is further increased by training sessions organized by the party – is functional to its accreditation (Catusse & Zaki, 2010). Hence, whereas morality, authenticity, transparency and social justice have remained the cornerstones of its platform over the years, the PJD has consistently highlighted the party’s distinctive appeal from other competitors. Based on this aim, it has insisted on high caliber candidates and on cultivating an image of “good MPs” through a blameless moral profile of hard-workers close to people and committed to democratic practices in opposition to the hegemonic models represented by its rivals. Indeed, in comparison with the average, the PJD’s elected members are younger, more educated and with a professional background mostly in education and public service (Tomé-Alonso, 2016). This strategy aims at enhancing the credibility and professionalizing image of the party. In a similar line of reasoning, Ennahda looks at professionalization in terms of both best practices of party-management and the training and qualification of activists and *cadres*.³ In this respect, the party set up a training program – the Political Academy – which

³ Author’s interview at Ennahda’s Party Academy (#7), Tunis, April 2017.

meets a need for renewal and mirrors a “paradigmatic shift” within its ranks.⁴ Devoted to teachings of political science and geopolitics, courses on the history of Tunisia, the functioning of institutions, and communication, the Academy especially targets young leaders and recruits primarily drawn from local and regional bureaus (Lafrance, 2019). Not only do Islamist parties cultivate the image of skilled, hard-working and so professional MPs, as well as a reputation for integrity as part of a specific habitus or code of conduct, but they also tailor the party internal organization and key operating procedures in such a way as to corroborate their claims of democracy, specialization of function, coordination of work and professionalization (Cimini, 2018). Based on the aim of showing a distinctive appeal from other parties, the idea of professionalism that Islamists thus bring forward reflects precisely the original sociological meaning of standing out from the fray: they do so through expertise by training and education, and a distinctive ethos resting on specific norms and standards. Also, the ethos of professionalization is manifested in the division of labor according to the individual experiences in the professional world and in their coordination of work to efficiently run the party machine and reach out citizens (Ben Salem, 2021; Catusse & Zaki, 2010).

Against this backdrop, how do the Islamists’ counter-parts position themselves? The propensity to professionalization can be detected by looking for its key elements or, conversely, by assessing the extent to which other traits overshadow them. In this regard, it is thus useful to recall these parties’ origins and defining features so as to frame the substrate on which a discourse on professionalization should then fit or not.

Albeit at two different times,⁵ both the PAM and Nidaa entered the political arena to counterweigh the surge of Islamists and have been their main contenders for a while. After coming out on top in the 2014 legislative elections and winning the presidential ones the same year, Nidaa’s downward parabola started from November 2015 onwards. It eventually imploded due to internal disagreements over party management and, above all, because of a clash of personalities. Suffice it to think that after the October 2019 general

⁴ Ibid.

⁵ Unlike Nidaa Tounes, the PAM pre-dates the Arab uprisings.

elections, Nidaa got only three seats (it had 86 in 2014). Unlike Ennahda and Nidaa that were both incumbent parties, concomitantly and alternatively rivals and allies, the PAM remained in the opposition. Yet, it came in second at the 2016 legislative elections and distinguished itself as the party that has grown the most in terms of seats (from 47 to 102) and the one who scored the best in the 2015 municipal elections. In light of the next 2021 elections, the PAM's internal crisis after its last congress risks weakening it greatly, especially compared to the National Rally of Independents (RNI), the new favourite.

Unlike their Islamist counter-parts,⁶ both the PAM and Nidaa were founded by single political figures with close ties to the center of power and somehow internally to the parliament. In Morocco, in tune with a consolidated pattern where the monarchy (the "Palace") intervenes in the domestic political scene by enforcing break-ups within political parties or by sponsoring the creation of new ones, Fouad Ali El Himma, a king's close friend, suddenly created the PAM in 2008 ahead of the next local elections. As the new political vehicle for a rampant and ambitious youth and senior politicians who aimed at having access to the spoils of power thanks to what appeared the new favorite from the monarchy, not only did the PAM came out as the strongest party at the 2009 local elections, but it quickly imposed itself in parliament even if it had not contested the legislative elections thanks to mass defections from other parties' MPs. By gathering deputies from all other parties and looking at notables for support under the aegis of a well-known, powerful leader blessed by the monarchy, the PAM positioned itself in the scar of Moroccan traditional politics. Transhumance, patron-client networks, personal charisma and resources, characterized the party since the very beginning. Likewise, in Tunisia, after the regime fell, the political liberalization led to the mushrooming of political parties. As a result, the partisan landscape appeared to be extremely fragmented, especially the non-Islamist camp. In 2012, Nidaa represented one of the two main attempts to increase unity on this side, together with the Popular Front bringing together parties mostly embracing communism and Arab nationalism. By contrast,

⁶ Although the PJD is the result of the merger with a pre-existing party in the parliament which later renamed itself, its core origins are nonetheless within an Islamic group externally created.

since its inception, Nidaa has been a political patchwork. It not only provided a new platform for most of the formal and informal networks of cronyism connected to the old hegemonic regime party (RCD) and an opportunity to protect their economic and political privileges, but it also attracted nationalists, leftists and trade unionists worried about Ennahda's electoral strength. Such a heterogeneous spectrum of political forces came together under the aegis of a charismatic and politically experienced *za'im* (leader), the now deceased Beji Caïd Essebsi. Without having been elected, the party obtained up to 11 seats within the National Constituent Assembly thanks to defections from other blocs (Boubekeur, 2015).

What is worth noting here is how the PAM and Nidaa forged their (loose) identity on anti-Islamist grounds by pursuing a discourse on modernity that has nothing to do with the elements mentioned earlier. Interestingly, they did so by alternatively nourishing the rhetoric of Islamists' danger for the country and by tackling them on their own ground through the appropriation of their programmatic cornerstones.

Programmatically, the PAM's discourse has displayed two major elements. Firstly, it has echoed the technical, developmentalist, and reformist vision of politics that is predominant in Mohammed VI's modernization discourse (Eibl, 2012, p. 54) yearning for Western standards of progress. Secondly, it has adopted a clear anti-PJD stance, by anchoring the debate around two poles: an allegedly democratic one of which it would be the bulwark; and another supposedly anti-democratic and carrier of an obscurantist societal project represented by the PJD (Boussaid, 2009; Eibl, 2012). Indeed, since its accession to the throne, the current monarch, Mohammed VI, called for a new vision of the state, whose pillars should have been, among others, development, rule of law, reconciliation, women empowerment and the modernization of political institutions to encounter international standards that define democracies (Kingdom of Morocco, 1999, 2000). As Eibl (2012, p. 56) states, the monarchy had been troubled since the only party responding to its agenda seemed to be the PJD which, contrary to other parties, had actively recruited youth and women, held regular congresses and featured more professional parliamentarians. So, since the beginning, the PAM tried to chase its rival by portraying itself as responding to the king's reformist agenda, and by aspiring to balance

modernity and tradition just as the king does. First of all, it attracted new, technically skilled aspiring elites which Mohammed VI was calling for in an effort to professionalize. Furthermore, and remarkably, the party's name (authenticity and modernity) and symbol (a blue tractor on a white background) are clear indicators of its positioning within the monarchical programmatic line of development coupled with tradition. As Boussaid (2009) remembers, there was an old 1959 photos of Mohammed V wearing a traditional Moroccan dress (*djellaba*) on a tractor on the occasion of the mechanization of agriculture in the country. The photo simultaneously showcases technical innovation and development but without losing traditional identity. In addition, former king Hassan II had previously opted for the slogan "authenticity and modernity" to reform the political scene (*ibid.*). Hence, the choice of the tractor as party symbol combines elements of modernity (as represented by progress and development) and of authenticity (as rooted in what is considered as part of the country's tradition and customs). It obviously represents technology and countryside which is a fundamental piece of Moroccan state in terms of identity for its role in the history and in the economy. In the words of my interviewee in the party's political bureau, "Like a tractor, the PAM runs smoothly, it lets the ground turning, as it has to do within the political landscape; and represents culture, our origins, but also the future."⁷

Along similar lines, and perhaps even more vehemently, Nidaa originally demonized the Islamists and promised a "modern democratic project" in the footsteps of the Bourguibian tradition, except then to ally with them and form a unity government in 2014. With both parties championing modernity, democracy and Muslim identity, this compromise further demonstrates how instrumentalized the secular-Islamist divide is. Both terms are, indeed, quite malleable and problematic. Paradoxically, whilst Ennahda has since 2016 opted for the notion of "Muslim Democrats" as more accurate description of party's orientation, not least because of the negative connotation that the terms "Islamist" often transmits to the outsiders (Cimini, 2021), Nidaa appropriated religious credentials from time to time in order not to be considered as not enough Muslim and thereby Tunisian. This is why, for

⁷ Author's interview with a member of the PAM's Political Bureau (#76), Rabat, May 2017

instance, the term modernists is preferred to that of *'almaneyeen* (secularists) (see also Wolf, 2018). In a context where being Muslim is part of the identity of the country, the word “secular” risks appearing as a product of the colonial rule, an imported concept that resembles that of *laïque*, and therefore the negation of the *Tunisianité*. Like the PAM claims of being the carrier of Moroccan “authenticity” in competition with the PJD, Nidaa tried to tackle Ennahda on its own ground. In March 2017, for instance, the preacher Farid El Béji, a controversial media personality, joined Essebsi’s party in an attempt to strengthen the religious credentials of Nidaa and present an alternative approach to Islam, by defending it from the attack of “extremists.”⁸ The presence of El Béji led to controversy among Nidaa members as well as outside, and the experiment, that would have aimed at creating a committee for Islamic affairs within the party, was aborted shortly after, as he resigned from the party in August. But far more indicative of the exploitation of religion as a political tool, is Essebsi’s rhetoric, also imbued with religious elements as part of the country’s tradition, thereby building on a shared sense of identity. He frequently used to quote the Quran in his speeches, and remarkably ended his final statement during the electoral campaign in 2014 with a verse from it (Hammami, 2014). An attitude that is not completely new, as Ben Ali and RCD officials were “frequently portrayed in the media in religious dress and praying” to enhance their religious commitment (Wolf, 2018).

If multiple identities therefore coexist within the same party, as for professionalization, it seems to be only marginally present in the PAM and Nidaa where traditional logics prevail. For clarity, tradition here refers to the prevalent use of established practices and customs such as clientelism and personalism rather than the religious element.⁹ The two parties’ main discourse appears to be centered neither around expertise, experience or an ethical or moral characterization – however demonstrable or just assumed – but rather on an idea of modernity defined by opposition to Islamists. In 2017, the professionalization of politicians through the Party Academy was

.....
⁸ Author’s interview with Nidaa’s MP (#24), Tunis, April 2017.

⁹ See also the traditional features of Maghrebi political parties that Willis (2002) describes: patron client networks, charismatic leadership, and diluted ideologies.

in its early stages¹⁰ but there appears to be no information about the continuation of a regular training program. The lack of some more specialized training, not strictly political, is evident in the fact that only recently has the party shown greater interest in the professional and educational profile of its candidates. On more than one occasion, in fact, other political forces attacked the very poor education career of Ilyas el Omari, PAM's former leader (2016 – 2018), and one of the most powerful men in the country, as he did not even reach his *brevet* (third year of high school) (Medias24, 2016). By contrast, it has to be noted that, in the last 2016 legislative elections, a slight more of 67 percent of the MPs had university degrees and 27 percent high school diplomas (PAM, 2016). Also, the high rate of candidates' renewal (almost 70 percent) serves more the need of attracting new resources and networks rather than the promotion of genuine changes within the party. Likewise, the formal presence of a statute and internal rules does not prevent arbitrary behaviors and decisions taken in completely different, informal inner circles.¹¹ Whereas a party machine and its intermediary structures is definitely not at work on a permanent basis, the relevance of local notables and urban businessmen is evident in providing the party with social capital and financial resources. Despite its claims of modernity, thus, the PAM is far more entrenched in traditionalist dynamics. This ambiguity is not surprising, given that it relies on several constituencies, all gravitating around the traditional center of power (*makhzen*). The PAM also followed suit its contender on the idea of proximity to the people, except that it rests on a logic of deference, and of politicians who think of themselves as what we might call micro-notables. The point is that, although some elements pointing to professionalization and to a reformist direction – like the party academy, the renewal of candidates, formal party structures – are there, they look like more as cosmetic measures insofar as the party's rationale rests on something else, namely counter-weighting Islamist parties above all.

In Tunisia, not only does Nidaa as well appear far from modern, but professionalization does not find concreteness in any of the three aspects identified, except, perhaps, for the experience of politics and administration

¹⁰ Author's interview at the PAM's Directorate (#78), Rabat, May 2017.

¹¹ Author's interview with PAM MP and Political Bureau member (#77), Rabat, May 2017.

associated with the careers of old regime personalities. On the one hand, many of these politicians can rightly be considered as long-time, career politicians. On the other hand, the party never emphasized this past experience for political office as an added value *per se*. Also, the very pillars of the party do not include a discourse on specific skills or a particular political ethos. What is meant is that rather than a coherent, long-term project – be it training of political and non-political personnel, structuring the party as an organization, and laying the foundation for the party’s continuity – there are, at best, ad hoc initiatives to chase after the Islamists. Rather than professionalization, then, what stands out is the overriding concern of maximizing the party’s share of vote and of patronage with a minimalist ideology, the reliance on influential figures in order to conquer the electoral scene, with no need to expand the organization and structure of the party as a priority. Whereas the party’s weak bureaucracy, occasional relationship with the electorate, its open and heterogeneous membership as well as the primacy of some interest groups could fit Panebianco’s “electoral-professional” party and its vote-seeking characterization, the centrality of the leader better defines a personalist party.

Lastly, and compared to the Islamists, the PAM and Nidaa are less keen to maintain a party machine on a permanent basis, for example through partisan activities, the regular holding of meetings or the employment of personnel and activists on the ground, not only at the central level. The PAM, despite its impressive headquarter in a big, hyper-modern and elegant building alongside Avenue Mohamed VI, is not reported to have any stable institutional presence in the territory with local party offices. In terms of party structure, Nidaa appears the weakest – most probably also because it is the youngest party – with not yet well-defined bodies and rules, and no evidence of a widespread presence on the ground, with the notable exception of the municipalities of the Sahel, its stronghold.

In sum, the lack of elements central to the party’s very identity and traceable to professionalization, whether at the individual, collective, or institutional level, within the PAM and Nidaa allow us to define them as counter-examples. All the more so in light of their narrative of being the vanguard of modernity.

4. Conclusion

This chapter has argued that both the PAM and Nidaa can be defined as counter-examples of professionalization, and more broadly of a modernizing trend inspired by what Weber first described as legal-rational sources of authority. The three E's – expertise, experience and ethos – identified as the common denominator to approach professionalization are, in fact, partly or completely missing. More importantly, they do not feature among the central features to the parties' identity. By contrast, their origins, development and organization more properly denote traditionalist features like the dominant role of personalities, patronage and clientelism. Through professionalization, the chapter also problematized the freezing and misleading dichotomy of "modernity" *vs* "tradition" in the context of Arab political parties – although a similar reflection would apply elsewhere. If the main purpose of the chapter was to offer some insights from a new perspective, what it cannot show based on the evidence collected and the available data is a more systematic comparison of the qualitative and quantitative shift in the profile of paid party staff, the employment of professional consultants as well as details on training activities. For this reason, and to place these parties in a broader context, further comparative research is highly desirable. The literature on more established democracies, for example, continues to debate what is or is not to be understood by professionalization, but it also questions what its implications are in the relationship between the political class and citizens, as well as on the latter's political behavior. The professionalization of politics carries on both positive and negative connotations. The professional politicians, for example, are perceived as an added value to governance, or a source of citizens' disenchantment towards representative democracy based on the fact that professional politicians are distant from society and increasingly drawn from small groups (Beckman, 2007; Fawcett & Corbett, 2018). Weber would instead say that professionalism is the alternative to a plutocratic political system insofar as by making politics a source of income, it removes important barriers to popular political participation, allowing for broader representation – an argument that is at odds with most of current accounts. Living exclusively for politics is, in fact, a possibility that few can afford, and would restrict it to plutocratic recruitment only. On the other side of the coin, Weber's reasoning suggests that wealthy politicians would be

privileged to make decisions independently, at least in principle, being free of any economic constraints.¹² Interestingly, as Fawcett and Corbett (2018) interestingly recall, the rhetoric of many populist leaders – such as Italy’s Berlusconi or America’s Trump or Tunisia’s Nabil Karoui – echoes this very assumption. Put more directly, wealthy politicians should be preferred as more independent and “above corruption” by virtue of their already conspicuous personal wealth and based on the assumption that there would be no need to enrich themselves further. Given the rise of anti-establishment sentiment in Tunisia and the technocratization trend in Morocco, the need to further explore the implications of professionalization in Arab countries would not only deepen our understanding of Arab politics in times of rapid changes, but would do so by contextualizing them within or against broader international trends, while also enriching mainstream (and mostly Western) comparative literature with additional case studies.

References

- Allen, P., & Cairney, P. (2015). What Do We Mean When We Talk about the ‘Political Class’? *Political Studies Review*, 15(1), pp. 18–27.
- Barber, S. (2014). Arise, Careerless Politician: The Rise of the Professional Party Leader. *Politics*, 34(1), pp. 23–31.
- Beckman, L. (2007). The Professionalisation of Politics Reconsidered. A Study of the Swedish Cabinet 1917–2004. *Parliamentary Affairs*, 60(1), pp. 66–83.
- Ben Salem, M. (2021). The delegitimation of political parties in democratic Tunisia. In L. Storm & V. Resta (Eds.), *Routledge handbook on Political Parties in the Middle East and North Africa* (pp. 165–178). Routledge.
- Borchert, J. (2003). Professional politicians: Towards a comparative perspective. In J. Borchert & J. Zeiss (Eds.), *The political class in advanced democracies* (pp. 1–25). Oxford University Press.
- Boubekeur, A. (2015, March). The Politics of Protest in Tunisia: Instrument in Parties’ Competition Vs. Tool for Participation. *Stiftung Wissenschaft Und Politik (SWP) Comments*, 13.

¹² Coming back to Weber, the plutocratic recruitment, however, does not exclude taking advantage of political dominance for private economic interests as well.

- Boussaid, F. (2009). The Rise of the PAM in Morocco: Trampling the Political Scene or Stumbling into it? *Mediterranean Politics*, 14(3), pp. 413–419.
- Cairney, P. (2007). The Professionalisation of MPs: Refining the ‘Politics-Facilitating’ Explanation. *Parliamentary Affairs*, 60(2), pp.212–233.
- Catusse, M., & Zaki, L. (2010). The Transformations of the Justice and Development Party in Morocco in the Face of Urban Governance. In M. Catusse & K. Karam (Eds.), *Returning to political parties? Partisan logic and political transformations in the Arab World* (1st ed., pp. 271–292). Press de l’Ifpo - Lebanese Center for Policy Studies.
- Cimini, G. (2018). The Changing Nature and Role of Political Parties in Post-2011 Tunisia and Morocco [Doctoral Thesis, PhD Programme in International Studies, Unpublished]. Università L’Orientale.
- Cimini, G. (2021). Learning mechanisms within an Islamist party: Tunisia’s Ennahda Movement between domestic and regional balances. *Contemporary Politics*, 27(2), pp. 160–179.
- Eibl, F. (2012). The party of authenticity and modernity (PAM): Trajectory of a political deus ex machina. *The Journal of North African Studies*, 17(1), pp. 45–66.
- Evetts, J. (2013). Professionalism: Value and ideology. *Current Sociology*, 61(5–6), pp. 778–796.
- Farrell, D.M., Kolodny, R. & Medvic, S. (2001). Parties and Campaign Professionals in a Digital Age: Political Consultants in the United States and Their Counterparts Overseas. *The Harvard International Journal of Press/Politics* 6(4), pp. 11–30.
- Fawcett, P., & Corbett, J. (2018). Politicians, professionalization and anti-politics: Why we want leaders who act like professionals but are paid like amateurs. *Policy Sciences*, 51(4), pp. 411–432.
- Hammami, M. D. (2014, December 15). Essebsi and Tunisia: The Support of Ben Ali’s Elites. *Al Araby*.
- Karlsen, R., & Saglie, J. (2017). Party bureaucrats, independent professionals, or politicians? A study of party employees. *West European Politics*, 40(6), pp. 1331–1351.
- King, A. (1981). The Rise of the Career Politician in Britain—And its Consequences. *British Journal of Political Science*, 11(3), pp. 249–285.

- Kingdom of Morocco. (1999, July 30). Discours du Trône de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Maroc.Ma. Kingdom of Morocco. (2000). Discours de S.M le Roi Mohammed VI à l'occasion du premier anniversaire de l'Intronisation du Souverain.
- Lafrance, C. (2019, July 21). Tunisie: Riyada, l'Académie qui prépare la relève d'Ennahdha. Jeune Afrique.
- Maarek, P. J. (2004). The Professionalization of Political Communication: A Necessity or a Danger? In J. Raupp & J. Klewes (Eds.), *Quo vadis Public Relations?* (pp. 212–222). VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Mancini, P. (1999). New Frontiers in Political Professionalism. *Political Communication*, 16(3), pp. 231–245.
- Medias24. (2016, August 8). Ilyas El Omari Réagit Aux Critiques Sur Son Niveau D'études. Medias24.
- Moens, P. (2016). Political Parties as Electoral-Professional Machines An Empirical Research Agenda. ECPR Graduate Student Conference, Tartu.
- Negrine, R., & Lilleker, D. G. (2002). The Professionalization of Political Communication: Continuities and Change in Media Practices. *European Journal of Communication*, 17(3), pp. 305–323.
- Noordegraaf, M. (2007). From “Pure” to “Hybrid” Professionalism: Present-Day Professionalism in Ambiguous Public Domains. *Administration and Society*, 39(6), pp. 761–785.
- PAM. (2016). *تشريعات برسم الجدد البرلمانيين النواب نهم نوعية إحصائات* 07 أكتوبر 2016 [Statistics of the Quality of the New Parliamentarians in the Legislative 2016].
- Panebianco, A. (1988). *Political Parties: Organization and Power*. Cambridge University Press.
- Pettitt, R. T. (2014). *Contemporary party politics*. Palgrave Macmillan.
- Ritzer, G. (1975). Professionalization, Bureaucratization and Rationalization: The Views of Max Weber. *Social Forces*, 53(4), pp. 627–634.
- Tomé-Alonso, B. (2016). El Partido de la Justicia y el Desarrollo (PJD) en la Arena Local: Perfil Sociodemográfico. La diferenciación Como Argumento Político. *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos*, 20, pp. 145–170.

- Webb, P., & Fisher, J. (2003). Professionalism and the Millbank Tendency: The Political Sociology of New Labour's Employees. *Politics*, 23(1), pp. 10–20.
- Weber, M. (1919). *Politics as a Vocation* (EPUB Internet Archive). Oxford University Press.
- Willis, M. J. (2002). Political Parties in the Maghrib: Ideology and Identification. a Suggested Typology. *The Journal of North African Studies*, 7(3), pp. 1–28.
- Wolf, A. (2018). What Are 'secular' Parties in the Arab World? Insights from Tunisia's Nidaa Tounes and Morocco's Pam. In F. Cavatorta & L. Storm (Eds.), *Political Parties in the Arab World: Continuity and Change* (p. Chapter 3). Edinburgh University Press.

Giulia Cimini (ORCID 0000-0001-5090-6415) is a Post-Doctoral Researcher at the Department of Political and Social Sciences, University of Bologna (Italy) with a Fellowship supported by the Germany-based Gerda Henkel Foundation. She was previously Teaching Assistant of Politics at the University of Naples L'Orientale, Visiting Fellow at the University of St. Andrews and at the Centre Jacques Berque in Rabat. Her research interests include Maghrebi political parties, dynamics of contention, and security assistance. She published in *Contemporary Politics*, *The Journal of North African Studies*, *Middle Eastern Studies*, and *Contemporary Arab Affairs*, among others.

CHAPITRE 7

LES INTERGROUPEs DU PARLEMENT EUROPÉEN : UN MOYEN DE LA PROFESSIONNALISATION POLITIQUE DES EURODÉPUTÉS ?

Balázs Brucker

*PhD, Institut des recherches régionales
(Centre de recherche en sciences économique et régionale). Hongrie
Brucker.balazs@gmail.com*

1. Introduction

«*La politique est de plus en plus l'affaire des professionnels et une affaire professionnelle.*» (Gaxie, 2015 : 24.) L'affirmation de Daniel Gaxie est valable non seulement dans le contexte national (français) mais également dans celui de l'Union européenne (UE), et de sa seule institution élue au suffrage universel direct, le Parlement européen (PE).

Contre l'idée selon laquelle le PE demeure une institution faible, il faut souligner les profondes transformations qui ont affecté sa position dans le dispositif institutionnel au cours des quarante dernières années : avec l'introduction des élections des députés européens au suffrage universel direct et l'accroissement progressif de ses pouvoirs par l'Acte unique européen (1986) et les traités de Maastricht (1993), d'Amsterdam (1999), de Nice (2003) et de Lisbonne (2009), la capacité d'influence des élus européens sur la procédure législative s'est considérablement élargie. Initialement désinvestie, l'assemblée européenne se présente aujourd'hui comme le lieu de l'activité politique de plus en plus spécialisée, au sens où «*elle nécessite le maniement de savoirs, savoir-faire et savoir-être très particuliers dont l'acquisition demande à la fois du temps et un certain nombre de prérequis*». (Beauvallet, 2009 : 58.) Ces processus institutionnels se sont accompagnés de transformations des profils, carrières et trajectoires des acteurs composant l'institution : l'appropriation de nouvelles ressources politiques et institutionnelles par les députés du PE avait comme conséquence directe la forte spécialisation des eurodéputés ainsi que de leurs assistants. (Beauvallet, 2009 : 56.)

Les changements institutionnels ci-dessus ont d'ailleurs été abondamment étudiés par les chercheurs qui se sont spécialisés sur les différents aspects de l'intégration européenne. Parmi ces travaux scientifiques, il y a des analyses qui cherchent à étudier le rôle du PE dans le système institutionnel de l'UE (Delwit–De Waele–Magnet, 1999), les caractéristiques de ses délibérations (Costa, 2001 ; Brack, 2014), les trajectoires et caractéristiques socio-politiques (Abélès, 1992) ainsi que la professionnalisation politique des eurodéputés (Fontaine, 1994 ; Bryder, 1998 ; Georgakakis, 2002 ; Beauvallet, 2003 ; 2009). Cependant, il n'existe aucun travail scientifique qui analyserait le rôle des intergroupes du PE dans la professionnalisation politique des députés européens. Ce constat n'est pas d'ailleurs surprenant puisque les intergroupes – groupements semi-officiels de députés européens, tous les groupes politiques confondus – constituent l'une des faces peu étudiées de cette assemblée paneuropéenne. Par conséquent, il est normal que non seulement les articles scientifiques concernant le rôle de ces intergroupes dans la professionnalisation politique des eurodéputés sont totalement inexistantes, mais également les travaux approfondis concernant la question des intergroupes sont plutôt rares (Dutoit, 2001 ; 2003 ; 2016 ; Nedergaard–Jensen, 2014 ; Brucker, 2013 ; 2015 ; 2019 ; Landorff, 2019).

Dans cet article, en nous basant sur les documents officiels des intergroupes, des commissions parlementaires et des sessions plénières, ainsi que sur les interviews réalisées avec les députés européens et avec leurs collaborateurs plus proches, leurs conseillers politiques (appelés dans le jargon communautaire : les «assistants», même si leurs activités, comme l'on verra, dépassent largement le travail de secrétariat *stricto sensu*), tous les groupes politiques confondus (en 2014 et en 2016), on tentera d'analyser le rôle de ces intergroupes dans la professionnalisation politique des eurodéputés.

Dans la première partie de notre étude, il sera question des cadres théoriques de la professionnalisation politique au Parlement européen. La deuxième partie présentera des considérations relatives à la composition et au fonctionnement des intergroupes, tandis que la troisième partie sera consacrée à l'analyse du rôle des intergroupes dans la professionnalisation politique des eurodéputés. La dernière partie de notre étude sera réservée à l'étude de cas.

2. Considérations théoriques : la professionnalisation politique au Parlement européen

L'appellation de professionnel embrasse des phénomènes assez différents. Alors que Max Weber, le père fondateur de la théorie de la professionnalisation politique évoquait ceux qui vivent *hic et nunc* d'une activité politique (Michon–Ollion, 2018), les travaux actuels mettent l'accent plutôt sur des aspects parfois assez différents, et pas forcément focalisés sur la rémunération. Les chercheurs identifient trois usages exemplaires de ce terme :

- a) Une première définition, qui se rapproche de la perspective weberienne, met en avant la possession d'une *position rémunérée* en politique. Sans aucune doute, l'activité des députés européens est bien rémunérée. Toutefois, ce n'était pas toujours le cas, et c'est seulement depuis juillet 2009 que les députés du PE perçoivent la même rémunération. Avant l'instauration du statut unique, les eurodéputés étaient payés en fonction des rémunérations des parlementaires nationaux, ce qui engendrait de grandes inégalités.¹ Le salaire finalement adopté en 2009 est plutôt en haut de fourchette par rapport aux 27 membres de l'UE. Ce changement de régime est destiné à limiter la tentation de la corruption.
- b) Le deuxième aspect concerne le *parcours professionnel des députés européens*. Quoique le PE soit élu au suffrage universel direct, les élections européennes sont toujours considérées comme des élections de second (Reif–Schmitt, 1980; Marsh, 1998; Schmitt, 2005; Fábíán, 2005), voire de troisième ordre (Laczkoné, 2004). La théorie des élections de second ordre appliquée au cas européen repose en effet sur trois constats empiriques principaux. Le premier est une participation moins importante pour ces scrutins que pour les nationaux de référence. Le second est que les partis contrôlant le gouvernement national perdent des voix lors de ces scrutins par rapport au scrutin national précédant. Le troisième constat est que ce

.....
¹ En 2004, les eurodéputés élus en Italie touchaient 11 779 euros, tandis que les députés élus en Espagne touchaient moins du quart, avec 2540 euros. Cependant, les élus hongrois du PE ne touchaient que 760 euros mensuels. (Source: <https://www.humanite.fr/node/424190>).

sont les partis périphériques (extrémistes, thématiques etc.) qui profitent principalement de ce système (Sauger, 2015).

En raison de son caractère de second ordre, le Parlement européen était pendant longtemps considéré comme un espace pour des élus de fin de carrière ainsi que des nouveaux entrants sans passé politique national d'envergure. Si dans les années 1980, beaucoup d'élus se caractérisaient par une forte expérience politique nationale, à partir des années 1990 le mandat européen est souvent un premier mandat d'importance après un mandat local ou un tout premier mandat. (Beauvallet–Lepaux–Michon, 2012 : 3.) Selon plusieurs auteurs, l'arène parlementaire européenne joue également un rôle en tant qu'espace transitoire de formation politique. (Marrel–Payre, 2006 : 79.) Toutefois, bien que demeurant un ensemble très hétérogène du fait de sa composition multinationale et d'un mode d'élection complètement stato-centré, le PE est désormais composé d'un personnel tout à fait différent de celui de 1979. Si les parlementaires plus âgés représentaient une forte proportion au cours des années 1980, la situation est devenue bien différente au milieu des années 2000 malgré le fait que les députés des nouveaux pays membres (adhésion en 2004 et 2007) présentent un profil assez proche de ceux de 1979 (Beauvallet, 2009 : 57.).

Par ailleurs, cette institution parlementaire permet également de renforcer les capacités d'action matérielles, la visibilité et la légitimité des partis périphériques (p. ex. le Front national en France) qui, en raison du système électoral souvent majoritaire, ne réussissent pas à accéder à un siège dans le parlement national.

- c) Le troisième aspect, d'ailleurs moins souvent cité par les théoriciens de la professionnalisation politique, concerne les *compétences* nécessaires pour exercer le métier d'eurodéputé. Le professionnel se distingue du profane par son expertise, et la professionnalisation signifie l'accumulation des connaissances et du savoir-faire acquis ou nécessaire pour agir efficacement dans le champ politique. (Michon, 2018) Pour Sandrine Lévêque «*la professionnalisation des acteurs politiques passe ainsi par l'acquisition de savoir-faire spécialisé (...) [et] par une socialisation spécifique*» (Lévêque, 1996 :172.). Les études sur

le métier politique soulignent souvent qu'il s'agit d'un métier qui s'apprend. C'est un élément particulièrement important pour les novices, c'est-à-dire les députés européens sans expérience politique sur la scène politique (européenne). L'acquisition des compétences peut se faire une fois le mandat européen acquis ou via un poste de collaborateur (assistant parlementaire d'eurodéputé qui est plus un conseiller politique qu'un assistant administratif). Au cours de leurs mandats, les élus acquièrent des savoirs spécifiques concernant l'art oratoire spécifique de l'environnement multiculturel, ainsi que les règles de fonctionnement et les particularités du système décisionnel *sui generis* de l'UE, qui diffère des caractéristiques des systèmes nationaux des États membres.

Même si l'acquisition des compétences sur place a une importance primordiale du point de vue de la professionnalisation des eurodéputés, les études faites par les élus dans des établissements scolaires avant leur carrière européenne sont également importantes. Par ailleurs, lors de la 7^e législature, une part importante des parlementaires européens (36%) présentaient une forme d'européisation de leur trajectoire : les expériences en lien avec l'UE et les institutions européennes (poste de la fonction publique européenne, élu national spécialisé dans des questions européennes). En ce qui concerne les études accomplies par ces élus, on peut constater que 70% des élus ont un diplôme d'études supérieures : 26,5% des députés ont suivi une formation en sciences humaines et sociales, 23,5% en sciences juridiques, mais seulement 10% en science politique. Près d'un quart des élus a obtenu un doctorat. (Beauvallet-Lepaux-Michon, 2012 : 6-7.). Ce niveau de diplôme particulièrement élevé confirme le profil à fort capital culturel de la majorité des élus européens.

La fonction d'assistant parlementaire est également importante pour notre sujet. Alors que dans les années 1980, très peu de députés européens s'entouraient d'assistants, actuellement chaque élu a au moins deux ou trois assistants travaillant dans les locaux bruxellois et strasbourgeois du Parlement européen, auxquels s'ajoutent quelques secrétaires et assistants positionnés dans le fief du député. Les assistants peuvent être appréhendés comme des auxiliaires politiques.

Ils collaborent à l'activité parlementaire, mais davantage dans les coulisses que sur la scène. Ils concourent à l'élaboration de décision en *conseillant* leurs élus. Ils prennent part à la production parlementaire en rédigeant des rapports, questions écrites, discours devant la session plénière, amendements. En plus, nombreux sont ceux qui conseillent leur député sur les décisions à prendre concernant les rapports à saisir ou les amendements à introduire. (Michon, 2005 : 125.) En raison de leur rôle de conseiller politique, leur niveau de formation est particulièrement important. Deux cursus spécialisés sur les questions européennes font converger les postes des assistants au PE : la science politique et le droit. Toutefois, indépendamment de leur cursus universitaire, les compétences les plus importantes des assistants sont la connaissance approfondie du droit de l'UE, la maîtrise du fonctionnement du triangle institutionnel ainsi que des connaissances linguistiques (principalement : l'anglais comme la langue de communication principale dans les institutions européennes, ainsi que le français en raison de la localisation des institutions et organes les plus importants dans des pays francophones, notamment en Belgique, en France et au Luxembourg). Les expériences précédentes des assistants sont particulièrement décisives pour les parlementaires novices qui ne se sont pas encore familiarisés avec le processus de décision européen. (Michon, 2005 : 124.)

Dans notre article, nous nous focaliserons uniquement sur l'aspect no. 3, c'est-à-dire l'aspect qui concerne l'accumulation des connaissances et du savoir-faire nécessaire pour l'élu européen en vue d'agir efficacement dans le champ politique. L'accumulation des connaissances, comme on l'a vu, peut se faire aussi bien avant la carrière européenne de l'eurodéputé et/ou de son assistant (cursus universitaires, expérience dans l'espace politique national etc.) ainsi que pendant le mandat européen. Ce mandat est d'autant plus important qu'une importante partie des députés européens ont suivi une formation juridique ou de science politique qui leur donne des bases solides concernant les règles de jeu juridiques et politiques de cet espace politique paneuropéen et leur permet de devenir d'excellents généralistes des questions européennes. Cependant, les eurodéputés, tout comme leurs homologues nationaux, travaillent dans des commissions

parlementaires spécialisées. Dans la législature actuelle (2019–2024), il y a 20 commissions parlementaires ainsi que trois sous-commissions, composées de 25 à 81 membres. Les commissions élaborent, amendent et adoptent des propositions législatives et des rapports d’initiative. Elles peuvent proposer de modifier, au moyen d’amendements, les propositions de textes juridiques. Dans chaque cas, un député déterminé est responsable des rapports et ainsi de la préparation des décisions du PE : le rapporteur du thème. Dans les commissions, ce sont les projets élaborés par les rapporteurs qui sont débattus. Les commissions peuvent modifier ces projets en délibérant et votant sur des propositions de modification. Le rapport voté en commission sera alors prêt pour une nouvelle adoption, cette fois en session plénière. En session plénière, il est toujours possible de soumettre des propositions de modification. Ainsi, l’essentiel du travail législatif se déroule dans les commissions parlementaires. (Horváth, 2005 : 152.) Cependant, comme une importante partie des députés européens sont des généralistes et la composition politique des commissions doit refléter le mieux possible celle de la plénière, il est fort probable que les eurodéputés siégeant dans une commission ne soient pas spécialistes du sujet sur l’ordre du jour. D’ailleurs, les questions traitées par une commission donnée sont très spécifiques et variées. Par exemple, la commission de l’environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI) est responsable, entre autres, des questions de changement climatique, des organismes génétiquement modifiés ainsi que de la lutte contre les maladies contagieuses. Et cela n’est qu’une seule commission. Il est évident qu’un eurodéputé ne peut pas avoir des connaissances approfondies sur tous les sujets traités par l’assemblée européenne. C’est ainsi que l’arme la plus importante dont un eurodéputé aura besoin pour son activité dans l’espace politique européen est l’information... et les intergroupes du PE sont l’un des moyens plus démocratiques qui permettent à l’eurodéputé de s’assurer de l’accumulation des connaissances et du savoir-faire nécessaire pour agir efficacement dans ce champ politique.

3. Les intergroupes du Parlement européen

Quarante ans après la fondation des premiers intergroupes du Parlement européen, ces plateformes du PE demeurent quasi invisibles.

Comme il a déjà été cité dans l'introduction de notre étude, les intergroupes sont des groupements semi-officiels² d'eurodéputés appartenant à de différents groupes politiques et ayant pour but de traiter des questions qui ne sont pas nécessairement du ressort du Parlement européen. L'objectif principal de ces groupes est de fonctionner en tant que source d'information pour les élus européens (mais également pour les représentants de la société civile qui assistent aux réunions de ces groupements de députés)³, de permettre l'échange informel de points de vue sur un sujet particulier et de promouvoir le contact entre les membres de la société civile. (Navracsics, 1998 : 116.) Richard Corbett remarque également que leurs actions tendent à entrer en concurrence avec celles des commissions parlementaires, notamment en ce qui concerne les auditions des personnes extérieures à l'enceinte parlementaire. (Corbett–Jacobs–Shackleton, 2011) *A contrario*, certains acteurs voient dans l'intergroupe l'un des rares forum au sein de l'assemblée européenne permettant l'examen approfondi d'une question spécifique. Dès lors, les avis sont partagés sur l'utilité de ces structures. (Dutoit, 2003 : 123.) L'eurodéputé hongrois, Csaba Tabajdi qui exerçait la co-présidence de l' Intergroupe des Minorités traditionnelles, communautés nationales et langues du Parlement européen (ci-après : «l'Intergroupe des Minorités traditionnelles») a souligné le rôle décisif de ces groupement d'eurodéputés dans la représentation des intérêts⁴, tandis que son collègue roumain, le politologue Cristian Preda estimait que cette instance semi-officielle n'exerce que des activités parallèles aux commissions parlementaires et les considérait comme un espace concurrentiel aux commissions⁵.

Le premier intergroupe a été officiellement reconnu en 1980. Entre 1979 et 1989, plus de 50 intergroupes se créent sur des thématiques très

² L'activité des intergroupes relève d'une réglementation interne adoptée par la Conférence des Présidents le 16 décembre 1999 (et modifiée le 14 février 2008) qui fixe les conditions de la constitution des intergroupes ainsi que les règles de fonctionnement. Toutefois, ils ne peuvent pas exprimer l'avis officiel du PE et ne peuvent pas mener des activités susceptibles d'être confondues avec les activités officielles du Parlement.

³ Entretien avec Csaba Tabajdi, député hongrois (S&D). Bruxelles, 4 mars 2014.; Entretien avec Dorottya Demketer, conseillère politique de la députée hongroise Kinga Gál (PPE). Bruxelles, 11 octobre 2016.

⁴ Entretien avec Csaba Tabajdi, député hongrois (S&D). Bruxelles, 4 mars 2014.

⁵ Entretien téléphonique avec Cristian Preda, député roumain (PPE). 16 mai 2018.

diverses : l'industrie, le tourisme, le fédéralisme européen, les langues minoritaires, la protection des animaux etc. Ils se développent à partir de 1986–1987 avec les pouvoirs nouveaux obtenus par le PE dans le cadre de l'Acte unique européen qui a renforcé les pouvoirs législatifs de l'assemblée en introduisant de nouvelles procédures⁶.

Les activités des intergroupes font l'objet d'une réglementation interne adoptée par la Conférence des Présidents le 16 décembre 1999 (et modifiée le 14 février 2008) qui fixe les conditions de la constitution des intergroupes ainsi que les règles de fonctionnement. Les intergroupes ne sont pas financés par le Parlement européen, mais l'institution met à leur disposition un service d'interprétariat et des salles de réunion. Pour assurer la transparence de l'activité des intergroupes, les présidents de l'intergroupe sont tenus de déclarer tout soutien, en espèce ou en nature, que l'intergroupe reçoit pour le financement de ses activités.

Conformément aux réglementations, les députés peuvent décider librement s'ils veulent participer à l'activité de l'un des intergroupes. Les membres des intergroupes peuvent établir librement leur réglementation intérieure. La caractéristique principale de ces intergroupes consiste dans le fait que les membres, dans la plupart des cas, essaient de mettre à l'écart leur identité politique et de focaliser sur la réalisation de l'objectif commun. La fréquence des réunions est fixée par la réglementation interne de chaque groupe : il y a des groupes qui organisent des réunions deux fois par an, tandis que d'autres une fois tous les deux mois et il existe également des groupes que se réunissent mensuellement. Les membres des intergroupes utilisent activement les instruments que le PE met à leur disposition: ils peuvent ainsi élaborer des décisions, et introduire des questions écrites au Conseil et à la Commission (Tuka, 2004 : 153–155.).

Ces structures se caractérisent d'une manière générale par leur absence de formalisme, par leur extrême focalisation ou spécialisation sur un domaine bien identifié et par le dépassement des lignes partisans sur les domaines objet de discussion. On peut cependant distinguer des clivages idéologiques

.....
⁶ La mise en place de la procédure de coopération avec le Conseil a conféré au PE des pouvoirs législatifs certes limités, mais réels. Cette procédure marque un tournant décisif pour la transformation du Parlement en un véritable colégislateur.

en regardant les thèmes principaux des intergroupes et les participations des parlementaires plutôt issus d'une même famille ou tendance politiques. Les thèmes écologiques, la défense des consommateurs, la création des taxes sur les capitaux ainsi que les questions du syndicalisme et de la lutte contre la pauvreté sont portés par les groupes politiques de gauche, tandis que la question de la chasse et de la pêche ou des chrétiens du Moyen Orient plutôt par la droite. Cette affirmation a été également soutenue sur la base des recherches menées par l'auteur de cet article (Brucker, 2019 : 67–69.). Ces intergroupes sont également caractérisés par une coopération étroite avec la société civile : les intérêts défendus par des élus européens dans le cadre des intergroupes sont parfois les mêmes que ceux de groupes d'intérêts ou d'organisations non gouvernementales. En plus, il n'est pas rare que les ONG fournissent à l'intergroupe une assistance matérielle et logistique. Cette coopération est bénéfique à l'ensemble des deux partis concernés en raison de l'échange d'information bi-directionnelle : les ONG et groupes d'intérêt ont par ce biais accès au PE et peuvent infléchir les intergroupes dans un sens favorable à leurs objectifs, tandis que les eurodéputés participant à l'activité de l'intergroupe profitent des connaissances sectorielles des ONG et groupes d'intérêt pour combler le déficit de personnel et d'expertise qui caractérise les institutions européennes, y compris le PE⁷.

Les membres d'un intergroupe peuvent également élaborer des documents, comme par exemple: déclarations communes (document exprimant l'opinion de l'intergroupe sur de différentes questions), rapports, documents politiques (analyse politique courte pour des décideurs) et documents de workshop (analyses scientifiques détaillées). Ces documents peuvent être envoyés aux différentes institutions de l'UE, ainsi qu'aux décideurs et aux gouvernements concernés. Malgré que ces documents ne soient pas contraignants, destinés plutôt à attirer l'attention de l'opinion publique et des décideurs sur des problèmes particuliers, ils jouent un rôle particulièrement important au niveau de la représentation des intérêts (Tabajdi, 2009 : 331.).

.....
⁷ Déficit de personnel et d'expertise (*management deficit*) : les ressources humaines des institutions de l'UE sont limitées, par conséquent les institutions sont obligées de faire appel à des acteurs extérieurs la prise de décision, donc travailler avec les acteurs n'est pas seulement une option, mais c'est aussi une sorte de contrainte.

Ces structures fournissent aux élus européens des approches nouvelles sur certaines questions dont le PE peut se saisir pour porter les revendications des citoyens européens. La défense des droits de l'homme et des minorités (nationales, linguistiques, sexuelles etc.), ou le bien-être des animaux sont, par exemple, des thèmes moins abordés par les instances officielles du Parlement (commissions parlementaires, groupes politiques, session plénière etc.) que par les autres institutions européennes.

Actuellement, il y a 27 intergroupes au Parlement européen. L'activité de ces intergroupes peut couvrir tous les domaines de la société civile, comme par exemple l'économie, questions institutionnelles, coopération régionale, droits fondamentaux, éducation, culture, santé publique, environnement etc.

Les intergroupes du PE qui jouent un rôle non négligeable dans l'accumulation des connaissances nécessaires des députés européens ainsi que de leurs assistants contribuent à la professionnalisation politique des élus européens.

4. Le rôle des intergroupes du Parlement européen dans la professionnalisation politique des eurodéputés

Comme on l'a déjà vu, les eurodéputés peuvent décider librement s'ils veulent participer à l'activité de l'un des intergroupes. En répondant à la question concernant la valeur ajoutée de l'adhésion à l'un de ces groupements d'eurodéputés semi-officiels, les eurodéputés interrogés en 2014 et 2016 ont souligné presque unanimement que pour eux un intergroupe sert en tant que forum permettant de compléter et d'approfondir leurs connaissances sur un sujet donné.⁸

Tout comme dans les parlements nationaux, la spécialisation est devenue une conséquence pratique de l'organisation du travail des eurodéputés. Les intergroupes en tant que sources d'information importantes sont d'autant plus importants que les eurodéputés, du fait des facteurs de spécialisation de cette institution supranationale, ne connaissent pas en profondeur tous les sujets traités par l'assemblée paneuropéenne. Par conséquent, ce groupement

.....
⁸ Entretien avec Csaba Tabajdi, député hongrois (S&D). Bruxelles, 4 mars 2014.; Entretien avec Kinga Göncz, députée hongroise (S&D). Bruxelles, 5 mars 2014.; Entretien avec Dorottya Demeter, conseillère politique de la députée hongroise Kinga Gál (PPE). Bruxelles, 11 octobre 2016.

semi-officiel peut compléter les connaissances des élus européens siégeant dans une commission dans un domaine étranger à leurs champs habituels.

Certes, la commission parlementaire est le lieu institutionnel pour recueillir des informations. Ce lieu peut servir en tant que source d'information précieuse pour les eurodéputés. Toutefois, les commissions établissent des horaires de réunion précis, et il est difficile d'organiser plusieurs réunions. Dès lors, les eurodéputés intéressés par un sujet particulier doivent se tourner vers les sources d'information semi-officielles, telles que les intergroupes qui sont souvent considérés comme un complément informel mais nécessaire aux commissions parlementaires qui, en raison de leur structure figée, manquent souvent de temps. Les associations, groupes d'intérêt et experts extérieurs jouent un rôle particulier au sein de cette structure. Toutefois, comme le souligne Dutoit, les intergroupes, tout comme les autres sources d'information, «*peuvent être extrêmement partiaux*» (Dutoit, 2001 : 29.). Ils laissent cependant beaucoup de souplesse aux élus qui souhaitent collecter les informations nécessaires : d'une part, tout eurodéputé, membre de l'intergroupe donné ou non, s'intéressant au sujet sur l'ordre du jour de l'intergroupe, peut participer à une réunion donnée ; d'autre part, comme il a été souligné par Kinga Göncz (S&D), les membres de l'intergroupe, n'assistent, en général, qu'aux réunions qui traitent des sujets qui les intéressent ou qui leur sont importants en raison, par exemple, de leur travail de rapporteur dans une commission parlementaire⁹.

Dans ce qui suit, en nous basant sur l'analyse de l'activité de l'Intergroupe des Minorités traditionnelles, nous examinons la contribution de ces groupements d'eurodéputés semi-officiels à la professionnalisation politique des élus de l'assemblée européenne.

5. Étude de cas : le rapport Alfonsi sur l'ordre du jour de l'Intergroupe des Minorités traditionnelles, communautés nationales et langues

L'Intergroupe des Minorités traditionnelles est un forum de coopération pour les groupes politiques, institutions européennes (les institutions de l'UE et le Conseil de l'Europe), ainsi que pour des ONG des organes représentatifs des minorités et des experts extérieurs.

⁹ Entretien avec Kinga Göncz, députée hongroise (S&D). Bruxelles, 5 mars 2014.

Cet intergroupe a été formé pour la première fois en 1983, mais jusqu'à l'adhésion des PECO à l'Union européenne, son activité s'est plutôt concentrée sur les questions concernant les minorités régionales, en particulier l'enseignement des langues minoritaires. La «nouvelle génération» de l'Intergroupe des Minorités traditionnelles a été formée en 2004. Il s'est fixé comme objectif de représenter les intérêts des minorités nationales et ethniques européennes et de promouvoir l'autonomie des régions officielles de l'Union, tout en gardant son intérêt dans la promotion des langues minoritaires.

L'Intergroupe des Minorités traditionnelles a pour but de faire connaître les questions concernant les minorités linguistiques et ethniques en Europe. Il ne traite cependant ni les questions relatives aux minorités immigrantes, ni la situation des Roms¹⁰. Cet intergroupe sert en tant que forum ouvert pour échanger des idées sur la situation politique, linguistique et culturelle, ainsi que sur l'avenir des minorités nationales et communautés linguistiques en vue de faire valoir la position de l'Intergroupe des Minorités traditionnelles lors des réunions des commissions parlementaires pertinentes et de la session plénière.¹¹

Dans le but de réaliser ces objectifs, l'Intergroupe des Minorités traditionnelles tient régulièrement des réunions en vue de discuter les affaires actuelles concernant les minorités, de développer des coopérations avec des institutions spécialisées aux questions ethniques, avec des ONG relatives aux droits des minorités, aussi bien qu'avec des experts indépendants et de coopère activement avec le Conseil de l'Europe, notamment avec son Assemblée parlementaire. L'Intergroupe des Minorités organise également des réunions avec le(s) commissaire(s) s'occupant des questions ethniques.

En général, l'établissement des positions communes de l'Intergroupe des Minorités traditionnelles est précédé par une longue négociation avec des experts académiques et des représentants de la (des) minorité(s) concernée(s).¹² L'importance de ces échanges consiste dans le fait qu'ils permettent aux invités de partager leurs expertises et/ou expériences personnelles avec les

.....
¹⁰ La question des Roms entre dans le champ d'application de l'Intergroupe «Diversité et antiracisme».

¹¹ Entretien avec Csaba Tabajdi, député hongrois (S&D). Bruxelles, 4 mars 2014.

¹² Entretien réalisé avec François Alfonsi, député français (Verts/ALE). Bruxelles, 19 mars 2014.

membres de l'Intergroupe. Les élus participant à l'activité de cet intergroupe essaient ensuite de faire valoir cette position commune dans leurs groupes politiques respectifs et également lors des réunions des commissions parlementaires. Les réunions de l'Intergroupe des Minorités traditionnelles fonctionnent ainsi en tant qu'une source d'information pour les membres de ce groupement d'eurodéputé.

L'échange d'information entre la société civile et l'Intergroupe des Minorités traditionnelles est d'autant plus important qu'une importante partie des membres n'est pas membre d'une minorité ethnique. C'est d'ailleurs tout à fait normal puisque, comme on l'a vu, les eurodéputés sont libres à décider s'ils veulent devenir membre d'un intergroupe et le choix des élus dépend principalement de leurs intérêts qui n'est souvent pas indépendant du profil des commissions parlementaires dont ils sont membres.

L'objet de notre étude de cas est le rapport sur les langues menacées de disparition et la diversité linguistique de l'Union européenne (ci-après : «rapport Alfonsi»). Ce rapport, qui confère aux langues régionales une valeur patrimoniale, incite les États membres à déployer tous leurs moyens d'actions pour sauver cette part menacée de leur patrimoine national et à en promouvoir l'usage. Le rapport a été voté à une écrasante majorité. Ce vote est l'aboutissement d'un long chemin qui a nécessité un vrai travail d'échange et de prise en compte de remarques des députés pour arriver à un compromis.

Le rapport a été traité par l'Intergroupe des Minorités traditionnelles lors de la 7^e législature (2009–2014). Pendant cette période, l'intergroupe avait 41 membres, dont seulement 18 appartenait à un groupe de minorité nationale ou ethnique.¹³ Il constitue une contribution de ce groupement d'eurodéputés à l'élargissement des connaissances des élus relatives aux questions des minorités. L'accumulation des connaissances relatives à la situation linguistique des autres groupes ethniques est importante également pour les députés appartenant à une minorité, puisqu'ils connaissent souvent les problèmes touchant leurs groupes ethniques, tandis que les défis des autres groupes ethniques restent dissimulés pour eux.

¹³ La liste des membres a été transmise à l'auteur de cet article par l'assistant de Kinga Gál, députée hongroise (PPE).

Comme il a été confirmé par François Alfonsi, vice-président de l'Intergroupe et rapporteur de la question, l'échange d'information était particulièrement important dans le cas de ce rapport : d'une part, les experts (chercheurs, universitaires), associations représentant des groupes ethniques ont partagé leurs expériences avec les membres de l'Intergroupe des Minorités traditionnelles qui, à leur tour, ont utilisé ces éléments lors des débats ; d'autre part, le rapporteur, Alfonsi, a également pris en compte les avis des autres membres de l'intergroupe quand il avait élaboré la version initiale de son rapport¹⁴.

La version initiale du rapport a été présentée par le député Alfonsi devant cet intergroupe le 8 juillet 2010. Alfonsi a souligné l'important travail mené par les membres l'Intergroupe des Minorités traditionnelles. Sa conseillère politique, Antonia Luciani a souligné que les contributions de Kinga Gál (hongroise, PPE), d'Oriol Junqueras (espagnol/catalan ; Verts/ALE) et Ramons Tremosa (espagnol/catalan ; ALDE) étaient particulièrement importantes pour l'élaboration de la version définitive du rapport.¹⁵

En plus, l'Intergroupe des Minorités traditionnelles a organisé de nombreuses réunions où la question de différentes langues menacées a été traitée. Les discussions étaient chaque fois précédées par les interventions des spécialistes (universitaires, linguistes, juristes, spécialistes de l'éducation, politiciens ect.) de la question et des représentants d'une communauté linguistique dont la langue était en danger ou dont l'exercice des droits linguistiques était limité.

.....
¹⁴ Entretien avec Csaba Tabajdi, député hongrois (S&D). Bruxelles, 4 mars 2014.; Entretien réalisé avec François Alfonsi, député français (Verts/ALE). Bruxelles, 19 mars 2014.

¹⁵ Entretien téléphonique avec Antonia Luciani, conseillère politique de la députée hongroise Kinga Gál (PPE). 18 août 2018.

Les réunions organisées liées au rapport Alfonsi étaient les suivantes :

Date	Sujet	Invité(s)
24 novembre 2010	La diversité culturelle et linguistique de l'UE	Androulla Vassiliou, commissaire européen responsable pour l'éducation, la culture, le multilinguisme et la jeunesse
20 janvier 2011	La situation des langues frisonnes	Politiciens de Frise (Pays-Bas)
22 février 2011	La situation de la langue galloise	Meirion Pyrs Jones, responsable du Conseil linguistiques du pays des Galles (Royaume Uni)
9 juin 2011	La position de la langue catalane en Valence et aux Îles Baléares	prof. Ferran Suay, représentant d'Acció Cultural del País Valencia (ACPV) Júlia Lopez-Seguí, représentant d'Obra Cultural Baleares (OCB)
7 juillet 2011	Les mesures discriminatoires prises par la France contre ceux qui parlent des langues régionales	Les représentants du bureau français du Bureau européen des langues moins répandues
27 octobre 2011	La situation des langues sâmes en Finlande, en Suède, en Norvège et en Russie, sur la péninsule de Kola et le manque des ressources financières de la part de l'UE pour l'enseignement des langues européennes menacées de disparition	Saminourra (organisation qui représente les locuteurs des langues sâmes)

Source : Gál Kinga-Hicks, Davyth-Eplényi Kata (szerk.) (2011): Traditional Minorities, National Communities and Languages. The issues raised in the European Parliament's Intergroup, 2009–2011, Brussels–Budapest, published by Kinga Gál (le tableau a été élaboré par l'auteur de l'article).

Ces informations ont été évoquées lors des réunions des groupes politiques¹⁶ quand les membres de cet intergroupe ont essayé d'argumenter en faveur du rapport,¹⁷ ainsi que lors du débat du rapport dans la Commission Culture. Par exemple, le rapporteur, Alfonsi, en rappelant les exemples cités lors des réunions des intergroupes, a mis l'accent sur le danger de la disparition des langues. Par ailleurs, László Tőkés, député roumain appartenant à la minorité magyarophone, a fait l'état de lieu des mesures discriminatoires touchant les minorités nationales vivant en Roumanie et a également critiqué la France pour ne pas avoir ratifié la Charte européenne des langues régionales et minoritaires du Conseil de l'Europe en reprenant les arguments présentés lors de la réunion de l'intergroupe des Minorités traditionnelles du 7 juillet 2011. Par ailleurs, les membres de l'intergroupe ont cité le bon exemple des Samis vivant en Finlande dont la langue est en danger, mais l'autonomie dont ils jouissent grâce à l'État finnois avait épargné cette communauté de l'assimilation et de la disparition. Ces députés ont également demandé que des ressources financières soient assurées par l'UE pour l'enseignement des langues européennes menacées de disparition.¹⁸ En plus, la députée du Royaume Uni, Kay Swinburne (CRE), dans son amendement, a cité le bon exemple du pays des Galles dans la promotion des langues menacées.¹⁹

Il est évident que ces informations qui ont servi de base pour l'argumentation des eurodéputés, auraient pu être recueillies en dehors de la structure de l'Intergroupe des Minorités traditionnelles, mais l'activité de ce groupement d'eurodéputés a certainement facilité la tâche des eurodéputés, comme il a été souligné par de nombreux élus²⁰ dans le cadre des interviews.

Par ailleurs, le 23 janvier 2013, la question a également été traitée par la Commission Culture du Parlement européen. Plusieurs experts, comme

.....
¹⁶ Malheureusement, les compte-rendus des réunions des groupes politiques ne sont pas accessibles.

¹⁷ Entretien réalisé avec le député français (Verts/ALE). Bruxelles, 19 mars 2014.

¹⁸ Tőkés László: A veszélyeztetett nyelvek Európa örökségét képviselik: http://tokeslaszlo.eu/cikk/veszelyeztetett_nyelvek.

¹⁹ Jelentéstervezet a kihalástól fenyegetett európai nyelvekről és az Európai Unión belüli nyelvi sokféleségről – Módosítások: a kihalástól fenyegetett európai nyelvekről és az Európai Unión belüli nyelvi sokféleségről: https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/CULT-AM-510542_HU.pdf?redirect.

²⁰ Entretien réalisé avec François Alfonsi, député français (Verts/ALE). Bruxelles, 19 mars 2014.

Vicent Climent, expert bruxellois du Réseau pour la promotion de la diversité linguistique (NPLD) ; Meirion Pyrs Jones, responsable du Conseil linguistiques du pays des Galles ; Christopher Mosley, éditeur en chef de l'Atlas des langues menacées de l'Unesco; Adina Nichifor, représentante de la Charte européenne langues régionales et minoritaire du Conseil de l'Europe, ont été invités à cette réunion en tant qu'experts du sujet. Les commissions parlementaires peuvent servir, sans aucun doute, en tant que source d'information précieuse pour les eurodéputés. Cependant, ces commissions, en raison de leurs horaires de réunion précis, ne permettent pas l'analyse approfondie de la question.²¹

6. Conclusion

Quoique la science politique ait tendance à oublier la contribution des intergroupes du Parlement européen à la professionnalisation politique des eurodéputés, ces groupements d'élus jouent un rôle non négligeable dans l'accumulation des connaissances et du savoir-faire nécessaire pour agir efficacement dans le champ politique européen.

Comme on l'a vu grâce à l'exemple du rapport Alfonsi traité par l'Intergroupe des Minorités traditionnelles, les intergroupes offrent un excellent forum d'échange entre les élus et les experts externes (institutions européennes et internationales, société civile, monde académique etc.) et permettent, par conséquent, d'élargir les connaissances des eurodéputés. Les informations acquises de cette manière peuvent ensuite être utilisées lors des réunions des groupes politiques, des débats dans les commissions parlementaires et en session plénière, ainsi qu'intégrées dans le texte final des rapports par l'intermédiaire des amendements introduits par les membres de l'intergroupe.

Bibliographie

- Abélès, Marc (1992) : *La vie quotidienne au Parlement européenne*, Hachette, Paris
- Beauvallet, Willy–Lepaux, Victor–Michon, Sébastien (2012) : « Qui sont les eurodéputés ? : Analyse statistique des profils des parlementaires européens (2004-2014) et de leurs transformations ». *Etudes européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe*. pp. 1-14.

.....
²¹ L'Intergroupe des Minorités traditionnelles a organisé six réunions liées au sujet des langues menacées d'extinction, tandis que la Commission Culture en a organisé une.

- Beauvallet, Willy (2003) : «Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français». *Politique européenne*, 9, pp. 99-122.
- Beauvallet, illy (2009) : «Les eurodéputés : un métier politique sous tension». *Savoir/Agir*, 7, pp. 55-64.
- Brack, Nathalie (2014), *L'eurocepticisme au sein du Parlement européen. Stratégies d'une opposition anti-système au coeur des institutions*, Luxembourg, Larcier.
- Brucker, Balázs (2013) : «Alternative Platforms of the European Parliament for the Representation of Interests in Minority Questions» in: Pálné Kovács Ilona–Kákai László (szerk.): *Ten Public Policy Studies. Political Studies of Pécs VIII.*, Pécs, Publikon, pp. 29–50.
- Brucker, Balázs (2015) : «A kisebbségi lobbi egyik kevésé ismert eszköze: az Európai Parlament közös munkacsoportjai (2009–2014)» in: Tuka Ágnes (szerk.): *Változó Európa? Kérdések, kétségek, válaszok*, Pécs, IDRResearch Kft–Publikon, pp. 147–166.
- Brucker, Balázs (2019) : «Az Európai Parlament félhivatalos érdekérvényesítő fórumai: a közös munkacsoportok », *Politikatudományi Szemle*, 3., pp. 57-84.
- Bryder T. (1998): «Party Groups in the European Parliament and the Changing recruitment Patterns of MEPs» in: Bell D–Lord C. (dir.): *Transnational Parties in the European Union*, Aldershot, Ashgate
- Corbett, Richard G.–Jacobs, Francis–Shackleton, Michael (2011): *The European Parliament*, London, John Harper
- Costa, Olivier (2001) : *Le Parlement européen, assemblée délibérante*. Bruxelles, Institut d'Études Européennes
- Delwit, Pascal–De Waele, Jean-Michel–Magnette, Paul (dir.), *A quoi sert le Parlement européen ?*, Bruxelles, éd. Complexes
- Dutoit, Laurent (2001): *Les intergroupes au Parlement européen*. Genève, Eryopa.
- Dutoit, Laurent (2003): «L'influence au sein du Parlement européen : les intergroupes». *Politique européenne*, 1., pp. 123-142.

- Dutoit, Laurent (2016) : «The International Role of the European Parliament's Intergroup in: Parliamentary Democracy». *The Hague Journal of Diplomacy*, 11, (23) : 182-195.
- Fábrián, György (2005) : «Európai parlamenti választások és választási rendszerek». *Politikatudományi Szemle*, 2005/2., pp. 59-88.
- Fontaine, Nicole (1994) : *Les députés européens qui sont-ils ? Que font-ils ?* CEIC.
- Gál Kinga–Hicks, Davyth–Eplényi Kata (dir.) (2011): Traditional Minorities, National Communities and Languages. The issues raised in the European Parliament's Intergroup, 2009–2011, Brussels–Budapest, published by Kinga Gál
- Gaxie, D. (2015) : „Questionner la représentation politique”. *Savoir/Agir*, 31, pp. 17-24.
- Horváth, Zoltán (2011) : *Kézikönyv az Európai Unióról*, Budapest, HVG-Orac.
- Laczkóné, Tuka Ágnes (2004) : *Európai Parlament. A meg-megújuló intézmény*. Budapest-Pécs, Dialóg-Campus Kiadó.
- Landorff, Laura (2019) *Intergroups in the European Parliament: Institutionalisation and Regulation: Informality, Information and Intergroups*. Palgrave, London
- Lévêque, Sandrine (1996) : ««L'entrée en politique». Bibliographie sur les conditions sociales de la professionnalisation et de la «réussite» politique en France». *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n. 35, pp. 171-187.
- Marsh, Michael (1998) : «Testing the Second-Order Election Model after Four European Elections». *British Journal of Political Science* 1998/4, pp. 591-607.
- Michon, Sébastien (2005). «Les assistants parlementaires au Parlement européen : Sociologie d'un groupe d'auxiliaires politiques». in: Courty Guillaume: *Le travail de collaboration avec les élus*, Michel Houdiard Éditeur, pp. 118-135.
- Marrel, Guillaume–Payre, Renaud (2006), «Des carrières au parlement. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire», *Politique européenne*, 18, p. 69–104.

- Michon, Sébastien–Ollion, Étienne (2018) : «Retour sur la professionnalisation politique. Revue de littérature critique et perspectives», *Sociologie du travail*, Vol. 60 - n° 1
- Navracsics, Tibor (1998): *Európai belpolitika*, Budapest, Korona Kiadó
- Nedergaard, Peter–Jensen, Mads Dagnis (2014) : „The anatomy of Intergroups – network governance in the political engine room of the European Parliament”, in: *Policy Studies* 2014/2, pp. 192–209.
- Reif, Karlheinz–Schmitt, Hermann (1980) : «Nine second-order elections – a conceptual framework for the analysis of European elections result». *European Journal of Political Research* 1980/8., pp. 3–44.
- Sauger, Nicolas (2015) : «Élections de second ordre et responsabilité électorale dans un système de gouvernance à niveaux multiples», *Revue européenne des sciences sociales*, 53-1. pp. 21-47.
- Schmitt, Hermann (2005) : «The European Parliament Elections of June 2004: Still Second-order?», *West European Politics*, 3., pp. 650-679.
- Tabajdi Csaba (szerk.) (2009) : *Pro minoritate Europae. Az európai kisebbségért. Az Európai Parlamentben működő Nemzeti Kisebbségi Intergroup tanulmánykötete*, Budapest, EU-Ground Kft.

Balázs Brucker (PhD) a un master de l’Institut des Hautes Études Européennes à l’Université de Strasbourg. Il a soutenu sa thèse de doctorat sur les intergroupes du Parlement européen en science politique à l’Université de Pécs (Hongrie). Il est chercheur dans l’Institut des recherches régionales intégré au Centre de recherche en sciences économique et régionale à Pécs et chargé de cours à la Faculté de droit et des sciences politiques de l’Université de Szeged. Ses recherches portent principalement sur des questions relatives au Parlement européen, avec un regard particulier sur le fonctionnement de ses intergroupes, ainsi que sur la représentation des intérêts locaux et régionaux dans les institutions de l’Union européenne. Il publie ses articles en français, anglais, italien et hongrois.



Konrad Adenauer

Animée par le désir de soutenir la démocratie, la liberté et la justice, la **Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS)** déploie, depuis presque 30 ans, ses activités dans la région du Proche Orient et de la Méditerranée. Fondation politique éminente en Allemagne, la KAS s'engage dans la réalisation d'objectifs de politique sociale et économique dans le but de contribuer à une meilleure intégration et à la création de réseaux reliant l'Allemagne aux pays du Proche Orient d'une part, et à la promotion du dialogue euro-arabe de l'autre. Fidèle héritière des principes défendus par le premier chancelier allemand d'après-guerre Konrad Adenauer (1876-1967), la Konrad-Adenauer-Stiftung oeuvre en étroite collaboration avec ses partenaires locaux pour renforcer

- la démocratie et l'Etat de droit
- le développement d'une économie sociale de marché
- le dialogue euro-méditerranéen
- le dialogue entre les cultures et les religions

Dans le monde d'aujourd'hui, les développements politiques, sociaux et économiques ne se limitent plus aux frontières nationales mais déploient leurs effets sur une échelle transnationale, régionale et globale. Conscient de ce fait et en complétant les activités de ses bureaux nationaux, la Konrad-Adenauer-Stiftung accorde, en collaboration avec ses partenaires, une grande priorité à l'observation, l'analyse et la promotion de la coopération régionale et nationale dans le domaine du développement. En présentant et en publiant des projets nationaux et les meilleures pratiques capables de servir d'exemples pour toute la région, la fondation encourage les échanges au niveau régional selon le leitmotiv : penser globalement – agir localement. Pour atteindre cet objectif, la Konrad-Adenauer-Stiftung organise des conférences, des réunions, des ateliers, des travaux de recherches et des programmes d'information en Allemagne et en Europe. Elle soutient, en outre, les étudiants aux parcours les plus prometteurs par des bourses d'études.

Dans toutes ses activités, la Konrad-Adenauer-Stiftung oeuvre selon le principe du partenariat, en agissant dans le respect des principes éthiques et politiques qui sont les siens et en sachant que des réformes novatrices et des idées nouvelles ne peuvent se développer durablement qu'à condition qu'elles soient réalisées et conçues par les décideurs et les populations concernées. Ainsi et en accord avec ces principes, la Konrad-Adenauer-Stiftung a choisi de placer ses partenaires au coeur de ses activités. De concert avec ses partenaires que sont les ministères, les parlements, les universités, les groupes de réflexion, les ONG, les associations patronales, les médias et les partis politiques, elle conçoit, élabore, réalise et évalue les programmes à mettre en oeuvre dans la région.

Bureau de Tunis

14, Rue de l'Île d'Elba
1053 Tunis - Les Berges du Lac II
Tel. : (216) 70 018 080
Fax : (216) 70 018 099
Info.Tunis@kas.de
www.kas.de/Tunisie

Tous droits réservés : Konrad-Adenauer-Stiftung

Réalisation et impression : Simpact

ISBN : 978-9973-797-70-4